



MAGAZINE  
L'INSATIABLE,  
FRANÇOIS-RÉGIS GAUDRY

idées



Le pontificat de François,  
à la lumière de ses écrits

# Le Monde WEEK-END

SAMEDI 26 AVRIL 2025 - 81<sup>e</sup> ANNÉE - N° 24982 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLO

## L'Ukraine prise en étau entre Poutine et Trump

► Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'armée russe a déclenché une attaque meurtrière contre la capitale ukrainienne, tuant 12 personnes

► En dépit de ces bombardements, le président américain accuse son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, de s'opposer à la paix

► L'accord promu par l'administration américaine serait très favorable à Moscou et entérinerait l'annexion par la Russie de la Crimée en 2014

► Le chef de la diplomatie russe indique que Moscou est « prêt à conclure un accord, mais [que] certains éléments doivent encore être peaufinés »

► Une reconnaissance par les Etats-Unis de l'annexion de la Crimée contredirait une décennie d'engagement américain

PAGE 4

## EN TUNISIE, LA DÉRIVE AUTOCRATIQUE DE KAÏS SAÏED

► Depuis 2021, le pays connaît une escalade répressive

► Une quarantaine de personnes ont été condamnées à des peines de prison, lors d'un simulacre de procès

► L'embarras de la France et de l'Europe face à cette situation tient aux accords passés avec le régime sur les migrants

PAGES 2-3

**M** ÉDITORIAL  
TUNIS À L'HEURE  
DE LA «FOLIE  
JUDICIAIRE»

PAGE 30



Devant le tribunal de Tunis, le 11 avril, des proches des personnes condamnées pour « complot contre la sécurité de l'Etat ». CHEDLY BEN IBRAHIM/NURPHOTO VIA AFP

**Automobile**  
L'histoire secrète de Wan Gang, père du miracle chinois

Ancien dirigeant d'Audi, l'ingénieur, qui fut ministre des sciences de 2007 à 2018, a amorcé et piloté durant vingt ans le développement de la voiture électrique en Chine

PAGES 16-17

**Asie**  
Le Pakistan et l'Inde au bord de la guerre

PAGE 5

### Musique «Skeleta», le metal des temps modernes selon Ghost



LE NOUVEL ALBUM de Ghost est paru vendredi 25 avril, quatre jours après la mort du pape François. Quelques semaines plus tôt était annoncée à Las Vegas, la ville des péchés, la nomination d'un nouveau pape, «Papa Emeritus V» («pontife émérite numéro 5»). Il ne s'agissait pas d'un

éventuel successeur du Saint-Père argentin, mais d'une nouvelle incarnation théâtrale du phénomène metal scandinave dont le leader est le Suédois Tobias Forge. Ce Belphegor des temps modernes et son groupe se produiront à trois reprises en France d'ici à l'été.

PAGE 23

### Social La retraite par capitalisation revient animer le débat

Le sujet, sensible, porté par le patronat et certains responsables de droite, a été abordé par les partenaires sociaux dans le cadre des négociations sur les régimes de pension

PAGE 8

**Brésil**  
Tarcisio de Freitas, le «bulldozer» du camp conservateur

PAGE 21

## Questions après une attaque mortelle dans un lycée de Nantes

UNE ADOLESCENTE de 15 ans est décédée, jeudi 24 avril, après avoir été poignardée dans sa classe du lycée nantais Notre-Dame-de-Toutes-Aides par un élève de l'établissement. Trois autres lycéens ont été blessés. Le suspect, âgé de 16 ans, a été interpellé puis hospitalisé en psychiatrie. Avant son passage à l'acte, le jeune garçon avait publié un manifeste de 13 pages sur l'espace numérique de travail de son école. Un texte

confus, s'élevant notamment contre l'*«écocide globalisé»*. Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a immédiatement dénoncé l'*«ensauvagement de la société»*. Quant au premier ministre, François Bayrou, il a demandé à la ministre de l'éducation et au ministre de l'intérieur une *«intensification des contrôles mis en place aux abords et au sein des établissements scolaires»*.

PAGE 14

Sciences  
La recherche polaire française menacée de déclassement

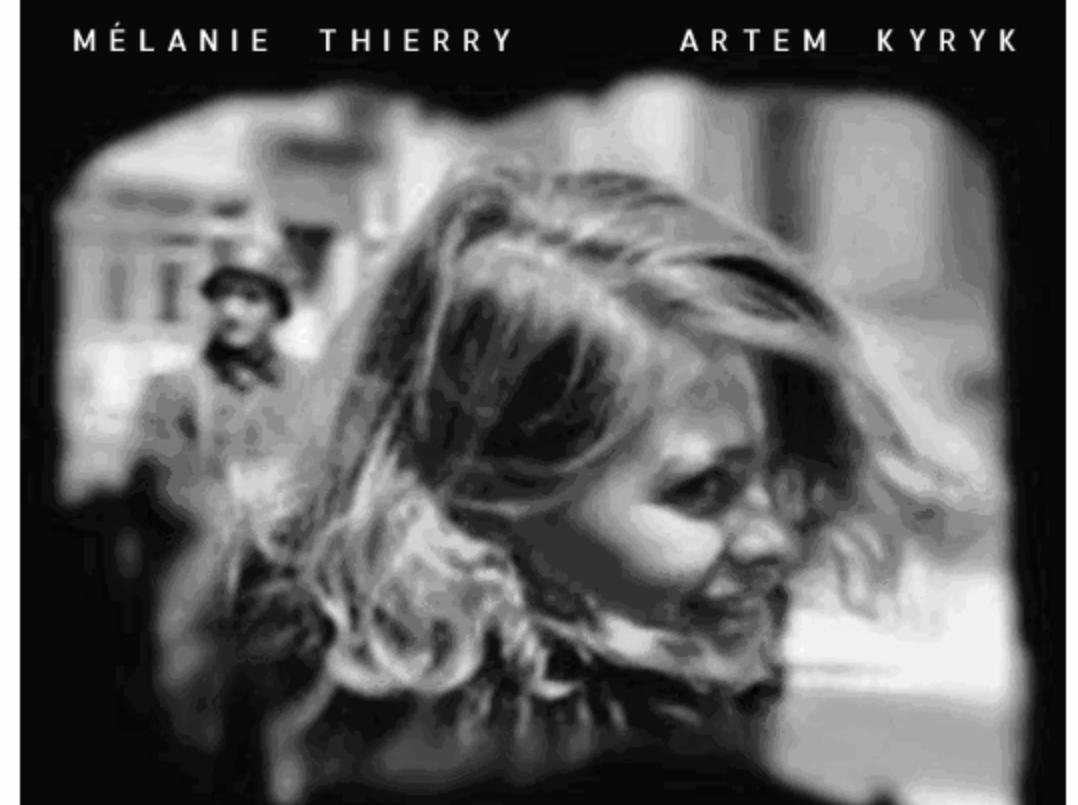
PAGE 7

Politique  
Au congrès du Parti socialiste, le combat des chefs a commencé

PAGE 12

★★★  
**INTENSE, BOULEVARIANT,  
UN GRAND FILM**

LE NOUVEL OBS  
MÉLANIE THIERRY ARTEM KYRYK



La  
**CHAMBRE  
de MARIANA**

UN FILM DE EMMANUEL FINKIEL

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

C



RÉPRESSION EN TUNISIE

# En Tunisie, la fuite en avant autocratique de Kaïs Saïed

Une quarantaine de personnalités critiques du régime ont été condamnées, le 19 avril, à Tunis, à des peines allant jusqu'à soixante-six ans de prison. Ce verdict témoigne de la dérive ultrarépressive qui a désormais cours dans le berceau des « printemps arabes »

**L**a Tunisie est actuellement le théâtre d'une mascarade judiciaire qui ramène le pays trente ans en arrière, au pic de la répression orchestrée par la dictature de Zine El-Abidine Ben Ali (1987-2011). Une quarantaine de prévenus, impliqués dans un présumé « complot » contre la « sûreté de l'Etat », ont été condamnés samedi 19 avril par un tribunal de Tunis à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à... soixante-six ans. Ce procès kafkaïen, auquel les accusés détenus n'ont assisté qu'en visioconférence depuis leur cellule, a ouvertement bafoué les droits de la défense les plus élémentaires, selon les organisations de droits de l'homme Human Rights Watch et Amnesty International. Même l'ancien président Ben Ali, à la poigne pourtant sans concession, se souciait un minimum des formes, sensible à l'image internationale de la Tunisie.

Le déroulement du procès, qualifié de « folie judiciaire » par l'avocat Samir Dilou, a à ce point outrepassé les normes les plus établies que les chancelleries européennes, d'ordinaire plutôt bienveillantes à l'égard du président Kaïs Saïed – bon exécutant des accords d'endiguement migratoire conclus avec Bruxelles – s'inquiètent désormais ouvertement. Paris a ainsi exprimé, mercredi 23 avril, sa « préoccupation ». Berlin en a fait de même le lendemain. Réactions à minima mais assez rares pour être relevées.

On ne compte plus en Tunisie les arrestations, condamnations, manœuvres de harcèlement judiciaire ciblant les critiques du régime, acculant nombre de ces derniers à l'exil. La société civile tunisienne, si flamboyante durant la parenthèse démocratique

## LE DÉMANTÈLEMENT MÉTHODIQUE DES ACQUIS DU « PRINTEMPS » DE 2011 S'OPÈRE DEPUIS TROIS ANS DANS UNE RELATIVE INDIFFÉRENCE INTERNATIONALE

ouverte par la révolution de 2011, s'appauvrit inexorablement. Une militante féministe comme Bochra Belhaj Hmida, inspiratrice en 2018 d'un projet de loi (mort-né) sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'héritage, ou un chercheur en sciences politiques comme Hamza Meddeb, l'un des plus brillants de sa génération, ont dû se réfugier en France, d'où ils ont appris leur condamnation à... trente-trois ans de prison dans cette même affaire du « complot ».

Quant à Khayam Turki, intellectuel démocrate qui s'activait à unifier une opposition disparate, et à ce titre promu « bête noire » de prédilection de Kaïs Saïed, il a pris connaissance de sa peine à quarante-huit ans de réclusion depuis sa geôle de la prison de Mornaguia, près de Tunis, où il est incarcéré depuis février 2023.

Avec eux, une quarantaine de militants politiques et associatifs, journalistes et hommes d'affaires – dont l'entrepreneur et lobbyiste Kamel Eltaïef (condamné à soixante-

six ans de prison) – ont été mêlés bien malgré eux par les enquêteurs à une nébuleuse reconstruite à dessein pour renvoyer l'image d'une conjuration d'ampleur. En réalité, la plupart des accusés n'avaient aucun rapport les uns avec les autres.

### COUP DE FORCE

Si ce jugement hors norme du 19 avril a réveillé l'attention pour une Tunisie en pleine dérive répressive, le démantèlement méthodique des acquis du « printemps » de 2011 s'opère depuis trois ans dans une relative indifférence internationale. Amère ironie, cette rechute du petit pays d'Afrique du Nord dans l'autocratie est l'œuvre d'un juriste épris de droit public comparé, qui connaît par le menu les œuvres des constitutionnalistes français tout autant que les théoriciens du droit islamique.

Quand il est élu en octobre 2019 à la tête de l'Etat à la faveur d'une vague populiste anti-système, au diapason du « dégagisme » qui déferle alors sur la planète, Kaïs Saïed a une vision très précise de son projet politique, à l'alinéa constitutionnel près. Son hostilité à la démocratie représentative, fondée sur la conviction que les partis politiques sont condamnés par la « nouvelle ère » qui s'ouvre à ses yeux, rencontre un puissant écho auprès d'une population tunisienne désenchantée par les errements de la transition démocratique. Mieux que quiconque, M. Saïed capitalise sur le haut-le-cœur populaire que suscitent après 2011 la régression socio-économique, le chaos sécuritaire, la paralysie institutionnelle et la montée de la corruption, autant de dévolements qui font oublier chez les plus déshérités les incontestables acquis de la liberté d'expression.



Des familles des personnes condamnées pour « complot contre la sécurité de l'Etat », devant le tribunal de Tunis, le 21 avril.  
CHEDLY BEN IBRAHIM/NURPHOTO VIA AFP

Dans un premier temps, Kaïs Saïed rogne avec prudence, bridé par la Constitution à dominante parlementaire issue du « printemps tunisien ». Le grand tournant régressif se produit le 25 juillet 2021, alors que le pays est exténué par la gestion chaotique de la crise liée au Covid-19, aggravée par le blocage des institutions dû aux affrontements entre partis politiques. Ce jour-là, le chef d'Etat, élu deux ans plus tôt, renverse la table et exécute un coup de force en vertu duquel il s'arroge les pleins pouvoirs. Une révision radicale de la Constitution viendra légaliser, en juillet 2022, ce retour à l'hyperprésidentialisme – maquillé de références totémiques à la « souveraineté du

## Une mécanique liberticide, fondée sur la mise au pas des magistrats

Le décret-loi 54, visant officiellement à combattre la cybercriminalité, permet au président de multiplier les poursuites contre ses détracteurs

**P**armi les pétitions qui circulent sur les réseaux sociaux pour dénoncer le virage répressif engagé par Kaïs Saïed en 2021, celle diffusée le 20 avril revêt un caractère particulier. Elle émane de dizaines d'universitaires, professeurs et doyens de faculté de droit, autrement dit de ce monde académique auquel appartenait le président tunisien lorsqu'il enseignait le droit constitutionnel.

Au lendemain du verdict du procès du nommé « complot contre la sûreté de l'Etat », qui a marqué les esprits par les peines parfois très lourdes infligées à la quarantaine d'accusés (opposants politiques, hommes d'affaires, avocats, journalistes...), ces experts ont tenu à exprimer leur soutien aux accusés et à leurs familles, « face à ces jugements prononcés sans respect du droit pénal, des principes fondamentaux de procédure, ni des conditions d'un procès équitable ». Enumérant les nombreuses atteintes au droit identifiées dans ce procès expéditif, les signataires

dénoncent une « instrumentalisation de la justice au service du pouvoir en place pour criminaliser l'opposition politique et museler la liberté d'expression ».

Cette charge sévère fait écho à un autre document très critique à l'égard du système judiciaire remodelé par le chef de l'Etat après son coup de force de 2021, le rapport de Human Rights Watch sur la détention arbitraire en Tunisie, que l'ONG présente comme la pierre angulaire de sa politique répressive. « Le gouvernement du président Kaïs Saïed a fait replonger le pays dans une ère de prisonniers politiques, dérobant au peuple tunisien les libertés civiques qu'il avait arrachées de haute lutte », a déclaré Bassam Khawaja, directeur adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de Human Rights Watch.

## « LE GOUVERNEMENT DU PRÉSIDENT KAÏS SAÏED A FAIT REPLONGER LE PAYS DANS UNE ÈRE DE PRISONNIERS POLITIQUES »

BASSAM KHAWAJA  
directeur adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de Human Rights Watch

rendre cette mécanique opérante, Kaïs Saïed s'est d'abord appliqué à mettre au pas l'appareil judiciaire. Le 12 février 2022, il dissout unilatéralement le Conseil supérieur de la magistrature, qu'il remplace par un conseil provisoire dont il nomme une partie des membres. Le 1<sup>er</sup> juin de la même année, il s'arroge le pouvoir de révoquer les magistrats et limoge aussitôt 57 d'entre eux. La suspension de 49 de ces révocations, pronon-

cée deux mois plus tard par le tribunal administratif de Tunis, ne sera pas suivie d'effet.

Le 13 septembre 2022 est promulgué le décret-loi 54, présenté comme un outil de lutte contre la cybercriminalité, mais qui va rapidement s'appliquer à toute diffusion de « fausses nouvelles ». Comme l'analyse un autre rapport, sur le coup d'arrêt à la transition démocratique, présenté début 2025 par le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, « le flou juridique [du décret-loi 54] ouvre la voie à des interprétations arbitraires et à une application disproportionnée, avec des peines pouvant aller jusqu'à dix ans de prison ».

Beaucoup de personnalités critiques envers le régime vont en faire les frais, dont Noureddine Bhiri, ancien ministre de la Justice et cadre du parti islamo-conservateur Ennahda, arrêté en février 2023 pour avoir prétendument publié sur sa page Facebook un appel à manifester contre Kaïs Saïed. « L'accusation n'a jamais

fourni la preuve de ce post, et c'est donc sur la foi d'un message hypothétique qu'il a été condamné, en octobre 2024, à dix ans de prison », relève Ahmed Benchemsi, porte-parole de Human Rights Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

### Fausses accusations

Reconnu coupable également d'avoir participé au présumé complot contre la sûreté de l'Etat jugé le 16 avril, l'opposant, âgé de 66 ans, est condamné à une peine supplémentaire de quarante-trois ans de prison. « Nombreux sont les détenus qui font face à plusieurs procès, constate M. Benchemsi. La détention préventive ne peut excéder quatorze mois en Tunisie, alors lorsqu'une affaire prend fin, une autre prend le relais.

C'est une manière de faire taire les voix dissidentes en les maintenant en prison. »

Sonia Dahmani est l'un des autres visages de ces détentions arbitraires, où se mêlent fausses accusations et procès à répétition.

L'avocate et chroniqueuse, dont le seul tort est d'avoir exprimé son opinion à la radio et à la télévision sur le sort des migrants cherchant refuge en Tunisie, est poursuivie, en vertu du décret-loi 54, dans cinq affaires distinctes. Arrêtée en mai 2024 et incarcérée dans la prison de Manouba, dans la banlieue de Tunis, elle pourrait encourir jusqu'à vingt-cinq années d'emprisonnement lorsque les cinq affaires auront été jugées.

Dans les témoignages qu'elle transmet à ses proches, autorisés à la voir lors d'un parloir hebdomadaire de 15 minutes, cette personnalité publique raconte aussi la cruauté des conditions de détention réservées à plusieurs prisonniers d'opinion, soumis à des humiliations, à une surveillance constante et à un accès aléatoire aux médicaments. Autant de manquements au respect des droits humains que la Tunisie est censée garantir au titre des traités internationaux dont elle est signataire. ■

SIMON ROGER



peuple» –, avant que des élections législatives instaillent en janvier 2023 un nouveau Parlement vassalisé.

La popularité initiale de Kaïs Saïed l'encourage dans son œuvre de liquidation de l'héritage de la révolution de 2011. Ses soutiens sont disparates, voire contradictoires. S'y mêlent une extrême droite adepte d'un régime fort, une extrême gauche rêvant de «démocratie directe», des progressistes hostiles au parti islamo-conservateur Ennahda, des nationalistes arabes sensibles à son discours souverainiste et un petit peuple écoeuré par une classe politique ayant bafoué les idéaux du «printemps tunisien». Ce syncrétisme idéologique est son capital de départ.

#### ASTHÉNIE COLLECTIVE

Mais comment jauger ce qu'il a pu en advenir alors que la chape de plomb répressive qu'il impose progressivement muselle toute liberté d'expression? Les seuls indicateurs statistiques à disposition – ainsi du taux de participation de près de 12 % au scrutin législatif de janvier 2023 – soulignent l'indifférence plus que l'adhésion. Mais cette asthénie collective suffit à Kaïs Saïed pour dérouler l'agenda de son césarisme résolu à éradiquer tout corps intermédiaire entre le guide et son «peuple». Sans grande résistance, il décapite les partis politiques – notamment Ennahda –, ligote le mouvement associatif en s'attaquant à ses financements et, précieux trophée, juge le l'Union générale tunisienne du travail, syndicat jadis tout-puissant qui avait joué un rôle-clé dans l'histoire de la Tunisie indépendante. Dans ce climat de peur croissante et de verrouillage généralisé, Kaïs Saïed est réélu président de la République en octobre 2024 avec 90,7 %, un score digne de l'ère Ben Ali.

Ses seuls concurrents étaient deux candidats au profil bien pâle, dont l'un n'a pu faire campagne de sa cellule, où il était emprisonné pour soupçons de «faux parrainages». Quant à son rival le plus sérieux, Mondher Zenaidi, ancien ministre de Ben Ali, il avait été écarté de la course par une commission électorale aux ordres alors que la justice administrative avait validé sa candidature. Ce n'était pas la première fois que Kaïs Saïed défait des instances judiciaires. En août 2022, il avait passé outre le tribunal administratif de Tunis qui avait ordonné la réintégration d'une cinquantaine de juges

## KAÏS SAÏED A DÉCAPITÉ LES PARTIS, LIGOTÉ LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, JUGULÉ LA CENTRALE SYNDICALE, ET IL A ÉTÉ RÉÉLU EN 2024 AVEC UN SCORE DE 90,7 %

limogés pour des motifs fallacieux: «corruption morale», «adultère» ou participation à des «soirées alcoolisées». La neutralisation de la justice est allée de pair avec la domestication des contre-pouvoirs politiques, syndicaux, associatifs et médiatiques. L'omnipotence apparente dissimule toutefois mal sa grande faiblesse: la régression socio-économique, qui s'est aggravée sous son règne avec un chômage élevé – un taux de 40,5 % chez les jeunes de moins de 25 ans – et des pénuries récurrentes de biens de première nécessité (céréales, sucre, lait, etc.). Que pèseront à terme ses diatribes complotistes contre «les forces obscures», les «traîtres», les «vendus», les «voleurs» et autres «affameurs du peuple», si le petit peuple qui l'a plébiscité à ses débuts continue de voir son quotidien se dégrader? M. Saïed a pour l'instant esquivé le danger. Sa fortune politique a démenti bien des pronostics, notamment ceux d'une révolte sociale ou d'un revirement de l'armée.

La première est rendue compliquée par le précédent de 2010-2011. Le 17 décembre 2010, l'immolation par le feu du vendeur ambulant Mohamed Bouazizi avait déclenché un soulèvement populaire à Sidi-Bouzid, bourg emblématique d'une Tunisie intérieure marginalisée. La contagion avait embrasé au fil des semaines l'ensemble du pays, jusqu'à précipiter la chute du dictateur Ben Ali le 14 janvier 2011 à Tunis et lancer la fameuse vague des printemps arabes qui déferlera sur la Libye, l'Egypte et jusqu'en Syrie. Or la jeunesse populaire de cette Tunisie laissée-pour-compte s'est vite sentie trahie par les «démocrates» parvenus au pouvoir grâce à son sacrifice: 334 tués et 2861 blessés sous les balles des forces de sécurité de Ben Ali. L'amertume de ces «martyrs» et de leurs familles a pesé lourd dans l'essor du «phé-

nomène Kaïs Saïed», instrument de leur quête réparatrice. M. Saïed l'a si bien compris qu'il s'est employé à réécrire le récit de la révolution. Il n'a eu de cesse, en effet, d'opposer la révolution du «peuple» du 17 décembre 2010 – désormais date officielle de la commémoration – à la journée du 14 janvier 2011 (chute de Ben Ali) à Tunis où les élites libérales du littoral urbain sont entrées en scène pour, selon lui, «détourner» le processus ouvert quatre semaines plus tôt.

#### ATTITUDE DE L'ARMÉE

La mémoire de ce schisme, fut-elle instrumentalisée par Kaïs Saïed, est toujours à vif en Tunisie. Elle inhibe les velléités frondeuses d'une jeunesse populaire qui ne se jettera pas aisément sur les barricades pour le compte de responsables politiques ayant déjà exposé leurs compromissions au pouvoir entre 2011 et 2021.

Quant à la seconde hypothèque pesant sur l'avenir de M. Saïed – l'attitude de l'armée – elle soulève bien des interrogations. L'institution militaire n'a jamais joué de rôle politique en Tunisie, contrairement à son voisin algérien. Si dictature il y a eu sous Ben Ali, elle fut policière et non militaire. De ce point de vue, le coup de force du 25 juillet 2021 a marqué une inflexion: l'armée a prêté son concours à Kaïs Saïed en installant ses chars à Tunis face aux sièges du Parlement (palais du Bardo) et du gouvernement (la Kasbah). L'intervention s'est arrêtée là mais le symbole de cet affichage était puissant. «L'armée se conçoit comme un rempart contre l'effondrement de l'Etat», rappelle un ancien responsable sécuritaire tunisien.

C'est au nom de cette mission qu'elle s'était résolue à s'associer ponctuellement à Kaïs Saïed en 2021 alors que le risque d'une décomposition de l'Etat, miné par la corruption et la fragmentation partisane, était jugé très sérieux par de nombreux cercles politiques en Tunisie. Or cette même armée pourra-t-elle rester passive si la gouvernance de Kaïs Saïd agrave le péril plus qu'elle ne l'endigue? En promettant rituellement de «purifier» l'administration, M. Saïed s'attaque potentiellement à l'un des piliers de l'Etat bourgeois qui fit la fierté de la Tunisie après son indépendance de 1956. Gare à la ligne rouge... ■

FRÉDÉRIC BOBIN

## Le Monde Afrique

Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

## La réprimande tardive de Paris et de Berlin

Le Quai d'Orsay a mis cinq jours à condamner les peines de prison infligées aux opposants

**«LA FRANCE A COMPRIS SEULEMENT EN 2023, AVEC LA VAGUE D'ARRESTATIONS D'OPPOSANTS, QU'UN ROULEAU COMPRESSEUR RÉPRESSIF S'ABATTAIT SUR LE PAYS», OBSERVE UN DIPLOMATE EUROPÉEN**

tentement croissant, des manifestations ici ou là, nuance le militant installé en France. Il y a aussi un isolement du régime, à l'intérieur du pays où aucun parti digne de ce nom ne soutient ses thèses, comme à l'étranger, où seule l'Algérie contribue au financement du budget de l'Etat tunisien, et encore, au compte-gouttes!»

Confrontée à un président insensible aux pressions et animé de sentiments complotistes, privée d'appuis au sein de l'opposition, la France ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre. D'autant qu'elle ne peut se soustraire aux décisions de l'Union européenne (UE), qui a noué un «partenariat global» avec la Tunisie, englobant les thématiques de l'économie, de l'énergie, des migrations, de la formation. Le 11 juin 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, et le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, se sont rendus à Tunis pour sceller cet accord assorti d'une première mesure significative: le déblocage de 150 millions d'euros d'aides budgétaires.

La présence de Giorgia Meloni au palais présidentiel de Carthage n'était pas fortuite. Début 2023, la Tunisie est devenue le premier point de départ des migrants illégaux à destination de l'Europe. Et l'Italie joue un rôle prépondérant dans cette dynamique puisqu'elle a absorbé, cette année-là, 59 % de ce courant migratoire.

«Le fait d'aider la Tunisie à mieux contrôler ses frontières devrait s'accompagner d'exigences, notamment celle de traiter décemment les migrants et de ne pas les renvoyer dans le désert, avance le diplomate européen précédemment cité. Cette aide ne devrait pas nous dispenser non plus d'exprimer nos réserves face aux dérives du président tunisien en matière de droits de l'homme.» Pourtant, ce «chantage migratoire» a permis à Kaïs Saïed d'amplifier la répression sans s'attirer les récriminations de ses partenaires européens. Seule une note diffusée en juillet 2024 aux ministres des affaires étrangères de l'UE s'est inquiétée d'une «nette détérioration du climat politique et [d']un espace civique qui se rétrécit».

«Au lieu de parader au palais de Carthage, l'Union européenne devrait condamner fermement les violations des libertés individuelles dans le pays», estime un autre diplomate. Quant à la France, elle a d'autres sujets régionaux à gérer, comme sa relation avec l'Algérie et celle avec le Maroc. La Tunisie est un irritant, mais pas davantage, malheureusement.»

«On est déçus, très déçus, par l'attitude des démocraties occidentales», confie Ridha Driss, alors que la Tunisie a incarné un espoir dans le monde arabe. Pendant les dix ans de la transition démocratique [2011-2021], elle a été un pont avec l'Europe et le monde libre.» ■

SIMON ROGER

# Donald Trump accentue la pression sur l'Ukraine

Le président américain accuse Zelensky d'empêcher la paix et propose un accord favorable à Moscou

KIEV, WASHINGTON - correspondants

**L'**équation est aussi limpide qu'inconcevable. Les Etats-Unis demandent à l'Ukraine, bombardée et meurtrie par la Russie, d'accepter au plus vite un règlement du conflit entièrement en sa défaveur, sous peine de se désintéresser de son sort. Une odeur de brûlé flottait sur Kiev, jeudi 24 avril. Au milieu de la nuit, l'armée russe a déclenché son attaque la plus meurtrière contre la capitale depuis près d'un an. Un missile balistique a frappé un quartier résidentiel, tuant 12 personnes, en blessant des dizaines d'autres.

Dans un bref message sur son réseau Truth Social, Donald Trump a réagi d'une façon qui trahit la partialité de son engagement. «*Je ne suis pas content des bombardements russes sur Kiev, a-t-il écrit. Pas nécessaire, et très mauvais timing. Vladimir, arrête! 5 000 soldats meurent chaque semaine. Concluons l'accord de paix!*» Pas de condamnation claire du bombardement en zone civile, mais une simple mauvaise humeur, parce que cette attaque contrarie le plan américain. La formule avilissante «*Vladimir, arrête!*», elle, disait, en creux, une connivence et une impuissance.

Le contraste était on ne peut plus clair avec un autre message du président américain, publié la veille, dans lequel il s'en prenait une nouvelle fois à son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, et à ses «déclarations incendiaires», le rendant seul responsable de la poursuite des hostilités. «*Il peut avoir la paix, ou bien il peut continuer à se battre pendant encore trois ans avant de perdre tout son pays!*», écrivait Donald Trump.

#### Des Européens consternés

L'Ukraine espérait obtenir un cessez-le-feu immédiat gelant le conflit le long de la ligne de front, ainsi que des garanties de sécurité américaines protégeant le pays contre de futures attaques. A ce stade, elle n'a rien. Les forces armées russes ont intensifié leurs bombardements ces dernières semaines, refusant le cessez-le-feu que les Ukrainiens ont accepté le 11 mars. La «trêve de Pâques» unilatéralement annoncée par Vladimir Poutine, le 18 avril, a été vue en Ukraine comme un subterfuge.

Les termes du plan américain semblent entièrement en faveur du Kremlin. Les Etats-Unis seraient prêts à reconnaître l'annexion de la Crimée — comme l'administration Trump 1 avait reconnu l'annexion israélienne du plateau du Golan — et à lever progressivement les sanctions frapant la Russie. Mais une partie du

#### Kiev n'obtiendrait rien de significatif. L'adhésion à l'OTAN? Refusée. Des garanties de sécurité par Washington? Aucune

dispositif, en la matière, relève des Européens. Autre limite: dans ce plan américain, l'Ukraine n'obtient rien de significatif. L'adhésion à l'OTAN? Refusée. Des garanties de sécurité par Washington? Aucune. Les quatre régions administratives de l'Est et du Sud, saisies par l'armée russe, annexées par Moscou, mais pas entièrement contrôlées? Un gel du conflit interviendrait autour de la ligne de front actuel. Habillement, Moscou se prétend pragmatique en n'en revendiquant pas le contrôle total, sachant que le plan général transformerait l'Ukraine en proie bien plus vulnérable. Le président américain, Donald Trump, «parle d'un accord et [les Russes sont] prêts à conclure un accord, mais certains éléments spécifiques doivent encore être peaufinés», a pour sa part déclaré le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, dans un entretien à la chaîne américaine CBS.

Interrogé, jeudi, dans le bureau Oval, en recevant le premier ministre norvégien, Jonas Gahr Store, Donald Trump a assuré qu'il exerçait «beaucoup de pression» sur la Russie. Mais quelles concessions aurait donc faites Moscou à ce stade? «Arrêter la guerre. Renoncer à prendre tout le pays. C'est une assez grande concession.» L'agresseur est donc salué à Washington pour sa retenue, tandis que la victime est bousculée pour son obstination à défendre sa souveraineté.

La fureur de la Maison Blanche a été suscitée par une formule du

président ukrainien, publiée dans le *Wall Street Journal*, le 22 avril. Volodymyr Zelensky rejettait l'idée d'une reconnaissance de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014. «Il n'y a rien à discuter. C'est en violation de notre Constitution.» Outre l'aspect juridique, un tel acte représenterait un abandon définitif des Ukrainiens vivant toujours dans la péninsule annexée en 2014. «Aucun homme politique ukrainien ne peut accepter l'idée que la Crimée fasse partie de la Fédération de Russie», affirme au téléphone le député d'opposition Mykola Kniajytsky, avertis qu'une telle décision «ouvrirait une boîte de Pandore à travers

le monde: cela signifierait que n'importe qui peut s'emparer légalement d'un territoire par la force». Une reconnaissance américaine de l'annexion russe de la Crimée renverserait également une décennie d'engagement américain. Sur les réseaux sociaux, le président ukrainien a d'ailleurs diffusé, mercredi soir, un texte officiel de la première administration Trump, daté de 2018 et signé de l'ancien secrétaire d'Etat, Mike Pompeo. Celui-ci rappelait que la Crimée avait été «saisie par la force en violation du droit international», et appelait au rétablissement de «l'intégrité territoriale» de l'Ukraine.

Volodymyr Zelensky estime qu'un cessez-le-feu complet et respecté est un préalable indispensable à tout règlement négocié. Chez les Européens, la consternation est totale face au positionnement des Etats-Unis, cette façon de bâcler les discussions en concédant l'essentiel à Moscou, sans rien obtenir en retour. «Les Américains disent à Zelensky: "Lâche tout, ou bien on te lâche." C'est repugnant. On ne peut pas endosser un Munich sur l'Ukraine», estime un diplomate européen de haut rang, en référence aux accords de 1938, qui ont dépecé la Tchécoslovaquie au profit de l'Allemagne nazie. Selon ce dernier, le scénario noir serait que



Des sauveteurs interventionnent après un bombardement russe, à Kiev, jeudi 24 avril. AFP

la Maison Blanche désigne nommément le Royaume-Uni et la France comme des freins à la paix, par leur engagement pro-ukrainien. Le sommet de l'OTAN à La Haye, les 24 et 25 juin, s'annonce sous les pires auspices.

**«Les Russes reviendront»**  
Tandis qu'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, est accaparée par la confrontation commerciale avec Washington, Emmanuel Macron joue un rôle-clé en soutien de Kiev, défendant la position du président ukrainien. Selon le dirigeant français, en déplacement à Madagascar, jeudi, «l'énergie des Américains ne doit se porter que sur une seule personne: le président Poutine». Pour M. Macron, «si la Russie dit: "je ne suis pas prête à un cessez-le-feu", elle aura

menti au président américain, elle aura menti à tous ceux à qui elle a dit qu'elle voulait la paix, et il faudra en tirer les conséquences».

A Kiev, jeudi matin, les fouilles se poursuivaient dans les décombres et un nuage de poussière pour trouver d'éventuelles victimes. Le bombardement, dans la nuit, d'un quartier résidentiel de l'ouest de la capitale a éventré un immeuble et endommagé les façades alentour sur des centaines de mètres. La puissance de l'impact a été telle que plusieurs voitures gisaient sur le toit. Ici, «il n'y a que des aires de jeu pour enfants, un magasin et une école», lâche Anna Mikhalochkina, 42 ans, qui patiente pour récupérer des films plastique afin de couvrir les fenêtres brisées de son appartement.

Des sanglots dans la voix, elle narre sa nuit passée dans le couloir de son logement avec son mari, sa sœur et son fils. Ils ont tremblé à cause des explosions, puis ont couru se réfugier dans une station de métro. Deux pièces sur trois de son appartement sont désormais inhabitables. «Poutine veut influencer les gens ordinaires par la terreur et nous forcer à accepter la fin de la guerre à n'importe quel prix», dit-elle. «Mais les gens ne l'acceptent pas. Nous avons fait tellement de sacrifices dans cette guerre. Et tout ça pour

quoi? Pour tout laisser tomber? Non, nous ne pouvons pas.»

Ce constat est partagé, un peu plus loin, par deux copines d'enfance du quartier, âgées de 30 ans, qui observent les ruines. Anastasiia Filippova est directrice d'un camp de vacances pour enfants; Anastasiia Zaleska est photographe, spécialisée dans les photos de famille et de mariage, «des photos d'amour», dit-elle. «C'est difficile pour nous, aujourd'hui, de dire quelle est la meilleure option, commence Anastasiia Filippova, dont le mari combat sur le front. Mais je crois que nous ne devrions pas accepter toutes ces concessions. Nous ne pouvons pas croire la Russie», dit-elle encore, faisant référence aux tentatives de règlement de la guerre du Donbas, déclenchée en 2014, qui n'ont pas empêché l'invasion de février 2022. «Aujourd'hui, ce n'est plus une option. Si nous le faisons, alors les Russes reviendront dans deux, trois ans, bien mieux armés et plus préparés.»

Son amie, Anastasiia Zaleska, est du même avis: «Ces trois dernières années, les Ukrainiens ont perdu tellement de proches, de maris et de frères... Et tout ça pour quoi? Juste pour une capitulation? Ce n'est pas une option.» ■

THOMAS D'ISTRIA  
ET PIOTR SMOLAR

# Volodymyr Zelensky soigne ses relations avec le continent africain

Le président ukrainien a écourté sa visite en Afrique du Sud après une vague d'attaques russes sur Kiev, dans la nuit de mercredi à jeudi

JOHANNESBURG - correspondance

**E**courtée en raison de frappes russes meurtrières sur Kiev, la visite n'en est pas moins historique. Jeudi 24 avril, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, s'est rendu en Afrique du Sud pour rencontrer son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa. Ce déplacement marque le «point culminant» des échanges «florissants» entre les deux pays, a souligné le ministère des affaires étrangères sud-africain.

A l'issue de la rencontre, M. Ramaphosa a salué les «liens d'amitié et de solidarité» entre les deux pays, ainsi que les «avancées significatives» entreprises par l'Ukraine pour renforcer ses rela-

tions avec le continent africain. Il a également réaffirmé la détermination de Pretoria à servir de médiateur dans le conflit en Ukraine, en appelant à un cessez-le-feu «sans conditions», préalable à toute négociation, à l'image des discussions qui avaient permis à l'Afrique du Sud de «[mettre] fin au cauchemar de l'apartheid».

Pour M. Zelensky, il s'agit du premier déplacement en Afrique, en dehors d'une escale express au Cap-Vert, en 2023. Depuis le début de la guerre, en février 2022, Kiev a entièrement revu sa politique africaine pour contrer l'influence russe. Dix nouvelles ambassades ont été ouvertes sur le continent, portant leur nombre à 20. La visite de Volodymyr Zelensky est

d'autant plus importante que l'Afrique du Sud, poids lourd diplomatique sur le continent, occupe la présidence du G20. Elle lui offre aussi un certain succès dans ses efforts pour s'attirer la sympathie du Sud global, dont de nombreux représentants se sont abstenus de condamner l'invasion russe.

**Proximité ambiguë avec Moscou**  
Officiellement «non alignée» dans le conflit russo-ukrainien, l'Afrique du Sud s'est longtemps vu reprocher une proximité ambiguë avec Moscou. En février 2023, des diplomates occidentaux s'étaient agacés que Pretoria organise des exercices militaires avec la Russie le jour du premier anniversaire du début de

la guerre en Ukraine. Un mois plus tard, l'ambassadeur des Etats-Unis en Afrique du Sud, Reuben Brigety, avait accusé, sans preuve, le pays d'avoir livré du matériel militaire à la Russie.

Dans la foulée, M. Ramaphosa avait pris la tête d'une initiative de paix africaine avant de s'envoler, quelques mois plus tard, pour l'Afrique puis la Russie. Ce changement de ton avait alors permis d'apaiser les relations avec Washington, mais ces progrès ont été sapés par le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Ce dernier a mis fin à l'aide américaine à destination de l'Afrique du Sud, lui reprochant ses relations avec la Russie le jour du premier anniversaire du début de

la guerre en Ukraine. Un mois plus tard, l'ambassadeur des Etats-Unis en Afrique du Sud, Reuben Brigety, avait accusé, sans preuve, le pays d'avoir livré du matériel militaire à la Russie.

Pretoria ne tourne pas pour autant le dos à la Russie. Mardi 24 avril, M. Ramaphosa a fait savoir qu'il avait eu une conversation, la veille, avec M. Poutine, lors de laquelle les dirigeants ont «réaffirmé la solidité des relations bilatérales». Si elle n'a pas empêché la visite de M. Zelensky en Afrique du Sud, la Russie l'a toutefois raccourcie, en lançant une vague d'attaques, dans la nuit de mercredi à jeudi, qui a précipité le retour à Kiev du président ukrainien. Le scénario en rappelle un autre: en juin 2023, Moscou avait bombardé Kiev au moment où une délégation de chefs d'Etats africains emmenés par Cyril Ramaphosa s'y trouvait. ■

MATHILDE BOUSSION

# Pakistan et Inde au bord d'une nouvelle guerre

Après l'attentat au Cachemire indien, mardi, les deux Etats voisins se menacent de représailles

NEW DELHI - correspondante

**L**e scénario d'un affrontement militaire entre l'Inde et le Pakistan, deux Etats dotés de l'arme nucléaire, n'est plus exclu. Les deux voisins surenchérissent dans les sanctions et les menaces après l'attaque terroriste de mardi 22 avril, au Cachemire, contre des touristes, qui a tué à 25 Indiens et un Népalais, la plus grave contre des civils depuis les attentats de Bombay, en 2008, ayant fait 175 morts.

New Delhi a immédiatement imputé ce carnage à son rival régional et décidé une série de représailles, dont la suspension du traité sur le partage des eaux de l'Indus, signé en 1960 sous l'égide de la Banque mondiale. C'est la première fois que l'Inde, qui a la maîtrise des fleuves grâce au Cachemire, prend une telle mesure. Islamabad a répliqué jeudi, après une réunion du conseil de sécurité, mêlant les membres du gouvernement et la hiérarchie militaire, dont le rôle est déterminant, au Pakistan.

Dans un communiqué, le premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, qui nie toute implication de son pays dans l'attaque de Pahalgam, prévient que «toute tentative visant à interrompre ou à détourner le cours des eaux appartenant au Pakistan conformément au traité sur les eaux de l'Indus, ainsi que l'usurpation des droits des rivières en aval, sera considérée comme un acte de guerre et fera l'objet d'une réponse avec toute la force de la puissance nationale». Le Pendjab pakistanais, grenier à riz et producteur

de coton, dépend totalement de l'Indus et de ses affluents.

Le Pakistan a décidé de suspendre tous les accords bilatéraux avec l'Inde, dont celui de Simla, datant de 1972, conclu à la suite de la guerre indo-pakistanaise de 1971, qui a conduit à la sécession du Pakistan oriental et à la création du Bangladesh. Accord qui engageait les parties à ne pas modifier unilatéralement la ligne de contrôle les séparant au Cachemire.

## Les diplomates indiens renvoyés

La remise en question de ces accords est inédite et fait dire à l'analyste politique indien Raja Mohan que, «dans un monde où le statu quo territorial n'est plus considéré comme sacro-saint – à voir ce qui se passe à Gaza et en Ukraine –, la perspective d'un redécoupage des frontières et d'une refonte complète des conditions de l'engagement entre l'Inde et le Pakistan n'est plus inimaginable si la crise actuelle continue de s'aggraver».

Le gouvernement pakistanais a également décidé d'appliquer la réciprocité des mesures décidées la veille par le premier ministre indien, Narendra Modi: les visas sont annulés, et les diplomates indiens renvoyés; le seul poste-frontière terrestre entre les

**Islamabad a décidé de suspendre tous les accords bilatéraux avec New Delhi**



Une Indienne se voit refuser l'autorisation d'entrer au Pakistan, au poste-frontière d'Attari, en Inde, le 24 avril. REUTERS

deux pays, au Pendjab, est fermé, ainsi que l'espace aérien et le commerce avec l'Inde.

Comme New Delhi accuse Islamabad de nourrir le terrorisme au Cachemire, le Pakistan accuse l'Inde d'«injecter de l'instabilité dans la région le long des frontières orientales du Pakistan», ce qui «vise à détourner l'attention des efforts de lutte contre le terrorisme, déployés par le Pakistan». Le pouvoir civil et militaire pakistanais estime que les Indiens jouent à exacerber le «terrorisme à l'intérieur du Pakistan», notamment au Baloutchistan. «L'Inde mène une guerre de basse intensité contre nous, et s'ils veulent faire monter les enchères, nous sommes prêts. Pour protéger notre terre, nous ne plierons devant aucune pression internationale», a prévenu le ministre de la défense pakistanais, Khawaja Muhammad Asif.

Des deux côtés de la frontière, la rhétorique belliqueuse est abondamment utilisée par les responsables et les médias à la botte du pouvoir. Dans la journée, s'exprime

mant en public, dans l'Etat du Bihar, M. Modi avait assuré: «L'Inde identifiera, poursuivra et punira les terroristes et ceux qui les soutiennent. Nous les poursuivrons jusqu'au bout de la Terre.» Narendra Modi semble prêt à intervenir pour détruire des infrastructures terroristes au Pakistan, comme il l'a déjà fait en 2016 et 2019, après des attentats, mais avec des effets limités et peu dissuasifs. Et en accentuant le risque inhérent d'escalade.

## Gouvernements impopulaires

Les deux pays ennemis, unis dans une seule nation jusqu'à la partition de 1947, ont-ils intérêt à un nouveau conflit militaire? Ils se sont déjà livrés trois guerres (1947, 1965, 1999) pour tenter d'asseoir leur souveraineté sur le Cachemire, cette région himalayenne à cheval entre les deux rivaux. Lors de la partition, le maharaja Hari Singh régnant sur cette province avait choisi de ne se rallier ni au Pakistan ni à l'Inde. Mais rapidement, pour se défendre contre les

incursions des tribus venues du Pakistan, il demanda l'aide de l'armée indienne et accepta finalement de rattacher son royaume à l'Union indienne, tout en négociant une grande autonomie. Le Cachemire, majoritairement musulman, devint un territoire de l'Inde, un pays où la population est à plus de 80 % hindoue. Le Pakistan ne l'a jamais accepté.

La première guerre dure douze mois et prend fin sous l'égide de l'ONU le 1<sup>er</sup> janvier 1949. Le Pakistan récupère une partie du territoire, l'Azad Cachemire. Une ligne de contrôle est créée. Mais Islamabad reproche très vite à son voisin de ne pas organiser le référendum d'autodétermination du Cachemire prévu dans les accords. Depuis, les hostilités n'ont jamais cessé, et le Cachemire est devenu l'otage du conflit transfrontalier, une région minée par la violence et une militarisation croissante qui nourrit toutes les frustrations.

Un élément politique joue dans le regain des tensions entre les deux voisins. Les gouvernements

indiens et pakistanais ont vu, chacun, leur popularité s'effondrer ces derniers mois. Narendra Modi, réélu difficilement en juin 2024 pour un troisième mandat, s'est maintenu au pouvoir au prix d'une coalition fragile. Il sait que la question pakistanaise est le meilleur moyen de ressouder les Indiens autour de lui.

La reconquête du Cachemire figure à l'agenda de la famille nationaliste hindoue et de l'extrême droite indienne. Très régulièrement, le puissant ministre de l'intérieur, Amit Shah, promet de reprendre le «Cachemire occupé par le Pakistan». Le Pakistan, quant à lui, embourré dans une crise économique et sécuritaire majeure, n'a jamais cessé d'entretenir le chaos au Cachemire. Une semaine avant l'attaque de Pahalgam, le 16 avril, le plus haut gradé du pays, le général Asim Munir, avait suscité l'effroi à Delhi en déclarant à propos du Cachemire: «C'était notre veine jugulaire, ce sera notre veine jugulaire.» ■

SOPHIE LANDRIN

# En Haïti, les gangs menacent de torpiller la transition politique

Le Conseil présidentiel de transition, mis en place il y a un an pour rétablir l'ordre et organiser des élections, est débordé par les bandes armées

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) - correspondant

**R**ares sont les Haïtiens qui ont le cœur à la fête à l'approche de cet anniversaire: vendredi 25 avril, cela fera un an qu'un Conseil présidentiel de transition a été installé à la tête de leur pays en proie, depuis plusieurs années, à une profonde crise politique, sécuritaire et humaine. Cet organe de gouvernance collégiale, composé de neuf membres – dont deux observateurs – désignés par les principales forces politiques du pays, avait été mis en place un mois après la démission de l'impopulaire premier ministre. Ariel Henry, arrivé au pouvoir après l'assassinat du président Jovenel Moïse, en juillet 2021, avait été contraint de quitter son poste en mars 2024, sous la pression des gangs qui terrorisent la capitale.

Le conseil de transition avait reçu pour mission de rétablir l'ordre et d'organiser des élections durant l'année 2025, les premières depuis 2016 dans ce pays caribéen de plus de 11 millions d'habitants. Celui-ci était ensuite censé céder la place, en février 2026, à un gouvernement élu.

Douze mois après la cérémonie d'investiture au Palais national

d'Haïti, à Port-au-Prince, le bilan est accablant. «A l'aube des espoirs qui avaient été placés, et à l'aube du mandat, surtout, qui avait été donné aux membres du Conseil présidentiel de transition, ils ont failli sur tous les points», tranche l'universitaire haïtien Jean-Marie Théodat. «Le départ d'Ariel Henry, qui aurait dû être la clé d'une stabilisation en Haïti, a été une nouvelle occasion ratée», se désole ce maître de conférences en géographie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

## Manque de transparence

Les actes de violence commis par quelque 200 groupes criminels continuent de semer l'effroi et d'endeuiller à un rythme effréné dans l'agglomération de Port-au-Prince et dans d'importantes régions agricoles du centre du pays. «Au cours des seuls mois de février et mars, 1 086 personnes ont été tuées et 383 autres blessées», déplorait, le 21 avril, Maria Isabel Salvador, la cheffe du Bureau intégré des Nations unies en Haïti, lors d'un discours prononcé devant le Conseil de sécurité de l'ONU. «Plus de 6 000 personnes ont été déplacées de force au cours des deux derniers mois», ajoutait la responsable onusienne.

## «Tous les quartiers sont exposés aux gangs. Port-au-Prince risque de s'effondrer»

JAMES BOYARD  
maître de conférences à l'université d'Etat d'Haïti

sées appeler les électeurs aux urnes. «Un premier tour autour du 15 novembre et un second tour début janvier [2026]», avait assuré au Monde, fin janvier, Leslie Voltaire, le membre du Conseil présidentiel de transition qui occupait alors la présidence tournante de cet organe. Son successeur, l'économiste Fritz Alphonse Jean, «a réaffirmé l'engagement de tenir des élections pour transférer le pouvoir à des autorités élues d'ici à février 2026», a noté Maria Isabel Salvador, à l'ONU le 21 avril.

Mais ce délai approche à grand pas, et les Haïtiens sont de plus en plus sceptiques. «Techniquement, il faudrait au minimum douze mois pour planifier l'organisation des élections», indique James Boyard. Or, au vu des faibles progrès réalisés, «il est aujourd'hui matériellement impossible [d'organiser ce scrutin] dans le temps imparti», ajoute l'enseignant-chercheur. Et pour ne rien arranger, en raison du «manque de transparence» dénoncé par plusieurs organisations lors des premières phases du processus électoral, celui-ci pourrait être considéré comme «vicié à la base», avertit Rosy Auguste Ducéna. De quoi aboutir «automatiquement à des élections contestées» si le scrutin tant attendu avait lieu, et

donc, à «une crise post-électorale», prédit la responsable des programmes du RNDDH.

Enfin, aux yeux des observateurs locaux, l'arrivée progressive, à partir de juin 2024, des soldats de la Mission multinationale d'appui à la sécurité n'a pas non plus produit les résultats escomptés. Le déploiement de cette force censée aider la police nationale haïtienne à lutter contre les gangs avait été approuvé en octobre 2023 par le Conseil de sécurité des Nations unies, avant d'être prolongé jusqu'en octobre 2025. A terme, la mission, dirigée par le Kenya, devrait compter 2 500 agents, pour épauler les quelque 10 000 policiers haïtiens. Mais les effectifs du contingent plafonné encore à un millier d'hommes, et ses financements demeurent insuffisants.

«C'est une mission qui, dès le moment de son instauration, paraît sous-dimensionnée par rapport à l'ampleur du défi», juge Jean-Marie Théodat. Du point de vue de cet universitaire, il est désormais indispensable pour venir à bout des gangs de mettre en place «une intervention internationale, concertée, qui permette de renforcer l'armée et la police, pour que les Haïtiens s'occupent eux-mêmes de la sécurité de leur territoire». ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE

# En Irak, Barrot cherche à contrer l'influence de l'Iran

Le chef de la diplomatie française s'est arrêté à Bagdad et à Erbil dans le cadre d'une tournée au Proche-Orient

BAGDAD, ERBIL - envoyé spécial

**I**l est essentiel que l'Irak ne soit pas entraîné dans des conflits qu'il n'a pas choisis.» La phrase prononcée par Jean-Noël Barrot, le ministère des affaires étrangères français à la sortie d'une rencontre avec son homologue irakien Fouad Hussein, mercredi 23 avril, avait valeur de profession de foi. A l'occasion d'une tournée au Proche-Orient, qui l'a conduit aussi au Koweït et aux Emirats arabes unis et devait se conclure, vendredi 25 avril, en Arabie saoudite, le chef de la diplomatie française s'est arrêté deux jours à Bagdad et à Erbil, la capitale de la région autonome du Kurdistan irakien, dans le cadre d'une stratégie d'endiguement de l'influence iranienne dans la région.

Cette étape irakienne s'inscrit dans la continuité de la visite de M. Barrot à Damas, début janvier. La Syrie et l'Irak sont considérés par Paris comme des pays pivots

dans le nouvel ordre régional, post-7-Octobre, marqué par l'affaiblissement de la République islamique chiite d'Iran et de «l'axe de la résistance» qu'elle pilote. Téhéran a perdu, avec la chute du régime de Bachar Al-Assad, son principal allié au Proche-Orient, et a vu le Hezbollah libanais, un autre de ses relais de puissance, être défait militairement par Israël.

«Nous en sommes convaincus, un Irak fort et indépendant est source de stabilité pour toute la région, aujourd'hui menacée par le conflit qui s'est ouvert le 7-Octobre, et la poursuite des activités déstabilisatrices de l'Iran, a ainsi estimé M. Barrot. A cet égard, je tiens à saluer les efforts du gouvernement et du premier ministre pour préserver la stabilité du pays.»

Depuis sa nomination en 2022, Mohammed Chia Al-Soudani, le chef du gouvernement irakien, tente de maintenir un équilibre entre l'Iran, qui a fait de l'Irak une priorité et un lieu de projection de

son influence, et les pays Occidentaux et ceux de la péninsule arabe. C'est cet équilibre que sont venues ébranler les attaques du Hamas en Israël et l'affrontement, à coups de salves de missiles, entre Téhéran et l'Etat hébreu.

#### Accords de sécurité bilatéraux

Le gouvernement irakien s'est efforcé de se tenir à l'écart de cette confrontation, même après que des factions liées à l'Iran ont lancé des roquettes en direction d'Israël depuis son territoire. Le premier ministre irakien est parvenu à contenir leur activisme déstabilisateur, se félicite-t-on du côté de Paris. La France a également apprécié l'opposition couronnée de succès de M. Al-Soudani aux tentatives de ces milices de porter secours à Bachar Al-Assad, dans les jours qui ont précédé sa chute, le 8 décembre 2024.

Les discussions ont aussi abordé le volet antiterrorisme et le rôle de la France dans la lutte contre l'or-

ganisation Etat islamique (EI) dans le contexte du repositionnement des forces américaines dans la région. Les Etats-Unis ont annoncé le 20 avril qu'ils réduiraient de moitié leurs forces en Syrie, ramenant le nombre de leurs soldats à 1000 hommes. La mission de la coalition internationale contre le groupe djihadiste en Irak prendra, elle, fin «au plus tard à la fin du mois de septembre 2025», ont annoncé, en septembre 2024, Washington et Bagdad, qui privilégie désormais des accords de sécurité bilatéraux avec d'anciens membres de la coalition, à commencer par la France.

«Les Irakiens sont aujourd'hui en mesure de faire face aux cellules djihadistes et de sécuriser leur territoire. Le processus de désengagement des Américains est, en soi, un processus naturel. Le problème, c'est le moment et la façon dont ils vont conduire ce redéploiement. Personne ne sait avec certitude quelle forme il prendra ni si cela

«Nous ne pouvons pas laisser dix ans de succès contre le terrorisme être remis en cause»

JEAN-NOËL BARROT  
ministre des affaires étrangères français

Charaa, le président intérimaire syrien, dont elles n'ont pas oublié le passé djihadiste au sein d'Al-Qaïda dans leur pays.

Face à une deuxième menace, constituée par l'ail pro-turque de la rébellion syrienne qui a renversé Bachar Al-Assad, ce sont cette fois les dirigeants du Kurdistan irakien, forts de leurs relations étroites avec la Turquie, qui ont servi de médiateurs. Avec Damas, un compromis avait été trouvé en mars, notamment sous l'égide de Paris, entre Ahmed Al-Charaa, et le chef des Forces démocratiques syriennes, Mazloum Abdi, pour intégrer, au sein du nouvel Etat, les institutions kurdes syriennes. Après avoir diné, jeudi 24 avril, avec Nechirvan Barzani, le président de la région autonome du Kurdistan irakien, Jean-Noël Barrot s'est entretenu avec Mazloum Abdi à Erbil. Sans susciter de commentaire public d'Ankara.

Avant de s'arrêter à Rome, pour les obsèques du pape, puis de rejoindre Paris, le ministre français a atterri, vendredi, en Arabie saoudite. Une halte destinée à préparer la conférence internationale sur la question palestinienne et la mise en œuvre de la solution à deux Etats que Paris et Riyad doivent coprésider, en juin, à New York. ■

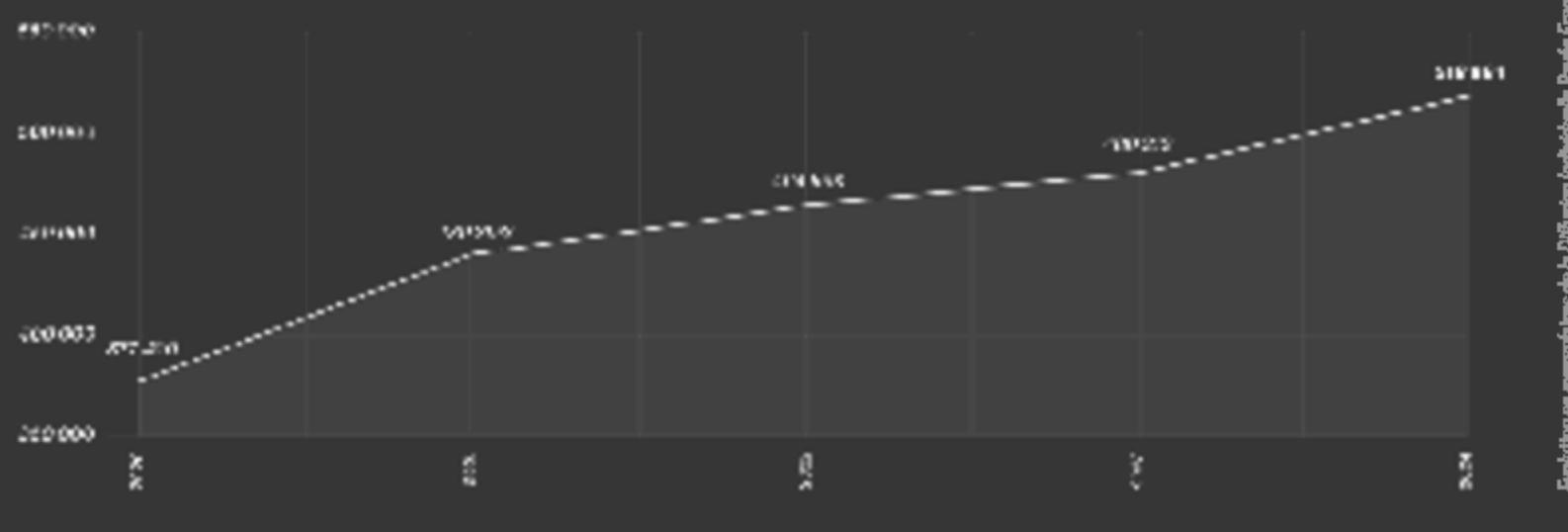
MADJID ZERROUKY

Le Monde

# DES LECTEURS TOUJOURS PLUS NOMBREUX ET FIDÈLES

ETOILES ACPM\* : LE MONDE  
RÉCOMPENSÉ PAR 14 ÉTOILES EN  
5 ANS, DONT 2 NOUVELLES EN 2024

## UNE PROGRESSION CONTINUE DEPUIS 5 ANS



### ★ CONSTANCE DANS LE SUCCÈS

**+141 444**  
exemplaires

La plus forte progression continue de sa diffusion sur 5 ans en valeur absolue dans la catégorie Presse Quotidienne Nationale (2024 vs 2020)

### ★ CLASSIQUE DIFFUSION PRESSE GRAND PUBLIC

**+38 652**  
exemplaires

La plus forte progression de sa diffusion en valeur absolue dans la catégorie Presse Quotidienne Nationale d'une année sur l'autre (2024 vs 2023)

\*Source : Les Étoiles de l'ACPM 2024 récompensent les meilleures progressions de Diffusion Individuelle France Payée et d'Audience en presse réalisées en 2024

## Jordanie : interdiction des Frères musulmans, accusés de subversion

Le sort réservé au Front d'action islamique, bras politique de la confrérie, reste incertain

BEYROUTH - correspondance

**L**es répliques, au Proche-Orient, du séisme constitué par l'attaque du Hamas en Israël, le 7 octobre 2023, suivie par la guerre dévastatrice lancée par l'Etat hébreu contre la bande de Gaza, sont loin d'être terminées. L'interdiction par la Jordanie, mercredi 23 avril, de toute activité des Frères musulmans en est une nouvelle. La branche locale de la confrérie est accusée de chercher à déstabiliser le royaume. La saisie de ses biens a été ordonnée.

Cette mise au ban était pressenti depuis que les autorités d'Amman ont annoncé, le 15 avril, l'arrestation de 16 individus, dont des membres des Frères musulmans. Ils sont accusés d'avoir projeté des attaques sur le sol jordanien, de s'être entraînés à cette fin au Liban, d'avoir détenu des armes et d'en avoir fabriqué d'autres, comme des roquettes. La confrérie a nié tout lien avec ces accusations de complot, sans exclure des initiatives individuelles.

Celle-ci est soumise à des pressions croissantes du pouvoir depuis les manifestations qu'a connues la Jordanie, au début des années 2010, dans le sillage des «printemps arabes». En 2020, la Cour de cassation a prononcé sa dissolution mais la confrérie avait toutefois poursuivi ses activités. Désormais, dans un contexte de recomposition régionale, marqué par l'affaiblissement de l'axe pro-iranien, dont le Hamas – la branche palestinienne des Frères musulmans – est l'un des maillons, le royaume semble déterminé à suivre une approche plus martiale. La diffusion, dans les médias ou sur les réseaux sociaux, des idées des Frères musulmans est passible de poursuites.

L'incertitude demeure sur le sort qui va être réservé au Front

d'action islamique (FAI), le bras politique de la confrérie dans le royaume, premier parti au Parlement depuis les élections législatives de septembre 2024, qui l'ont vu remporter 31 des 138 sièges. Le FAI a suspendu trois de ses membres, soupçonnés d'être impliqués dans le complot déjoué.

#### Fébrilité des autorités

Lors d'une conférence de presse, son secrétaire général, Wael Al-Saqqa, a cherché à éloigner la menace d'une interdiction, affirmant que son parti n'entretenait «pas de relations avec une autre instance organisationnelle». Ce faisant, «le Front d'action islamique a acté sa séparation d'avec la confrérie des Frères musulmans, bien que beaucoup de ses membres proviennent de ce milieu», indique Camille Abescat, docteure en sciences politiques et spécialiste de la Jordanie.

Le score élevé du FAI aux législatives avait provoqué la fureur du Palais. Les islamistes avaient touché les dividendes de leur mobilisation contre la guerre à Gaza, un sujet très sensible en Jordanie, où près de la moitié de la population est d'origine palestinienne. Depuis cette percée, le FAI a veillé à éviter une confrontation directe avec le roi Abdallah II, même s'il s'oppose à l'accord de paix qui lie la monarchie à Israël depuis 1994 et critique la poursuite des échanges sécuritaires et commerciaux entre les deux pays.

La fin de l'exception jordanienne vis-à-vis de l'islam politique témoigne de la fébrilité des autorités depuis le début de la guerre à Gaza. La Couronne se rapproche de la position des poids lourds régionaux que sont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, deux importants bailleurs du royaume, qui ont fait des Frères musulmans leur ennemi numéro un. ■

LAURE STEPHAN

# La recherche polaire française en péril

Plus de 80 scientifiques alertent sur le risque d'« effondrement » de l'Institut Paul-Emile Victor

Il y eut Marc Joseph Marion du Fresne et Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec, qui découvrirent respectivement, en 1772, les territoires subantarctiques des îles Crozet et de l'archipel de Kerguelen. Puis Jules Dumont d'Urville, qui débarqua en terre Adélie, en Antarctique, en 1840. Et Claude Lorius, qui mit en évidence pour la première fois, dans les années 1980, l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique. Les explorateurs et scientifiques français ont, de longue date, été fascinés par les pôles, faisant de la France une nation pionnière en matière de recherche sur ces contrées extrêmes.

Mais, aujourd'hui, cette position est menacée. « On risque un décrochage de la recherche polaire lié à un sous-investissement chronique dans ce domaine, malgré une ambition politique forte », prévient Gaël Durand. Le glaciologue, directeur de recherche au CNRS, coordonne la première prospective polaire, une somme de 230 pages à laquelle ont contribué près de 80 chercheurs français, soit un cinquième de la communauté qui travaille sur les pôles. Le document, qui doit paraître mi-juin et que *Le Monde* a consulté, développe les priorités de la recherche polaire pour la décennie 2025-2035 et les budgets nécessaires afin de permettre à la France de demeurer un « acteur incontournable au niveau mondial ».

En jeu est climatique, alors que le réchauffement des pôles, trois à quatre fois plus important que celui du reste du monde, affecte l'ensemble de la planète. Mais aussi géopolitique, diplomatique, économique et militaire : l'accès à de nouvelles routes maritimes et ressources naturelles, permis par la fonte des glaces, attire les convoitises.

#### Des projets interrompus

Si les experts s'inquiètent, c'est que l'Institut polaire français Paul-Emile-Victor (IPEV) est au bord de l'« effondrement ». De quoi mettre « en péril l'ensemble des activités de la recherche polaire française et compromettre [tre] son rayonnement international », s'alarment les auteurs de la prospective. « L'IPEV est en danger », a quant à lui déclaré Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur de France pour les pôles et les enjeux maritimes, lors d'une réunion à l'Assemblée nationale



Le navire « L'Astrolabe » et la station Dumont-d'Urville, en Antarctique, le 16 janvier 2023. BRUNO CUSA/INSTITUT POLAIRE FRANÇAIS

début avril. Cet opérateur de l'Etat assure la coordination, le financement et la logistique des missions scientifiques dans les régions polaires sur les six bases françaises.

Un rôle que la structure basée près de Brest (Finistère) peine désormais à remplir, faute de moyens financiers et humains. Les effectifs ont peu augmenté depuis sa création en 1992, passant de 42 à 51 équivalents temps plein seulement, alors que l'IPEV gère davantage de missions et de stations. Son budget opérationnel s'avère insuffisant, « deux à trois fois moindre » que celui des opérateurs australien, allemand ou britannique, assure Jérôme Chappelaz, ancien directeur de l'institut.

Depuis 2022, l'envolée des coûts du fioul et du fret a aggravé le déficit de la structure. Ce dernier devrait s'élever à environ 4 millions d'euros cette année, pour 16,5 millions de subventions. Les conséquences sur la recherche seront « majeures », prévoit David Renault, directeur des expéditions

scientifiques de l'IPEV. L'opérateur déploiera un tiers de personnels de moins sur le terrain cet été, interrompant des projets de glaciologie, chimie de l'atmosphère ou astronomie. « Un IPEV asphyxié, ce sont des effets en cascade sur la recherche française », ajoute Gaël Durand. Par exemple : une réduction des observations de terrain sur les calottes glaciaires ou la banquise, donc un moindre calibrage des satellites et des modélisations climatiques moins précises.

L'IPEV est également confronté à un défi colossal : reconstruire la base antarctique Dumont-d'Urville. Ce site de 5 000 mètres carrés, établi en 1956, est devenu vétuste et polluant. « La station sera totalement obsolète d'ici à dix ans », s'alarme Olivier Poivre d'Arvor.

Le chantier devrait durer quarante ans et coûter 120 millions d'euros du fait des conditions extrêmes et des distances. Mais le projet a à peine débuté. Une première feuille de route, avec une ébauche de plans, ne devrait pas

## L'Institut polaire est confronté à un défi colossal : reconstruire la base antarctique Dumont-d'Urville

être prête avant 2026. L'IPEV n'a pu affecter qu'une personne à la préparation des travaux alors qu'il en faudrait une quarantaine, selon une source proche du dossier. « Si on ne planifie pas en urgence ces travaux géants, il n'y aura plus d'activité française en Antarctique », poursuit l'ambassadeur.

Car Dumont-d'Urville constitue la porte d'entrée des scientifiques français sur le continent blanc et la base arrière de la station franco-italienne Concordia. Cette dernière a notamment permis de reconstituer plus d'un million d'années d'histoire du climat dans les carottes de glace. Dans une note

adressée à sa tutelle, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, que *Le Monde* a consultée, la directrice adjointe de l'IPEV, Nathalie Metzler, prévient : « Sans moyens supplémentaires, il doit être fait des choix sur ce qui doit être abandonné. » Contacté, le ministère n'a pas répondu à nos questions.

#### Trois ministres en trois ans

Le manque d'investissements risque par ailleurs de pénaliser les coopérations avec d'autres nations, voire d'alimenter des visées expansionnistes. « La Chine, qui a construit sa cinquième base en Antarctique, pourrait faire une OPA sur Concordia », prévient Jérôme Chappelaz. Si on ne maintient pas notre accès sur le terrain, la recherche polaire française risque d'être reléguée en deuxième division. »

A l'issue du One Planet Polar Summit, fin 2023, Emmanuel Macron avait pourtant annoncé le doublement du budget de la recherche polaire – soit 1 milliard

d'euros sur sept ans. Deux projets devraient voir le jour : la construction d'un brise-glace, en 2028, et le lancement de la Tara Polar Station, une station polaire dérivante baptisée à Lorient (Morbihan), jeudi 24 avril, issue d'un partenariat public-privé. Elle « va renforcer la présence de la France en Arctique pendant deux décennies », appuie Roman Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan.

Les promesses concernant l'IPEV tardent cependant à se concrétiser, dans un contexte d'austérité budgétaire. Les 7,8 millions d'euros versés en 2021-2023 pour la rénovation de Dumont-d'Urville ont servi à la maintenance d'urgence de la station. « On passe notre temps à poser des rustines, mais il faudrait parvenir à voter une hausse pérenne du budget », estime Jimmy Pahun, député (MoDem) du Morbihan et coprésident du groupe d'études sur les pôles de l'Assemblée nationale.

Le manque de visibilité budgétaire est aggravé par les changements de ministres (trois en trois ans) et la collaboration difficile avec l'administration des Terres australes et antarctiques françaises, rattachée au ministère des Outre-mer. Les rumeurs de fusion de l'Institut polaire avec l'Ifremer ou les services techniques du CNRS ont aussi déstabilisé les équipes. Depuis l'adoption de sa stratégie polaire, en 2022, Olivier Poivre d'Arvor appelle à la tenue d'un comité interministériel des pôles, sous l'éigide de Matignon, afin de « programmer des crédits et lancer la rénovation des stations ». Il pourra se tenir en mai, lors d'un comité interministériel de la mer.

En parallèle des actions poursuivies par l'IPEV, les 80 scientifiques de la prospective polaire plaident pour un plan de financement de la recherche de 100 millions d'euros sur dix ans, et la mise en place d'un programme national pour structurer la recherche. Ils recensent 15 « défis de connaissance » tels que le devenir des calottes glaciaires. Alors que les Nations unies ont proclamé une « Décennie de l'action pour les sciences de la cryosphère », de 2025 à 2034, la France doit être prête à participer aux « nombreuses collaborations internationales qui vont voir le jour », estime Gaël Durand – comme au temps des pionniers français. ■

AUDREY GARRIC  
ET LÉA SANCHEZ

# Cancer du sein : le risque plus élevé chez les femmes les plus éduquées

Des grossesses plus tardives et moins nombreuses ainsi que la consommation d'alcool expliquent en partie le phénomène

D e tous les organes, ce sont les seins qui, en matière de cancer, sont les plus exposés : en France, un tiers des tumeurs malignes diagnostiquées chez les femmes, soit plus de 60 000 par an, y sont localisées. Le risque de développer cette affection, qui constitue la première cause de décès par cancer chez la femme, dépend d'une combinaison de facteurs, dont l'âge, les antécédents familiaux, les antécédents personnels et familiaux, ou encore le mode de vie.

Le rôle du niveau d'études – et donc, par extension, du statut socio-économique – dans le risque de cancer du sein a fait l'objet d'un travail de grande ampleur dont les résultats ont été publiés début avril dans la revue *International Journal of Cancer*. Margherita Pizzato, de l'université de Milan (Italie) et du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) à Lyon et ses collègues ont pour cela suivi près de 312 000 femmes vivant dans neuf pays européens (dont la France) et incluses dans la

cohorte prospective EPIC entre 1991 et 2000. Les participantes, recrutées dans la population générale, étaient âgées de 35 à 70 ans au début de l'étude et n'avaient jamais eu de cancer. Parmi elles, un peu plus de 14 400 ont reçu un diagnostic de cancer du sein au cours de la période de suivi de quatorze ans en moyenne qui s'est terminée, selon les centres, entre 2004 et 2010.

Grâce aux informations recueillies au début de l'étude, les chercheurs ont constaté que le risque de cancer du sein – qu'il s'agisse de formes précoces ou invasives, plus avancées – était significativement plus faible chez les femmes ayant étudié moins longtemps. Celles qui s'étaient arrêtées à la fin du primaire, ou qui n'étaient pas allées à l'école, représentaient un risque de tumeurs mammaires diminué de 39 % pour les formes précoces et de 19 % pour les formes invasives, par rapport aux femmes ayant poursuivi des études après le baccalau-

réat. L'effet était un peu moins prononcé mais tout de même significatif, avec un niveau de risque respectivement réduit de 26 % et de 9 %, chez les participantes qui s'étaient arrêtées à la fin du secondaire, par rapport à celles ayant fait des études supérieures.

#### Mieux adapter la prévention

« Alors que la plupart des cancers touchent davantage les catégories socio-économiques les moins favorisées, le cancer du sein fait figure d'exception, avec un taux d'incidence plus élevé chez les femmes bénéficiant d'un meilleur statut socio-économique », souligne Margherita Pizzato. Cette hausse du risque s'explique en partie par des facteurs liés à la reproduction et au mode de vie, comme le fait d'attendre davantage avant la première grossesse, d'avoir moins d'enfants ou encore de consommer plus d'alcool. » Ces résultats, qui permettent de mieux comprendre les facteurs influençant le risque plus élevé de survenue des différents types de

cancers du sein, « sont importants du point de vue de la santé publique et de la communication », estime Gianluca Severi, responsable de l'équipe Inserm qui gère la composante française d'EPIC (la cohorte E3N), au sein du Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations, à Villejuif. « Les données montrent par exemple clairement que les facteurs reproductive et la consommation d'alcool contribuent fortement à la hausse du risque présenté par les femmes les plus éduquées, à l'inverse d'autres facteurs, comme le surpoids ou l'obésité, qui sont moins fréquents dans ces populations », note le chercheur.

L'étude révèle que, pris dans leur ensemble, ces facteurs de risque connus – parmi lesquels figure aussi, mais dans une moindre mesure, la prise de contraceptifs oraux – ne permettent d'expliquer que 20 % à 40 % (selon le type de cancer) de l'écart observé, « ce qui souligne la complexité de l'interaction entre les facteurs sociaux et

biologiques dans le risque de cancer du sein », pointent les chercheurs. On sait par ailleurs que les femmes avec un niveau d'études plus élevé « participent davantage aux programmes de dépistage », note Margherita Pizzato. Or, dans leur analyse, les chercheurs ont constaté que le risque accru de cancer du sein chez les catégories socio-économiques les plus favorisées s'observait surtout pour les formes précoces et les tumeurs hormonodépendantes (comme celles exprimant des récepteurs aux œstrogènes), en général associées à un meilleur pronostic.

Cela peut s'expliquer par le fait que « les cancers les plus agressifs, comme le triple négatif, sont moins détectés par les dépistages car ils se développent très rapidement, et peuvent donc apparaître entre deux mammographies programmées », pointe Gianluca Severi. Si l'étude n'aborde pas la question de la mortalité par cancer du sein, la plupart des données scientifiques suggèrent qu'il n'y a pas de diffé-

rence significative en lien avec le niveau d'études, précise-t-il.

Les résultats de ce travail pourraient permettre de mieux adapter les messages de prévention en fonction des groupes sociaux, et donc aider à « concevoir des campagnes de sensibilisation autour du cancer du sein et de son dépistage, qui correspondent aux besoins des différents milieux socio-économiques », fait valoir Mme Pizzato. La prise en compte du niveau d'études des patientes pourrait, selon elle, également « améliorer la décision partagée autour du dépistage et des traitements, et permettre d'identifier des freins aux soins ».

La chercheuse estime qu'il sera « crucial » de poursuivre les analyses à l'avenir pour déterminer comment évolue l'impact des disparités socio-économiques sur le risque de cancer du sein, dans un contexte où l'on observe notamment un rapprochement de l'âge de la première grossesse entre les différents groupes sociaux. ■

SYLVIE BURNOUF

# La retraite par capitalisation refait débat

Plusieurs organisations patronales plaident pour une évolution des régimes de pension, un « sujet explosif »

Ils ont planché sur un thème qui est poussé par une partie du patronat et par plusieurs personnalités de droite ou du centre-droit. Jeudi 24 avril, les partenaires sociaux ont abordé la question de la retraite par capitalisation dans le cadre de leurs négociations sur les régimes de pension. Les échanges ont permis d'«envoyer des messages» dans un climat «apaisé», ce qui n'était pas acquis d'avance sur «un sujet aussi explosif», selon la formule employée, au terme de la rencontre, par Eric Chevée, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Pour l'heure, il ne s'agit que de réflexions préliminaires, à l'issue très incertaine, mais elles contribuent à entretenir une idée susceptible d'être un enjeu de la campagne présidentielle en 2027.

A la différence d'autres nations, la France a choisi, depuis un peu plus de quatre-vingts ans, d'accorder une place confidentielle à la capitalisation. Dans un tel système, les travailleurs financent leur propre retraite grâce aux cotisations qui sont placées en Bourse. Alors que dans un régime par répartition, ils paient pour les personnes déjà pensionnées.

Dans l'Hexagone, le mécanisme existe principalement sous deux formes. La première est obligatoire et concerne certaines professions. Ainsi en va-t-il de l'Etablissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP), fondé en 2003, avec une gouvernance où les syndicats d'agents et les représentants des employeurs (collectivités locales, hôpitaux, etc.) ont voix au chapitre.

La deuxième modalité notable recouvre l'épargne-retraite supplémentaire, qui, elle, est facultative – la plupart du temps. Entrent dans ce champ des dispositifs proposés par des entreprises à leurs salariés et des produits financiers que les individus ont la possibilité de souscrire, comme le plan d'épargne-retraite. Mais la retraite supplémentaire reste minoritaire, puisque les prestations versées à ce titre représentent moins de 3 % de l'ensemble des droits à une assurance-vieillesse.

#### Angoisse existentielle

Aujourd'hui, plusieurs organisations patronales – à commencer par la CPME, mais aussi le Medef – plaident pour que le système de retraites évolue en profondeur. Schématiquement, leur propos consiste à dire qu'il faut édifier un «pilier de capitalisation collective obligatoire» dont la gestion serait confiée aux partenaires sociaux et qui viendrait compléter nos régimes par répartition. L'un des principaux objectifs affichés est de contrebalancer la dégradation

C'EST QUOI CETTE FOIS?  
L'ISOLATION À 1 EURO?  
LES PIERRES GUÉRISSEUSES?

**L'un des objectifs affichés est de contrebalancer la dégradation relative du niveau de vie des retraités**

«si on pouvait financer les retraites par un surcroît de capitalisation, cela permettrait d'obtenir des taux de remplacement plus élevés, à niveau de cotisation constante».

Toute la question, cependant, est de savoir «comment augmenter la part en capitalisation», souligne Antoine Bozio. Si le montant de cotisations reste inchangé, il faut trouver d'autres ressources. Une des mesures théoriquement envisageables consisterait à «faire baisser les retraites suffisamment pour réaliser des excédents qui puissent être investis», selon l'économiste. Une perspective guère réjouissante: «A court terme, un tel scénario imposerait des restrictions fortes sur le niveau des retraites, puisque les rendements supérieurs des marchés ne seraient disponibles que dans le long terme», explique Antoine Bozio.

**Mise en œuvre ardue**  
D'autres options existent, sur le papier, pour dégager des ressources, comme le mentionne l'économiste Charles Dennery, auteur de Réformer (vraiment) les retraites (PUF, 2024): accroître les prélèvements obligatoires – mais la droite s'y refuse – ou «miser sur la croissance», en relevant le taux d'emploi. Dans tous les cas de figure, introduire davantage de capitalisation «ne peut se faire que très graduellement, à faible dose, et ça ne permettra pas de résoudre la question des retraites sans demander d'efforts aux retraités ou aux actifs proches de la retraite», estime Charles Dennery.

Partisan d'une telle réforme, l'économiste Bertrand Martinot sait que sa mise en œuvre est ardue. Mais pour constituer un fonds de pension par capitalisation, il y a, d'après lui, des solutions, qu'il a exposées dans deux notes, diffusées en novembre 2024 et en mars par La Fondation pour l'innovation politique. A l'en croire, une cotisation destinée à un tel mécanisme peut être mise en place «sans augmenter les prélèvements nets sur les salaires»: cela passe, notamment, par des économies sur des dépenses de solidarité et par une valorisation des pensions à un rythme moins rapide que l'inflation, durant plusieurs années. ■

BERTRAND BISSUEL



relative du niveau de vie des retraités par rapport à celui du reste de la population. Le phénomène, qui se profile pour les décennies à venir, risque de se traduire par une baisse du taux de remplacement, c'est-à-dire que le pourcentage du revenu d'activité qui est conservé à la retraite va se réduire.

Ces préoccupations entrent en résonance avec des prises de position de hauts responsables politiques, le plus souvent membres du parti Les Républicains (LR) ou issus de celui-ci. Dans un entretien au *Figaro* du 15 mars, Edouard Philippe, le candidat d'Horizons dans la course à l'Elysée de 2027, a annoncé qu'il proposera, «pour la

présidentielle (...) un nouveau système» de pensions avec – entre autres – la création d'une couche de capitalisation.

Le lendemain, Gérald Darmanin, le ministre (ex-LR) de la justice, a exprimé le souhait d'«aller vers un système de retraite par capitalisation». De son côté, Philippe Juvin, député (LR) des Hauts-de-Seine, a déposé, en septembre 2024, une proposition de loi visant à instaurer «une capitalisation collective» similaire à l'ERAFP.

Le fait que cette thématique soit aussi présente dans le débat public ne constitue pas une première. «Ce fut déjà le cas, notamment au début des années 1990»,

relate Alexandre Delaigue, professeur d'économie-gestion à l'université de Lille-I. Plusieurs facteurs, d'après lui, concourent à ces réurgences «par vague». «L'industrie financière exerce un lobbying, avec le soutien des milieux patronaux, pour promouvoir de tels dispositifs susceptibles de lui ouvrir de nouveaux marchés, puisque les gestionnaires d'actifs peuvent se voir confier de grosses sommes d'argent», considère-t-il.

Si la capitalisation revient sur le devant de la scène, c'est aussi probablement lié à «une forme d'angoisse existentielle» autour des retraites par répartition, enchaîne Alexandre Delaigue. Les réformes

engagées depuis une trentaine d'années n'ont pas réglé tous les problèmes, observe-t-il: «Dès lors, beaucoup concluent qu'ils n'en auront pas pour leur argent, entre les cotisations versées et le montant de pension qu'ils s'attendent à percevoir.» D'où la tentation de se tourner vers un autre modèle dans lequel on paie pour soi.

L'avantage – souvent mis en avant – de la capitalisation, c'est la rémunération offerte par la Bourse. «Il ne fait aucun doute que le rendement des marchés est supérieur, depuis les années 1980, au rendement de la répartition», affirme l'économiste Antoine Bozio. Par conséquent, ajoute-t-il,

## France Travail intensifie le contrôle des demandeurs d'emploi

L'opérateur public va mettre en œuvre un système rénové à partir de juin, avec pour objectif 1,5 million de chômeurs contrôlés d'ici à 2027

France Travail a publié, jeudi 24 avril, son bilan du contrôle de la recherche d'emploi pour 2024. Un exercice annuel, qui aboutit souvent aux mêmes conclusions. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus contrôlés, mais une part relativement faible se retrouve radiée à l'issue de la procédure.

Cette nouvelle mouture revêt toutefois un caractère différent. Avec la généralisation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, de la loi «plein-emploi», le système de contrôle va être largement modifié. Il va d'abord poursuivre la dynamique engagée

depuis plusieurs années avec une très forte augmentation du nombre de contrôles: près de 1 million en 2025 pour atteindre ensuite l'objectif fixé par le gouvernement de 1,5 million en 2027. Le nouveau système de contrôle sera mis en œuvre à partir de juin.

L'Ex-Pôle emploi l'a expérimenté dans huit régions depuis juillet 2024. En parallèle, la loi qui réforme notamment le revenu de solidarité active, a créé un nouveau régime de sanction appelé «sanction-remobilisation» qui pourra entraîner une suspension de l'allocation avec un versement

rétroactif si la personne se met en règle. Lors de cette expérimentation, France Travail n'a toutefois pas pu utiliser le nouveau régime de sanction, avant que le décret qui en fixe les contours ne soit publié, ce qui est prévu pour juin.

**Signalement par des conseillers**  
Une partie des contrôles va également disparaître, ceux que l'opérateur nomme «la gestion de la liste». Des contrôles gérés mécaniquement en agence qui veulent sanctionner une absence à une convocation, sans prendre en compte la situation générale

de la personne. «Des gens qui recherchaient activement un emploi, mais rataient un rendez-vous, étaient sanctionnés. C'était injuste, d'autant que c'étaient les plus fragiles qui avaient le plus de mal à justifier leur absence», explique le directeur du programme «Proposer des parcours d'accompagnement personnalisés» de France Travail, Jean-Pierre Tabour.

Dorénavant, après une absence à un rendez-vous, la personne sera informée par courrier, et son dossier sera transmis à une plate-forme de contrôle, dont les effectifs vont être renforcés d'ici à la

fin 2025. «La situation du demandeur d'emploi sera analysée globalement, pour connaître les conditions de son absence, savoir si elle recherche activement un emploi ou non», poursuit M. Tabour.

En attendant ces changements, les résultats de l'année 2024 sont conformes à ceux des années précédentes. Ce sont 610 780 contrôles qui ont été effectués, une hausse de 16,7 % par rapport à 2023. 56 % d'entre eux ont été déclenchés sur des publics spécifiques, comme les demandeurs d'emploi recherchant un métier en tension ou ayant suivi une for-

mation. Les autres sont notamment le fait de procédure aléatoire (20 %) et de signalement de conseillers en agence (15 %).

Résultat, 55 % des contrôles clôturés en 2024 ont confirmé la recherche d'emploi et 21 % ont entraîné une «remobilisation de la personne». Enfin, 17 % des contrôles ont abouti à une radiation d'un mois avec suppression de l'allocation, voire plus en cas de manquements répétés. La majeure partie de ces personnes sanctionnées (47 %) l'ont été après un contrôle lié à un signalement en agence. ■

THIBAUD MÉTAIS

**P.1 • TRIBUNE** Pr Antoine Tesnière • **LA PAROLE À...** Olivier Laureau « Sans innovation, la souveraineté n'est qu'une illusion » • **P.2 • ÉCONOMIE** Reconnaître la valeur sociétale du médicament • **RADIOLOGIE** Une imagerie accessible à tous les patients • **FRANCE BIOTECH** Un pilier de l'écosystème HealthTech français • **LE SECTEUR DE L'E-SANTÉ** En 6 chiffres • **P.3 • ENGAGEMENT** La France doit renforcer l'accès des patients à l'innovation • **CARTE BLANCHE À...** Pr Philippe Berta, généticien, ancien député du Gard : « La médecine personnalisée devient réalité » • **STRATÉGIE** Investir pour la santé, avec une vision d'avenir forte • **OBÉSITÉ** Le bon usage des traitements.



© V.H.-Parisanté Campus/DR

# Grand Angle

Spécial Innovation en santé

[www.grandanglesante.fr](http://www.grandanglesante.fr)

## UN ENJEU SANITAIRE... UN DÉFI ÉCONOMIQUE

En phase d'accélération, l'innovation en santé appelle à structurer l'écosystème français pour attirer les meilleurs investissements et assurer l'indépendance sanitaire du pays.

### → TRIBUNE

**Pr Antoine Tesnière,**  
Directeur général de Parisanté  
Campus

### IA EN SANTÉ : DES PROMESSES AUX RÉSULTATS

**Le Sommet pour l'action sur l'IA** (intelligence artificielle), qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 février, sous l'égide du président de la République, a été un moment clé pour le développement de l'IA en santé. Un cap, des moyens, une stratégie et une gouvernance ont été annoncés, pour que les promesses portées par ces technologies de rupture puissent se concrétiser. Grâce à l'intelligence artificielle, toutes les composantes liées à l'innovation en santé sont appelées à s'accélérer à grande vitesse. R&D, recherche clinique, précision diagnostique, solutions de santé hybrides, accès aux soignants, parcours de santé, recueil de l'expérience patient.. Outre la délivrance des soins pour les patients atteints de pathologies chroniques, l'IA offre un potentiel inédit pour accélérer les transitions du système français et évoluer vers un modèle de prévention. L'engagement de cet effort, au plus haut sommet de l'Etat, tombe à point nommé. Dans un contexte où les tensions géopolitiques n'ont jamais été aussi fortes, nous devons être capables d'innover, à l'échelle de la France mais également de l'Europe, pour attirer des chercheurs et des ingénieurs, bâtir des modèles d'IA fondés sur la confiance, la sécurité et la souveraineté, et gagner des batailles décisives pour la santé de demain. Reconnue mondialement pour la qualité de ses chercheurs et la compétence de ses médecins, la France, dans le cadre européen, doit être en mesure de structurer un écosystème favorable à l'IA en santé, de susciter et valoriser des innovations numériques utiles pour les patients et les professionnels, de construire un espace partagé et transparent d'exploitation des données au service d'une meilleure santé pour l'ensemble des citoyens. C'est la mission confiée à Parisanté Campus, que j'ai l'honneur de diriger, et qui vise à rassembler l'ensemble des acteurs du numérique. « Pour que grandisse le numérique en santé », c'est la ligne d'action qui mobilise notre énergie. Et c'est un engagement envers les citoyens français : grâce au numérique en santé, chacun d'entre nous pourra vivre mieux, plus longtemps, et en bonne santé. ☺

**Cinq ans après l'apparition du Covid, la santé** connaît une vague d'innovations sans précédent. Derrière la mise au point, dans des temps record, des vaccins à base d'ARN messager, les technologies et les thérapeutiques se conjuguent pour produire des solutions de soins inédites. L'oncologie et les maladies rares concentrent les investissements, mais les applications s'étendent pour apporter de nouveaux progrès dans de nombreux domaines. Maladies infectieuses, maladies neurologiques, pathologies cardiovasculaires, diabète, maladies rénales... les avancées s'affichent d'abord dans le champ du diagnostic, grâce aux progrès récents de la biologie et de l'imagerie. Déetectées à des stades de plus en plus précoce, ces maladies disposent de nouveaux médicaments, dont la plupart sont désormais issus de la biotechnologie.

#### PLUS DE 650 BIOMÉDICAMENTS SONT ACTUELLEMENT EN DÉVELOPPEMENT

Pour les patients, l'innovation en santé représente l'espoir de batailles décisives à gagner face à l'aléa de la maladie. Et le déploiement de l'IA à grande échelle va contribuer à accélérer considérablement la mise au point de traitements efficaces, avec des effets secondaires mieux maî-

trisés. Cependant, la question est posée : cette médecine d'excellence sera-t-elle accessible à tous ? En France, pays reconnu pour la qualité de ses chercheurs, de ses cliniciens et de ses centres d'expertise, le maillon faible reste la capacité à financer cette innovation, en demeurant fidèle aux valeurs d'universalité : le bon traitement, au bon patient, au bon moment et sans reste à charge.

Outre ces enjeux de solidarité, l'autre défi est économique. Face aux coûts considérables de l'innovation, le pays doit être capable d'investir pour attirer les entreprises de santé, faciliter leur ancrage industriel et assurer la souveraineté sanitaire du territoire. Le plan France 2030 vise à y répondre... à condition, bien sûr, que la situation de crise budgétaire le permette. © Stéphane Corenc

### LA PAROLE À... Olivier Laureau, Président de Servier

## « SANS INNOVATION, LA SOUVERAINETÉ N'EST QU'UNE ILLUSION »

**Les bouleversements dont nous** sommes témoins sur la scène géopolitique bousculent les grands équilibres planétaires et nos certitudes. Ils éclairent également d'une lumière crue les dépendances et les vulnérabilités européennes. Dans un monde multiconflictuel, le fameux concept d'autonomie stratégique ne se limite plus aux enjeux de sécurité et de défense. Il s'applique à tous les domaines, à commencer par celui de la santé.

Dès lors, notre priorité absolue doit être de nous doter des mêmes atouts que nos principaux compétiteurs mondiaux, américains et chinois, à savoir leur puissante capacité d'innovation, la solidité de leur outil industriel et de meilleures conditions d'accès aux médicaments.

Ces trois piliers constituent les fondements d'une industrie de la santé autonome, durable et compétitive. Chacun d'eux revêt une importance capitale et contribue à l'émergence des solutions qui permettront de traiter notamment les trois grandes pathologies de demain : les maladies chroniques, l'oncologie et la neurologie. Cependant, dans cette lutte pour la souveraineté sanitaire, c'est l'innovation qui conditionne tout le reste. Sans elle, nous perdons non seulement notre autonomie, mais aussi notre liberté de choix en matière de soins.

Pour répondre à cette exigence, plusieurs impératifs s'imposent à

nous. Une innovation de classe mondiale requiert en premier lieu la formation de puissants écosystèmes alliant la science, la médecine, les technologies et les données numériques, notamment l'intelligence artificielle, sur le modèle des

tion, tout en offrant à ces talents un cadre attractif et propice à leur développement.

Autre impératif : la visibilité de long terme. Il ne peut y avoir d'innovation sans la garantie que les risques et les incertitudes qui lui sont inhé-

« Sans une volonté politique, sans un soutien résolu à l'innovation, sans une planification sur le long terme offrant une stabilité aux acteurs de la santé, la souveraineté sanitaire ne se concrétisera pas. »

Olivier Laureau



« clusters » existant à Boston, à Shanghai ou à San Francisco. Il faut maintenant accélérer cette logique à l'échelle européenne en capitalisant sur des clusters privés et publics mieux organisés et plus focalisés, afin de pouvoir anticiper et couvrir efficacement les thématiques de demain en recherche médicale. Pour développer ces innovations, les talents représentent un maillon essentiel. Il faut anticiper et dessiner les parcours de formation en Europe, qui nous permettront de rester dans la course à l'innova-

rents seront couverts. Il s'agit en fait de trouver le bon équilibre entre la protection des investissements des industries pharmaceutiques par nature exposées au risque, et l'accès de tous aux innovations thérapeutiques.

Se pose ensuite la question de l'industrialisation. La politique française et européenne des trente dernières années a conduit un certain nombre de laboratoires à faire fabriquer ou à acheter leurs principes actifs en Asie, parfois même à y produire leurs produits finis.

Cette logique, uniquement guidée par les coûts, a touché ses limites. Aujourd'hui, politiques et industriels affichent la volonté de pérenniser les capacités de production en Europe. C'est évidemment une bonne chose si nous voulons continuer à peser dans le grand jeu mondial et cela requiert de la stabilité et de la visibilité pour des investissements qui portent sur trente ans. Enfin, n'oublions pas l'accès aux soins. Une problématique complexe, croisant les questions de brevets, de conditions de prix, de remboursement, les procédures d'autorisation et les différences de doctrine. Ce dernier point est central, car l'évaluation pharmaco-économique d'une innovation thérapeutique n'est pas menée de la même façon aux Etats-Unis, en Chine ou en Europe, ni même au sein des pays européens. La durée de la procédure diffère. Les critères d'évaluation, également. Or ils conditionnent à la fois la protection et le prix des médicaments concernés, donc leur compétitivité. Voilà les combats qui sont devant nous. Sans une volonté politique, sans un soutien résolu à l'innovation, sans une planification sur le long terme offrant une stabilité aux acteurs de la santé, la souveraineté sanitaire ne se concrétisera pas.

Et l'Europe risquerait de perdre sa place dans cette compétition planétaire. © S.C.



## Économie → RECONNAÎTRE LA VALEUR SOCIÉTALE DU MÉDICAMENT

Au-delà de leur efficacité clinique, les innovations peuvent contribuer à améliorer l'efficience des soins et la qualité de vie des patients, comme l'explique Frédéric Chassagnol, Directeur général délégué de Roche Pharma France.

### On entend souvent parler de la valeur sociétale de l'innovation. Que recouvre-t-elle ?

C'est en effet une dimension souvent associée à l'innovation dans le domaine de la santé. Pour les industriels du secteur, la vocation principale d'un médicament ou d'un produit de santé, c'est d'abord d'apporter un bénéfice clinique au patient. Mais certaines innovations peuvent offrir d'autres progrès, au-delà de leur efficacité thérapeutique. C'est le cas notamment pour les nouveaux modes d'administration de médicaments. Chez Roche, nous croyons qu'une innovation thérapeutique peut avoir un impact concret sur l'ensemble du système de santé. Nous sommes l'un des premiers investisseurs mondiaux en santé. Ces cinq dernières années, nous avons investi plus de 450 millions d'euros dans la R&D en France et déployé en 2023 près de 250 études cliniques, incluant près de 15 000 patients.

### Concrètement, comment cette valeur se traduit-elle pour le patient et le soignant ?

Prenons un exemple. En oncologie, mais aussi dans certaines maladies neuro-dégénératives ou des maladies du sang, de nouvelles moda-



lités de délivrance des traitements se développent. Grâce à la mise au point de formulation administrable par voie sous-cutanée au lieu d'une intraveineuse, il devient possible d'injecter un traitement en beaucoup moins de temps. Ainsi, dans certains cancers, on peut passer d'une heure, voire plusieurs heures, à quelques minutes de temps d'injection ! Les avantages pour le patient sont évidents : une qualité de soins améliorée, moins de temps passé à l'hôpital, un parcours de soins optimisé et, fréquemment,

une meilleure adhésion au traitement proposé. Bénéfique pour le patient, cette avancée l'est également pour les hôpitaux. Ils peuvent prendre en charge davantage de patients, dans de meilleures conditions, mobiliser moins de soignants et, dans certains cas, ils peuvent même traiter le patient à son domicile. C'est l'ensemble du système de santé qui y gagne en productivité et en efficience. Cette valeur sociétale peut se mesurer à partir de divers indicateurs, comme la satisfaction des patients, les économies sur les

hospitalisations et les trajets évités, les économies pour l'Assurance-Maladie, le nombre de congés d'aidants épargnés ou encore le retour au travail plus précoce du patient.

**« Chez Roche, nous croyons qu'une innovation thérapeutique peut avoir un impact concret sur l'ensemble du système de santé. »**

Frédéric Chassagnol

car c'est un facteur clé pour établir la juste valeur d'un médicament.

### Selon vous, pourquoi est-il essentiel de valoriser l'innovation ?

Il y a bien sûr un enjeu d'attractivité. Valoriser au plus juste les solutions thérapeutiques incitera les entreprises de santé à investir dans la R&D en France. Au-delà, c'est la vision stratégique qui doit évoluer : la santé ne doit plus seulement être perçue comme une dépense à rationaliser, mais comme un investissement pour l'avenir ! Etre en bonne santé est vertueux économiquement pour l'ensemble de la société. La difficulté, bien sûr, c'est de sortir du court-termisme budgétaire, pour investir sur le moyen et le long terme. Il faut également plus de souplesse dans la gestion des moyens consacrés à la santé, s'extraire de la logique des enveloppes cloisonnées et réfléchir à des modalités de financement selon les parcours de soins par pathologie. C'est dans ce cadre qu'il sera possible de tenir compte des économies directes et indirectes générées par la valeur sociétale des innovations. ☐ S. C.

Information communiquée par le laboratoire Roche.

## Radiologie → UNE IMAGERIE ACCESSIBLE À TOUS LES PATIENTS

Entreprise leader dans l'imagerie médicale, Fujifilm entend contribuer à la radiologie de qualité pour tous.

Entreprise mondialement connue dans l'univers de la photographie, Fujifilm a réussi son pari : surmonter la transition de l'argentique au numérique et la disparition des pellicules, pour se réinventer dans de nouveaux secteurs. Aujourd'hui, la santé est au cœur de la stratégie de croissance de la société japonaise. Elle s'investit notamment dans le domaine de l'imagerie, avec l'ambition de conjuguer performances technologiques et confort pour les patients comme pour les professionnels. « Nous souhaitons, par exemple, rendre les patientes actrices du dépistage, en proposant des solutions de mammographie qui leur permettent d'ajuster elles-mêmes la compression du sein », illustre Alexandra Paillas, Directrice Business Unit Modalité et Ultrasons chez Fujifilm Healthcare France. Cette avancée technologique contribue à améliorer la participation au dépistage organisé du cancer du sein. Face aux tensions géographiques en termes d'accès aux soins, Fujifilm met ses innovations au service des patients, visant une plus grande équité entre tous. L'IRM ouverte, par exemple, qui se présente



« Grâce à nos systèmes d'IRM, nous sommes engagés pour une imagerie inclusive accessible à tous, y compris pour les patients en marge d'une prise en charge standardisée. »

Alexandra Paillas

comme une plateforme ouverte sur les côtés et non plus comme un tunnel potentiellement oppressant, propose un environnement apaisant pour les personnes claustrophobes, celles souffrant d'obésité ou les enfants. Autre nouveauté, l'IRM à aimant permanent s'appuie sur une technologie économique en énergie, facile à installer, à déplacer, et donc adaptée pour améliorer l'offre de soins radiologiques dans les déserts médicaux. « Grâce à nos systèmes d'IRM, nous sommes engagés pour une imagerie inclusive accessible à tous, y compris pour les patients en marge d'une prise en charge standardisée », souligne Alexandra Paillas.

Outre la performance technologique, Fujifilm s'attache à répondre aux enjeux de la santé durable. Certains équipements de la gamme peuvent ainsi fonctionner avec une consommation similaire à un PC puissant ou même à l'énergie solaire. Le procédé zéro hélium, lui, permet de préserver les réserves de ce gaz coûteux et polluant. « Avec ces approches, nous démontrons que progrès médical et respect de l'environnement peuvent aller de pair », conclut Alexandra Paillas. ☐ S. C.

## France Biotech → UN PILIER DE L'ÉCO-SYSTÈME HEALTHTECH FRANÇAIS

Dans un environnement complexe marqué par l'accélération technologique, l'évolution des cadres réglementaires et la tension sur les financements, la filière HealthTech française structure sa réponse pour rester compétitive. France Biotech, acteur central de cet écosystème, joue un rôle clé.

Frédéric Girard, son Président, en dévoile les priorités.

Crée en 1997, France Biotech est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé et leurs partenaires. Elle accompagne start-up, PME et ETI pour faire émerger des leaders internationaux capables de développer des innovations accessibles aux patients. Sur ses 750 adhérents, 47 % relèvent de la biotech, 22 % de la medtech et 31 % du numérique.



### SIX AXES D'ACTION POUR PROPULSER L'ÉCOSYSTÈME HEALTHTECH

Pour répondre aux enjeux stratégiques du secteur, l'association articule son action autour de six priorités. D'abord, elle facilite l'accès à une information claire, fiable et accessible, quel que soit le niveau d'expertise des acteurs du secteur. Elle joue également un rôle clé dans le soutien au financement de l'innovation, condition sine qua non pour faire émerger les technologies de demain. Sur le plan réglementaire, l'association entend inspirer et accompagner les grandes réformes, tant au niveau national qu'européen, pour favoriser un cadre plus visible et adapté aux spécificités

des HealthTechs. Autre axe prioritaire : accélérer le développement préclinique, clinique et industriel des innovations en France, afin de renforcer la souveraineté sanitaire et la compétitivité du pays. Consciente de l'enjeu essentiel que représentent les données de santé, elle s'engage à créer un environnement propice à leur accès et à leur utilisation.

dans une logique centrée sur le patient. Enfin, l'association travaille activement à renforcer l'attractivité de la filière HealthTech en valorisant les carrières, en formant les talents et en encourageant l'installation de compétences clés sur le territoire. En parallèle, elle organise des événements fédérateurs comme le Panorama France HealthTech, une étude annuelle qui présente les chiffres clés et les grandes tendances du secteur des entreprises HealthTech françaises, les Trophées de la HealthTech, récompensant les start-up innovantes en santé, et le CHU HealthTech Connexion Day, favorisant les liens entre start-up et hôpitaux, qui aura lieu, cette année, le 9 décembre à Bordeaux. ☐ S. C.

## LE SECTEUR DE L'E-SANTÉ EN 6 CHIFFRES

Source Bpifrance le Hub

### UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE

- ➊ **78,1 Mds€ VALEUR ESTIMÉE** du marché mondial de l'e-santé B2C en 2025.
- ➋ **+1 Md€ MONTANT TOTAL LEVÉ PAR LES START-UP** de l'e-santé en France en 2022.
- ➌ **20 % DE CROISSANCE ANNUELLE PRÉVUS POUR LE MARCHÉ** des digital therapeutics (DTx).
- ➍ **+70 % D'UTILISATION DE LA TÉLÉCONSULTATION** entre 2019 et 2020, passant de 1,2 million à 2 millions de consultations en quatre ans.

### UNE ADOPTION CROISSANTE DES SERVICES NUMÉRIQUES DE SANTÉ

- ➎ **3/4 DES REVENUS DU MARCHÉ** de l'e-santé proviennent de services en ligne (pharmacies et consultations médicales en ligne).
- ➏ **2 Mds€ DE CA MONDIAL ATTENDUS** des applications de santé en 2025, soit une augmentation de +77 % en quatre ans.

## Engagement → LA FRANCE DOIT RENFORCER L'ACCÈS DES PATIENTS À L'INNOVATION

Avec son pipeline de plus de 190 projets, AstraZeneca est l'un des leaders de l'industrie pharmaceutique. Anne-Laure Dreno, Présidente de sa filiale française, plaide pour des politiques visant à mieux accueillir l'innovation en France, tout en renforçant son attractivité et sa souveraineté.

### Comment AstraZeneca accélère-t-il le progrès thérapeutique ?

La recherche progresse à un rythme exceptionnel. AstraZeneca en est un des principaux moteurs, ayant investi plus de 13 milliards de dollars en R&D en 2024 pour lancer 20 nouveaux médicaments d'ici à 2030. Ainsi, nous pourrons répondre aux besoins non couverts de millions de patients dans nos aires thérapeutiques (cancer, maladies respiratoires, cardiovasculaires et rénales, maladies rares...). Nous sommes particulièrement investis en France, en étant l'un des principaux contributeurs à la recherche clinique (+ 150 études en cours en 2024).

### La France est-elle prête à accueillir ces innovations ?

La France a des atouts incontestables, scientifiques notamment. Néanmoins, des réformes sont urgentes. D'abord, pour améliorer l'évaluation clinique. Aujourd'hui, il est impossible de reconnaître les bénéfices de molécules pour des maladies à évolution lente. Les essais cliniques ne peuvent pas durer aussi longtemps que l'évolution naturelle de la pathologie. Nos voisins européens ont intégré d'autres critères qui le permettent, tout aussi efficacement mais de manière indirecte. Par exemple, les médicaments hypocholestérolémiant anti-PCSK9 ont été



© Alex Bonnemaison-AstraZeneca / DR

mis à disposition très vite chez eux, sur la base de leur efficacité à abaisser le taux de cholestérol. En France,

ce n'est qu'une fois l'effet démontré sur la morbi-mortalité que les patients à haut risque cardiovasculaire y ont eu accès. Bien trop tard. Ensuite, en ne faisant plus reposer la majeure

**« La France doit prendre des mesures décisives pour garantir aux patients français un accès rapide et équitable aux traitements innovants. » Anne-Laure Dreno**

partie de la charge budgétaire sur les innovants. Les mécanismes de maîtrise du budget médicament, dont la clause de sauvegarde\*, ont été modifiés pour alourdir la contribution des

laboratoires innovants et favoriser les producteurs de médicaments anciens et les génériques. Il faut faire l'inverse. Dans un contexte international hyperconcurrentiel, alors que l'innovation pharmaceutique est une priorité, tout est lié : soutenir l'innovation permet d'attirer des essais cliniques - déjà un accès à l'innovation pour les patients -, des investissements industriels, et de renforcer sur le long terme notre souveraineté et notre compétitivité scientifique. © S. C.

\* Mécanisme de reversement annuel par les laboratoires pharmaceutiques de la somme dépassant le montant fixé chaque année par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS).

## CARTE BLANCHE À... → Pr Philippe Berta, Généticien, ancien député du Gard

## « LA MÉDECINE PERSONNALISÉE DEVIENT RÉALITÉ »

### Quelles sont les avancées thérapeutiques majeures et comment vont-elles changer la vie des patients ?

Les avancées thérapeutiques majeures se font pour beaucoup à travers le passage de thérapies conventionnelles, ciblant un grand nombre de patients et le plus souvent de nature chimique, à des biothérapies (anticorps, peptides, protéines, gènes, cellules) dont la production reste beaucoup plus complexe et donc onéreuse.

Leur développement se fait aussi de concert avec le développement des outils diagnostiques permis par les « omics » et l'IA, ce qui aide à mieux caractériser la pathologie mais aussi le patient qui la porte.

L'ère de la médecine personnalisée, relevant depuis plus de vingt ans du discours et des intentions, devient et deviendra de plus en plus une réalité.

L'oncologie, avec l'approche CAR-T en hématologie, en témoigne, en offrant également aujourd'hui des perspectives prometteuses pour les tumeurs solides. Autre exemple, la vaccination thérapeutique individuelle, par exemple contre les cancers liés au papillomavirus, laisse espérer l'éradication à terme de certaines maladies.

N'oublions pas, enfin, le potentiel des technologies à base d'ARNm, qui reste encore cependant à confirmer.



© DR

### L'écosystème français est-il de nature à favoriser l'accueil de l'innovation ?

Il a longtemps été pionnier dans un domaine que je connais bien, les maladies rares, avec un cadre propice pour le développement de thérapies innovantes. Cependant, il faut s'inquiéter d'une forme de « décrochage », comme l'illustre la dégradation de notre pays sur le plan de la recherche clinique, derrière l'Espagne et l'Allemagne. Si l'on prend le cas des thérapies géniques, nous sommes en retard, à défaut d'anticipation des besoins et de programmes de développement ambitieux. Cela se traduit par un recul depuis plusieurs années dans les classements internationaux, une perte de chance pour les patients et la fragilisation de notre économie associée. Notre modèle d'évaluation ou encore de financement doit hâter sa mutation au risque de l'accélération de la perte de notre compétitivité.

### Comment adapter les parcours de soins pour un accès optimisé à l'innovation ?

Si l'accès au diagnostic se doit de respecter l'équité territoriale, il doit aussi faire appel de façon plus systématique et rapide à l'approche génomique. La haute technicité, à travers plates-formes technologiques de pointe et savoir-faire, doit conduire pour le traitement à une extrême rationalisation à travers quelques grands centres aux domaines d'intervention bien délimités. © S. C.

## Stratégie → INVESTIR DANS LA SANTÉ, AVEC UNE VISION D'AVENIR FORTE

Pour l'économiste de la santé Frédéric Bizard, Professeur d'économie, ESCP, Président Fondateur de l'Institut Santé, la France perd du terrain en matière de soutien à l'innovation en santé, mais elle peut encore se relancer.

### L'innovation s'accélère. L'écosystème français est-il à la hauteur ?

L'arrivée massive d'innovations, tant dans les thérapies médicamenteuses que dans les champs du diagnostic, des technologies médicales ou de la santé numérique, offre des espoirs considérables sur le plan médical et sanitaire. Les bienfaits pour les patients tardent à se traduire en France,



car notre système de santé ne fait pas de la diffusion massive et rapide de ces innovations une priorité. 63 % seulement des nouveaux médicaments autorisés en Europe entre 2019 et 2023 sont disponibles sur le marché français, contre 88 % en Allemagne. Entre l'obtention de l'AMM et l'arrivée sur le marché, il faut en moyenne 527 jours en France, versus 120 en Allemagne. Le dispositif d'accès précoce, en l'aménageant, doit devenir le droit commun. Il faut simplifier la gouvernance (une seule agence) et considérer les innovations à leur juste prix. Rechercher des gains d'efficience sans prioriser les innovations est antinomique.

### La France est-elle compétitive sur le plan international pour attirer des investissements ?

Je dirais que la situation est contrastée. C'est le 5<sup>e</sup> marché pharmaceutique mondial, et il est donc au cœur des stratégies de développement des entreprises de santé. Grâce à l'excellence de ses chercheurs et de ses cliniciens, c'est également un pays prisé pour des travaux de R&D, dans des domaines clés pour l'innovation,

comme l'oncologie ou les maladies rares. Cependant, la complexité réglementaire, l'excès des prélevements obligatoires (généraux et spécifiques au médicament) et les délais de constitution des essais cliniques freinent largement les investissements. La France a perdu du terrain dans les années 2000 et 2010, en sous-estimant l'impact du virage des biotechnologies.

L'investissement public en R&D dans le domaine médical a baissé de 28 % de 2011 à 2018 versus +16 % au Royaume-Uni. Le plan France 2030 (7,5 Mds € pour la santé) tente de compenser ces retards, mais le manque de priorités stratégiques conduit à une dispersion trop large des investissements.

### Que faut-il changer pour redevenir le leader européen de la santé ?

Il faut changer de paradigme : accepter de considérer la santé comme un investissement d'avenir pour la société et non plus seulement comme une dépense de soins à socialiser, et revoir la gouvernance pour simplifier les conditions d'accès à l'innovation. Les politiques doivent prendre en compte ce que les économistes appellent les « externalités positives », soit les gains économiques générés par l'innovation, grâce à la réduction de l'incidence des pathologies lourdes sur le système (prévention et gains d'efficience sur les soins). © S. C.

FR-22184 - 04/2025 Information communiquée en collaboration avec l'entreprise de santé AstraZeneca.

Lilly France a lancé, le 31 mars, une nouvelle campagne de sensibilisation grand public intitulée « L'obésité, c'est un truc de malades ». Elle vise à rappeler que l'obésité est une maladie chronique<sup>(1)</sup> et que les traitements médicamenteux développés à cet effet doivent être réservés et utilisés dans le respect strict de leur indication.

## Obésité → LE BON USAGE DES TRAITEMENTS

Aujourd'hui, l'obésité constitue un enjeu de santé publique majeur, touchant 18 % de la population<sup>(2)</sup>, soit près de 10 millions de Français. Ce chiffre pourrait atteindre 30 % d'ici à 2030.

Pourtant, une étude menée par Lilly en partenariat avec deux associations de patients<sup>(3)</sup> montre que cette pathologie reste mal reconnue, y compris par les personnes concernées. Cependant, de nombreuses publications scientifiques le confirment : l'obésité est une maladie chronique, complexe, progressive et évolutive<sup>(4)</sup>.

C'est ce qui a conduit la Haute Autorité de Santé<sup>(5)</sup>, dès 2022, à renforcer le parcours de soins, avec des niveaux de prise en charge adaptés

au phénotype des patients et aux complications associées. Dans ce contexte, certains patients peuvent désormais bénéficier de nouvelles alternatives thérapeutiques médicamenteuses dans le cadre d'un parcours de soins coordonné.

Fidèle à son engagement historique, Lilly insiste sur l'importance du bon usage de ses médicaments. « Il s'agit de traitements à vocation thérapeutique, et non esthétique », rappelle le Dr Myriam Rosilio, Directrice médicale Diabète et Obésité chez Lilly France. Ces médicaments sont prescrits exclusivement par des professionnels de santé, et uniquement aux patients éligibles à leur autorisation d'utilisation. » A travers cette campagne, Lilly réaffirme que

« l'innovation pour les patients va de pair avec la sécurité d'utilisation, le bon d'usage et la pertinence des prescriptions ». © S. C.

1) Haute Autorité de Santé. « Guide du parcours de soins : surpoids et obésité de l'adulte » (mis en ligne le 28 févr. 2024 - mis à jour le 27 nov. 2024).

2) Site de Lilly France, « Qu'est-ce que l'obésité ? »

3) Bray GA, Kim KK, Wilding JPH; World Obesity Federation. *Obesity: a chronic relapsing progressive disease process. A position statement of the World Obesity Federation*. *Obes. Rev.* 2017 Jul;18(7):715-723. doi: 10.1111/obr.12551. Epub 2017 May 10. PMID: 28489290.

4) Communiqué\_de\_presse\_Etude\_Patients\_CNAO\_LCO\_Lilly.pdf

5) Haute Autorité de Santé. Recommandations de bonnes pratiques « Obésité de l'adulte : prise en charge de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux » (mis en ligne le 23 juin 2022 - mis à jour le 28 févr. 2024).

**L'OBÉSITÉ, C'EST UN TRUC DE MALADES.**

Et avant tout, un enjeu de santé.

L'obésité est une maladie chronique<sup>1</sup>. Les médicaments sont destinés aux personnes concernées. Utilisés à des fins esthétiques, ils comportent des risques.

Suivre les recommandations médicales, c'est avant tout préserver sa santé.

1) Haute Autorité de Santé. « Guide du parcours de soins : surpoids et obésité de l'adulte » (mis en ligne le 28 févr. 2024 - mis à jour le 27 nov. 2024).

2) Site de Lilly France, « Qu'est-ce que l'obésité ? »

3) Bray GA, Kim KK, Wilding JPH; World Obesity Federation. *Obesity: a chronic relapsing progressive disease process. A position statement of the World Obesity Federation*. *Obes. Rev.* 2017 Jul;18(7):715-723. doi: 10.1111/obr.12551. Epub 2017 May 10. PMID: 28489290.

4) Communiqué\_de\_presse\_Etude\_Patients\_CNAO\_LCO\_Lilly.pdf

5) Haute Autorité de Santé. Recommandations de bonnes pratiques « Obésité de l'adulte : prise en charge de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux » (mis en ligne le 23 juin 2022 - mis à jour le 28 févr. 2024).

Lilly

Information communiquée par le laboratoire © Lilly France.

## Macron décide de ne pas retirer la Légion d'honneur à Sarkozy

Le chef de l'Etat a annoncé jeudi qu'il « ne prendra aucune décision » de radiation

**Macron reprend l'argument avancé par l'avocat de Nicolas Sarkozy : celui-ci « a été élu par le peuple souverain »**

Grand-croix de la Légion d'honneur, Nicolas Sarkozy a été condamné, le 18 décembre 2024, à trois ans d'emprisonnement, dont un an ferme, pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire dite « des écoutes », ou affaire Bismuth. Or, les décorations sont logiquement retirées à ceux qui ont démerité. « *Est exclue toute personne condamnée pour un crime ou condamnée à une peine définitive de prison ferme d'un an minimum* », prévoit le code de la Légion d'honneur. La dégradation de l'ancien président de la République est donc « *de droit* », observait le 4 mars le général Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, et à ce titre garant de l'intégrité de l'ordre, ne pouvant « *imaginer que la loi ne s'applique pas* ».

**« D'autres procès sont en cours »**  
Las. « *De mon point de vue, de là où je suis, je pense que ce ne serait pas une bonne décision* » de déchoir Nicolas Sarkozy, a pourtant jugé Emmanuel Macron, jeudi 24 avril, en marge d'un déplacement à Madagascar, après plus de quatre mois de réflexion. Même désormais limité dans ses déplacements par un bracelet électronique, l'ancien chef de l'Etat « *mérite le respect* », estime son successeur, car « *c'est quelque chose d'avoir été président de la France* ». Le code de la Légion d'honneur fait pourtant pas de distinction entre les chefs d'Etat et les autres récipiendaires.

Pour justifier sa mansuétude, Emmanuel Macron reprend d'abord l'argument avancé par l'avocat de Nicolas Sarkozy : celui-ci « *a été élu par le peuple souverain* ». La grand-croix de la Légion d'honneur ne lui a pas été octroyée par la grande chancellerie, elle est consubstantielle à son statut de chef d'Etat, et ne saurait donc lui être retirée.

Par ailleurs, Nicolas Sarkozy a certes « *épuisé les voies de recours en France* » dans l'affaire des

NATHALIE SEGAUNES



« Créer, partager, désirer et accompagner sont les points cardinaux de mon projet. Avec une équipe, des artistes, un public, de nombreux partenariats, je souhaite pour suivre et réinventer cette aventure artistique plurielle. Le théâtre n'est pas un vieux mot, c'est un beau mot que chaque époque et génération interroge avec son temps. » Christophe Rauck

Le Théâtre Nanterre-Amandiers recrute un.e

### RÉGISSEUR . SE GÉNÉRAL . E

CANDIDATURE

<https://nanterre-amandiers.com/offres-d-emploi/>

Candidatures à Eric Argis [e.argis@amandiers.com](mailto:e.argis@amandiers.com) avant le 5 mai 2025 pour une prise de poste à partir du 1<sup>er</sup> juin 2025

## Au sein du Parti socialiste, la guerre des chefs a commencé

Les trois candidats au poste de premier secrétaire déposeront, samedi, les textes d'orientation qui seront soumis au vote des militants

**T**rois hommes pour un seul fauteuil. Samedi 26 avril, Olivier Faure, Nicolas Mayer-Rossignol et Boris Vallaud s'avanceront sur la ligne de départ officielle du congrès du Parti socialiste (PS). Chacun ira défendre son « *texte d'orientation* », sorte de programme qui définit la ligne politique du parti pour les prochaines années et sur lesquels les militants sont appelés à voter. Seuls les deux arrivés en tête s'affronteront ensuite pour la place de premier secrétaire. Ces derniers jours, les acteurs du théâtre socialiste se sont mis en place au fil de grandes manœuvres et de vases-hésitations.

Adversaires du premier secrétaire sortant, Olivier Faure, mais partis séparément au congrès de Marseille en 2023, Nicolas Mayer-Rossignol et Hélène Geoffroy sont parvenus à coaliser leurs forces cette fois-ci. C'est le premier, maire de Rouen, qui portera le drapeau dans la bataille avec, à ses côtés, l'édele de Vaulx-en-Velin (Rhône), la présidente de la région Occitanie, Carole Delga, le maire de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Karim Bouamrane, l'adjointe à la Mairie de Paris Lamia El Aaraje ou encore le député de l'Eure Philippe Brun. « *Ce rassemblement est inédit par son périmètre comme par sa composition* », se félicitent les signataires de cette coalition, qui apparaît comme une alliance anti-Faure, dans un communiqué de presse publié jeudi 24 avril.

C'est pourtant dans la douleur que cette union s'est faite. Le fruit de semaines de discussions qui ont avant tout porté sur le « *dispositif humain* », un doux euphémisme pour masquer les tensions qui portaient sur la désignation du candidat. Très vite, Hélène Geoffroy a affirmé qu'elle ne ferait pas de sa candidature une condition exclusive. Les regards se sont alors tournés vers Philippe Brun, populaire et médiatique député normand et ancien proche d'Olivier Faure. S'il a tenu la corde, avant d'être lâché par ses soutiens, sur fond de coups bas et de désaccords, c'est finalement Nicolas Mayer-Rossignol qui a été désigné. Finaliste face à Olivier Faure en 2023, il a bataillé en interne pour mener la danse.

La plus sûre des solutions

Car sa candidature est loin de faire l'unanimité au sein de l'alliance, et tout particulièrement au sein de son courant, « *Refondations* ». Son seul nom fait craindre à certains un remake de la bataille de Marseille, qui avait vu le PS se déchirer, imploser presque. « *On n'a pas le vent dans le dos* » face à Olivier Faure, admettent plusieurs cadres. Symbole de leurs doutes : la fédération de La Réunion, qui leur était acquise hier, a décidé de rejoindre le premier secrétaire sortant. D'autres « *fédés* » hésitent à suivre Nicolas Mayer-Rossignol et se disent tentés par une alliance avec le chef de file des députés PS et député des Landes, Boris Vallaud, troisième homme de ce congrès.

C'est notamment le cas en Occitanie, région très puissante au sein de l'écosystème socialiste. Certaines de ses fédérations socialistes ont alerté sur la nécessité de se ranger derrière Boris Vallaud ou de le rallier à la cause, à tout le moins. D'autant que la région a pesé lourd dans l'électorat de Ni-

olas Mayer-Rossignol au dernier congrès : près de 25 % de son score. Un chiffre qui pourrait baisser, tant certaines sections avouent être séduites par la candidature du député des Landes.

Rallier Boris Vallaud à la cause, tel fut le sacerdoce de Carole Delga, personnage-clé dans le courant de Nicolas Mayer-Rossignol. Elle n'a jamais été conquise par l'idée de reconduire ce dernier comme candidat et considère que l'élu des Landes apparaît comme la meilleure et la plus sûre des solutions pour remporter le congrès. A tel point qu'autour du chef de file des députés socialistes, on a longtemps espéré que l'influente présidente de la région se rallierait à la cause dans un de ces coups de théâtre de congrès dont seul le PS a le secret.

Le 18 avril, la réunion entre Nicolas Mayer-Rossignol, les lieutenants de la coalition et Boris Vallaud a viré au fiasco, chacun refusant de se ranger derrière l'autre. « *J'ai le sentiment que tu confonds unité et unanimité* », a reproché l'édele normand à son adversaire. Son entourage continue de s'interroger sur la véritable stratégie du Landais : « *Il n'est pas clair. On ne sait pas ce qu'il veut sinon qu'il faut se réconcilier* »,

OLIVIER PÉROU

contributeurs auront donc des conséquences locales. Les militants de terrain voudraient échapper aux querelles d'appareil et décider de leurs propres alliances. En particulier dans la banlieue lyonnaise, où Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin, tire à boulets rouges sur La France insoumise (LFI), au point de déstabiliser l'exécutif pluriel de la métropole.

A Bron, où la section du PS a fondu, passant de 120 à 25 adhérents en quinze ans, les militants penchent plutôt en faveur d'Olivier Faure. « *Sans lui, on aurait pu disparaître, il faut lui reconnaître ça. Il a tourné la page Mélenchon, j'aimerais qu'on reste maintenant unis* », si nous restons groupés, nous pouvons regagner du terrain, sinon c'est cuit », estime Jean-Pierre Angosto, 59 ans, conseiller municipal socialiste depuis plus de vingt ans.

#### « Regarder devant »

Le groupe d'opposition comprend socialistes, écologistes et communistes. Présents au premier tour des municipales en 2020, les « *insoumis* » ont obtenu 5,95 % des voix et n'ont pas fait d'alliance au second tour. Mais, après la victoire massive du député LFI Abdelkader Lahmar en 2024, candidat du Nouveau front populaire dans la 7<sup>e</sup> circonscription du Rhône, les cartes sont rebattues. « *Le passé, c'est le passé. Il faut regarder devant. L'important, c'est l'union de la gauche, avec nos différences. Il faut nous mettre d'accord sur les valeurs* », préconise Margot Dascotte,

mais uniquement autour de lui. » Quatre jours après la réunion, mardi 22 avril, Boris Vallaud tendait une nouvelle fois la main dans un message à ses camarades : « *je regrette de ne pas avoir reçu de votre part les réponses aux questions que je vous ai adressées et qui paraissent permettre d'acter l'absence de désaccord stratégique majeur pour la suite (...) Ce parti doit changer. Il ne pourra le faire qu'en surmontant l'affrontement stérile de Marseille.* » Un SMS qui a fini de convaincre Nicolas Mayer-Rossignol et ses alliés, qui font désormais le deuil de toute alliance avec le député des Landes.

Le même jour, au soir, lors d'une réunion du courant de Nicolas Mayer-Rossignol, la tension était palpable entre lui et une Carole Delga bien décidée à pousser le rassemblement avec Boris Vallaud. « *je ne comprends rien à ce qu'on se raconte. Il faut être clair, avec un chef et une ligne claire* », s'est agacé, selon plusieurs participants, le Rouennais, qui veut rester leader de la coalition. Mais Carole Delga n'en démord pas et veut maintenir le dialogue pour « *trouver un chemin commun* » avec le chef des députés PS.

Boris Vallaud, objet de bien des convoitises. Mardi, c'est aussi avec Olivier Faure qu'il s'entretenait. Les lieutenants du premier secrétaire espéraient bien, eux aussi, le faire venir à eux, en vain. Le député des Landes, qui ambitionnait d'être le premier secrétaire, convaincu de sa capacité à réconcier les socialistes de tous bords, pro comme anti-Faure, doit se contenter du rôle, non moins confortable, de faiseur de roi. ■

## A Bron, le PS craint de nouvelles fractures

Les militants espèrent que le prochain congrès ne compromettra pas l'indispensable union des forces de gauche pour les élections municipales de 2026

### REPORTAGE LYON — correspondant

**B**ron (Rhône), lundi de Pâques. Une poignée de militants socialistes ont rendez-vous, ce 21 avril, dans la brume matinale. Ils lancent la bataille pour les municipales de 2026 dans un historique bastion socialiste de la banlieue lyonnaise. Et ne semblent pas vraiment préoccupés par les subtilités des contributions internes du Parti socialiste (PS), ces textes dévoilant les différentes lignes politiques en vue du congrès, qui se tiendra à Nancy entre le 13 et le 15 juin, et désigneront le prochain secrétaire général.

« *Vous voulez savoir ce qui se passe à la mairie ?* », interpelle Lucile Morel, en tenant ses tracts aux passants, à l'entrée de la grande place du marché dominée par l'hôtel de ville. A 36 ans, la dynamique conseillère d'opposition a été désignée cheffe de file socialiste en vue des élections municipales. L'objectif est de reprendre le fauteuil à Jérémie Bréaud, élu maire (Les Républicains, LR) de Bron en 2020 avec 194 voix d'avance, également à la tête de la fédération départementale LR et proche de Laurent Wauquiez.

Les socialistes brondillants abordent le débat interne du parti avec distance et une pointe d'inquiétude. « *On peut au moins dire que la démocratie est vivace au sein du PS avec cette multiplication des contributions* », consent sans enthousiasme Francis Serrano, 71 ans.

« *Le débat sur les contributions, ça enrichit la vie du parti, on l'organise en interne, il ne faut pas trop y laisser d'énergie. Quand les choses seront décidées, on avancera ensemble* », explique la jeune militante, ergothérapeute de profession.

« *Le Front populaire de 1936 s'est fait avec des gens qui se détestaient depuis le divorce du congrès de Tours [1920]. Vous croyez que c'était simple ?* », a questionné Olivier Faure, lors du débat de la fédération PS du Rhône, le 16 avril, à Villeurbanne. Dans la salle bondée, plusieurs militants ont eu l'impression que le premier secrétaire du parti et sa concurrente de Vaulx-en-Velin échangeaient des bons mots en se souriant.

Le lendemain, Boris Vallaud se voulait tout aussi rassurant en rencontrant une poignée de militants au siège de la fédération du PS à Lyon, sous une ancienne affiche de la campagne présidentielle de Lionel Jospin. « *Nous n'allons pas nous inventer de nouvelles divisions, nous avons besoin d'un récit politique. Où on emmène les gens* », a lancé le président du groupe socialiste à l'Assemblée. Adjoint à Villeurbanne, Yann Crombecque le soutient, alors que le maire, Cédric Van Styvendael, opte pour Olivier Faure. A Bron, le militant Jean-Pierre Angosto prône l'optimisme : « *On peut être capables de s'unir après, il n'y a rien de si différent.* » ■

RICHARD SCHITTLY

# « Il y a eu un manque de hiérarchie intermédiaire »

La magistrate Aline Olié revient sur le maintien de l'ordre lors des manifestations contre la réforme des retraites

## ENTRETIEN

**A**line Olié décidait d'enquêter et de poursuivre – ou non – les policiers accusés de violences pendant les manifestations contre la réforme des retraites, en 2023, à Paris. Nommée en janvier 2023, la cheffe de la section AC2 du parquet de Paris, responsable des affaires liées à la presse et aux libertés publiques, a quitté son poste en janvier. Le groupe de huit magistrats qu'elle dirigeait est moins médiatisé que l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Pourtant, il peut décider de confier une enquête à la police des polices, qu'elle mène alors sous la direction des parquetiers. Deux ans après le mouvement contre la réforme des retraites, les procédures ouvertes par cette section sont quasiment toutes closes. Son ancienne cheffe en dresse un premier bilan et analyse une période de maintien de l'ordre d'une grande intensité, marquée selon elle par un moindre usage des armes de force intermédiaires (Flash-Ball, lance-grenades, grenades, etc.), mais aussi par un manque de hiérarchie intermédiaire sur le terrain.

### Où en sont les enquêtes ouvertes à la suite des agissements policiers litigieux ?

Sur l'ensemble de la période de mobilisation [contre la réforme des retraites], nous avons ouvert 64 procédures, parmi lesquelles deux sont en cours d'instruction, deux font toujours l'objet d'une enquête par l'IGPN et une demeure à l'analyse. Pour le reste, nous avons déjà procédé à 49 classements sans suite : pour 40 cas, car l'infraction nous est apparue insuffisamment caractérisée ; dans les 9 autres cas, les auteurs n'ont pas été identifiés.

A côté de ça, nous avons engagé des poursuites dans six dossiers. Un agent a choisi une comparution avec reconnaissance préalable de culpabilité [pour avoir giflé une femme, le policier de 26 ans a accepté une peine de trente journées aménagées à 10 euros]. Concernant les cinq derniers cas, les policiers seront jugés devant le tribunal correctionnel. Et, c'est une nouveauté, nous allons envoyer deux agents suivre un stage de déontologie, en alternative aux poursuites.

### Que disent ces dossiers de l'action des forces de l'ordre lors de ces manifestations ?

On a l'impression d'une utilisation des armes de force intermédiaire beaucoup plus modérée que pendant la période des « gi-



Lors d'une manifestation contre la réforme des retraites, à Paris, le 6 juin 2023. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

lets jaunes ». A mon sens, il y a dû y avoir des consignes pour en faire un usage restreint. En dehors de deux dossiers dans lesquels il y a eu des blessés graves, l'un avec une grenade de désencerclement, l'autre avec une matraque, nous n'avons eu aucune autre blessure lourde avec ces armes.

En revanche, dans plusieurs dossiers, on a pu déplorer un manque de hiérarchie intermédiaire. On a des situations où de jeunes policiers sont confrontés à des manifestants de leur âge, dont certains peuvent être agressifs ou dans la provocation, et tous ne sont pas forcément suffisamment préparés pour répondre sur le bon registre. S'il y avait sur le terrain des agents plus expérimentés, les jeunes policiers seraient plus encadrés et il y aurait probablement moins de problèmes.

Souvent, lorsqu'on auditionne les policiers qui ont fauté, avec le recul, ils sont nombreux à reconnaître qu'ils n'auraient pas dû réagir comme ils l'ont fait. J'ai également été frappée de voir des policiers qui se révélaient être des personnes plus fragiles que ce qu'on pourrait imaginer et qui peuvent facilement être dés-

tabilisées par certains comportements. C'est, pour moi, la grande partie des situations. Mais, même si c'est une minorité, il faut dire aussi qu'il y a des policiers qui ne sont manifestement pas à leur place, parce qu'ils s'affranchissent des règles, qu'ils n'ont pas la probité attendue... Dans ces cas, c'est à nous d'avoir le courage, en audience, de requérir des interdictions définitives d'exercer, de dire que ces personnes n'ont pas leur place dans la police.

**La question des violences policières est un sujet inflammable. Comment le parquet a-t-il appréhendé la dimension très politique de ce sujet ?**

Habituellement, on ouvre des enquêtes après que des victimes ont porté plainte. Mais, sur cette période, nous nous sommes beaucoup autosaisis, notamment sur la base des très nombreuses images qui pouvaient circuler sur les réseaux sociaux. Il nous arrivait souvent de décider d'ouvrir une procédure après avoir vu passer une vidéo qui faisait le buzz et suscitait une vive émotion, pour comprendre et expliquer les faits, même lorsqu'il s'agissait juste

d'un manque de contexte. Prendre nous-mêmes la décision d'ouvrir une enquête, quand des victimes mettent du temps à déposer une plainte, ou la font loin de Paris, ça nous a aussi permis de récupérer des images de caméras-piétons ou de vidéosurveillance qui risquaient, sans cela, d'être supprimées après expiration du délai de conservation [d'un mois]. Dans certains dossiers, nous ne sommes pas parvenus à identifier la victime, mais cela ne nous a pas empêchés de poursuivre, dès lors que nous avions suffisamment d'éléments pour estimer que le geste policier était inadapté.

**Concrètement, quels sont les grands enjeux auxquels**

**se trouve confrontée la justice lorsqu'elle fait face à des procédures impliquant des personnes dépositaires de l'autorité publique ?**

Les mesures que nous sommes amenés à prendre à l'égard des policiers sont extrêmement sensibles. Elles peuvent avoir un impact considérable sur leur carrière. Prendre la décision d'un placement sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer leur métier en attente de l'audience, alors même qu'ils bénéficient de la présomption d'innocence, ce n'est pas évident.

A l'inverse, si on ne prend pas de mesures provisoires à leur égard, qu'on les laisse sur le terrain, et si un an, un an et demi plus tard, ils sont finalement condamnés, ça interroge sur la période pendant laquelle on les a laissés poursuivre leur travail. C'est une des raisons pour lesquelles le traitement des affaires liées aux personnes dépositaires de l'autorité publique demande une grande réactivité.

Jusqu'en 2024, on avait au tribunal correctionnel de Paris une journée d'audience chaque mois consacrée aux policiers poursuivis. En 2025, on est passé à deux

par mois. Même avec ce doublement, on reste sur des délais insatisfaisants. On arrive tout de même à juger les cas les plus graves rapidement, par exemple, pour les policiers auteurs de violences dans les commissariats des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Paris, les faits ont eu lieu en juillet [2024], et on a pu les juger en octobre. Mais on reste sur des délais trop importants sur les dossiers de faible intensité.

Entre 2023 et 2024, on a une augmentation de 56 % des dossiers jugés, passant de 18 à 28. Il y a une vraie montée en puissance qui va se prolonger avec le doublement des audiences en 2025.

**Le parquet travaille au quotidien avec les forces de police. Mais, lorsque vos procédures concernent des personnes dépositaires de l'autorité publique, quelles sont vos relations avec l'institution policière ?**

Au sein du parquet, la section P12 entretient des liens de grande proximité avec la Préfecture de police de Paris. Comme elle est chargée du temps réel, elle s'occupe notamment de gérer les poursuites pour les personnes interpellées au cours des manifestations et elle doit se coordonner avec les autorités. Ce n'est pas le cas de la section AC2, nous n'avons pas de lien direct avec la Préfecture. Lorsqu'on est saisis de faits, on désigne un service d'enquêteurs, qui va, lui, s'occuper de demander par réquisition tous les documents nécessaires à la Préfecture : les procès-verbaux d'ambiance, les effectifs mobilisés, les éventuels rapports d'incident, etc.

**La Préfecture de police communique-t-elle sans difficulté les documents demandés ?**

C'est un point délicat, parce que cela ne se fait pas dans le cadre d'une perquisition mais dans celui d'une réquisition. Théoriquement, cela signifie tout de même que le service sollicité est censé nous répondre. Pour les caméras de surveillance de la voie publique, elles sont gérées par un service qui n'est pas censé avoir de liens avec le service potentiellement en cause. Pour les caméras-piétons, par contre, cela passe par la hiérarchie du mis en cause. Mais elle n'a vraiment pas intérêt à couvrir son fonctionnaire, par exemple en disant que sa caméra-piéton ne fonctionnait pas alors qu'elle fonctionnait, il y va de sa responsabilité. En tout cas, on n'y a jamais été confrontés. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR ARTHUR CARPENTIER**

## Des stages de déontologie pour les policiers auteurs d'infractions

Pour échapper à un procès, des agents accusés peuvent suivre des sessions destinées à leur faire prendre conscience de la gravité de leurs actes

**F**avoriser la prise de conscience par le fonctionnaire (...) des conséquences de ses actes. C'est l'objectif annoncé du stage de déontologie à destination des policiers auteurs d'infractions mis en place par le parquet de Paris. Le 9 avril, la procureure et le président du tribunal de Paris, le préfet de police, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et l'association Paris aide aux victimes ont signé une convention validant la mise en place de ce dispositif.

« Ce stage peut être prononcé comme alternative aux poursuites ou comme peine complémentaire », indique le parquet de Paris. Le procureur de la République peut en effet offrir à des auteurs d'infractions la possibilité d'échapper à un procès devant un tribunal, et donc à une poten-

tielle condamnation. Ainsi, le parquet peut procéder à un avertissement pénal probatoire (qui a remplacé le rappel à la loi), demander la réparation de dégâts causés ou orienter vers un stage de sensibilisation à divers sujets. Ces alternatives aux poursuites ont pour conséquence le classement sans suite du dossier, et la non-inscription au casier judiciaire des faits reprochés.

« Si on y regarde de près, on se rend compte que sur des infractions à la "limite" pénale mais hors jeu en termes de déontologie, comme des insultes prononcées envers des manifestants, une consultation de fichiers à des fins personnelles, etc., les policiers vont soit écoper d'un rappel à la loi, soit passer devant le tribunal correctionnel et être relaxés, commente un magistrat du tribunal de Paris.

**Ces alternatives aux poursuites ont pour conséquence la non-inscription au casier judiciaire des faits reprochés**

Donc, pour ces cas, proposer ce stage de déontologie permettrait d'expérimenter une démarche plus efficace qu'une relaxe ou un rappel à la loi. »

« Cette alternative ne devrait pas être proposée pour des infractions dans lesquelles l'élément intentionnel est assumé. Si un fonctionnaire commet une infraction en

pleine connaissance de cause, par exemple pour un enrichissement personnel, c'est la rigidité qui s'impose », prévient la direction de l'IGPN. Le stage « permettra une réponse pénale graduée aux manquements qui peuvent être commis par des fonctionnaires de police, chose qui n'existe pas jusqu'alors », avance la Préfecture de police. Cela ne pourra conduire qu'à une évolution positive des comportements professionnels. »

### « Lien de confiance »

Le stage, qui ne concerne que les infractions commises sur le ressort de Paris, se déroulerait en deux journées de six heures, avec différents interlocuteurs. Il s'agit d'ouvrir les yeux du fonctionnaire, au-delà des conséquences judiciaires et disciplinaires auxquelles il s'expose, sur les « consé-

quences de ces infractions pour la société (...) en ce qu'elles sont susceptibles d'affecter le lien de confiance entre la police et la population », précise le texte de la convention.

Différents intervenants policiers, notamment issus de l'IGPN ou de la cellule déontologie de la préfecture, effectueront des rappels des règles de la déontologie policière et des procédures disciplinaires, tandis qu'un magistrat fera lui un point sur la procédure judiciaire. Un psychologue de la police abordera la gestion de situations difficiles, et un membre de l'association Paris aide aux victimes aura pour mission de confronter les auteurs d'infractions à la violence subie par les victimes.

« C'est central pour nous qu'une place soit accordée à la représentation des victimes, explique l'IGPN. Dans un procès, les policiers savent ce qu'ils doivent répondre et ce que les magistrats attendent d'eux. Dans un stage entre collègues, face à des gens qui vont leur expliquer l'impact que ça a pour les victimes, d'une façon plus honnête et moins ritualisée que dans un procès, on espère que ça aura plus d'impact. »

« Une fois que le parquet a pris la décision d'orienter un fonctionnaire vers ce stage, ce sera à nous de l'adapter de façon concrète, l'idée étant de faire refléchir le policier sur la réalité de ses actes et leurs conséquences, confirme Paris aide aux victimes. Il s'agit aussi de faire prendre conscience que lorsqu'ils portent l'uniforme, les policiers incarnent quelque chose, et ça donne une autre dimension aux infractions qu'ils auraient pu commettre. » ■

A. CA.

# A Nantes, le choc après une attaque au couteau

Le suspect, âgé de 16 ans, a poignardé à mort une adolescente et blessé trois autres élèves dans un lycée privé

NANTES – correspondants

**L'**effroi et la sidération après une scène d'une violence inouïe. Une élève de 2<sup>e</sup> a été mortellement poignardée, jeudi 24 avril, peu après 12 h 15, au sein du lycée privé Notre-Dame-de-Toutes-Aides, dans l'est de Nantes. Trois autres camarades ont également été blessés au couteau. Tous ont été admis au centre hospitalier universitaire de la ville, dont l'un en état d'urgence absolue. Jeudi soir, il se trouvait toujours en réanimation. « Il n'y a pas de garantie » que cette personne soit « totalement tirée d'affaire », a déclaré Elisabeth Borne, ministre de l'éducation nationale, arrivée sur place, avec le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau.

Peu avant le déjeuner, Justin P., 16 ans, pantalon noir et lunettes teintées, est, selon une source proche du dossier, « entré dans une classe, à la recherche d'une personne, puis sorti, avant de revenir frapper », de près de 40 coups de couteau, Lorène, 15 ans, qui a succombé à ses blessures. L'auteur présumé des faits, également scolarisé dans l'établissement en classe de 2<sup>e</sup>, est ensuite entré dans une deuxième salle de classe et a porté plusieurs coups de couteau à trois autres adolescentes, deux garçons et une fille.

Sous le choc, Zineb, une élève se trouvant dans la même classe que l'agresseur, affirme avoir vu le lycéen « à 8 heures dans l'établissement », mais, selon elle, il « ne s'est pas rendu en cours ». « A un moment, on a entendu de l'agitation, des cris, poursuit l'élève. Et puis des voix ont crié : "Vous sortez, vous sortez et vous courrez". »

#### Manifeste de 13 pages

L'assaillant a ensuite été « freiné dans sa course par le responsable informatique de l'établissement, qui avait saisi une chaise, et le proviseur », rapporte un témoin. Apercevant les deux hommes, le lycéen aurait alors jeté ses armes à terre, et annoncé « se rendre ». Légèrement blessé au front et à la main gauche, il n'a pas cherché à résister lorsque les policiers sont venus le chercher. Il a dit son nom et mentionné que sa pièce d'identité se trouvait dans un sac. Selon les informations du *Monde*, près de lui, un couteau de chasse ensanglanté et un couteau à lame pliable refermée ont été saisis. Un

#### Après sa mise en garde à vue, l'assaillant présumé a été hospitalisé en psychiatrie

casque et un pistolet airsoft ont également été retrouvés.

Peu avant les faits, Justin P. avait expédié, par e-mail, un manifeste de 13 pages, auquel *Le Monde* a eu accès, sur l'espace numérique de l'établissement, accessible à tous les élèves, sans que l'on sache s'il en est vraiment l'auteur. Ce document évoque « la mondialisation [qui] a transformé notre système en une machine à décomposer l'humain », et revendique une « révolte biologique », afin que « l'équilibre naturel, même cruel » reprenne « sa place » contre l'« écocide globalisé ».

La garde à vue du jeune homme, dans les locaux de la division de la criminalité organisée et spécialisée, a été levée en fin de soirée, à annoncé, à 22 heures, le procureur de la République de Nantes, Antoine Leroy, confirmant une information de BFM-TV. « Le psychiatre ayant procédé à l'examen du mis en cause a conclu à l'incompatibilité de son état de santé avec la mesure de garde à vue en cours », a-t-il expliqué. Justin P. a ensuite été admis en psychiatrie.

« A ce stade, les enquêteurs sont incapables de privilégier une piste expliquant les motivations de cet acte effroyable, car ça part dans tous les sens », décrypte une source proche du dossier, qui développe : « Il y a plein de choses contradictoires. Le registre du dépit amoureux a été évoqué, il y a aussi les gribouillis relevant de l'idéologie nazie et un casque découvert sur les lieux du drame avec des inscriptions néonazies. Et puis il y a le manifeste qui revêt une autre connotation mêlant destruction de la planète et montée du totalitarisme. Pour l'instant, on n'y voit pas clair du tout. »

« Une cinquantaine d'enquêteurs sont mobilisés » sur l'affaire, selon M. Retailleau. A 18 heures, jeudi, près de 70 auditions avaient déjà été réalisées. Le matériel téléphonique et informatique du suspect a été saisi pour faire l'objet d'analyses poussées. Les enquêteurs vont en effet chercher à cer-



Des forces de sécurité encerclent le lycée Notre-Dame-de-Toutes-Aides, à Nantes, le 24 avril, peu après l'attaque. LOIC VENANCE/AFP

ner la personnalité, visiblement complexe, de ce dernier.

Son profil pose question. L'adolescent, adepte de jeux vidéo et d'airsoft, n'a aucun antécédent judiciaire. « Il ne figure dans aucun fichier », énonce une figure-clé du dossier. Il n'avait, avant jeudi soir, « jamais fait l'objet d'aucune hospitalisation d'office », précise-t-on.

Plusieurs camarades brossent le portrait d'un élève « bizarre, très renfermé ». Zineb évoque un lycéen « plutôt calme, timide, restant dans son coin ». La jeune fille de 15 ans ajoute que l'adolescent avait des « sujets de conversation bizarres » et parlait parfois « de révolution, d'idéaux nazis ». « Au début, relate-t-elle, on se disait que c'étaient des gamines, qu'il rigolait de ça. » Zineb assure l'avoir vu « dessiner une croix gammée sur un bout de papier et sur une vitre ». « Après, dit-elle, il effaçait. On n'a jamais imaginé que ça pourrait prendre une telle ampleur. »

Des dessins ressemblant à des croix gammées, imputés à Justin P., auraient été découverts au sein de l'établissement quelques semaines avant les faits. Il aurait fait l'objet d'une convocation de la direction de l'établissement. « Sa mère avait été reçue auparavant pour évoquer l'orientation future de son enfant », complète un proche du dossier.

Le Parquet national antiterroriste est chargé d'« évaluer la situation pour savoir si les faits sont de son champ de compétences ou non » du fait de la teneur du manifeste expédié par le meurtrier présumé, a précisé M. Retailleau.

Mme Borne a exprimé son soutien et sa solidarité « aux victimes, à leurs familles et à leurs proches », louant l'action de l'équipe pédagogique, « choquée et soudée », et rendant hommage au personnel de l'établissement qui s'est « interposé, [a] pu neutraliser l'agresseur », permettant d'« éviter que ce drame ne soit encore plus grave ».

Un accompagnement psychologique a été mis en place au sein de l'établissement, a rapporté la mi-

nistre, estimant, sans s'étendre sur la question, qu'il faudra « sans doute aller plus loin pour protéger les jeunes de l'influence que peuvent jouer les réseaux sociaux ».

#### Intensification des contrôles

Bruno Retailleau a évoqué un « drame qui bouleverse toute la nation ». « Perdre un enfant, c'est la pire des douleurs », a déclaré le ministre, avant de passer à l'offensive et de dénoncer l'« ensauvagement de la société ». A ses yeux, le crime survenu à Nantes n'est « pas un fait divers, mais un fait de société ». « Nous sommes dans une société qui a encouragé le laxisme, qui a voulu déconstruire les interdits, l'autorité, l'ordre, les hiérarchies et qui a accouché de toute cette violence », a-t-il affirmé, faisant part de sa « vive émotion », ajoutant que cet acte « illustre une nouvelle fois la violence endémique qui existe dans une partie de notre jeunesse ».

François Bayrou « en appelle à un sursaut collectif, qui dépasse la seule mobilisation du gouverne-

ment », et a annoncé avoir demandé à la ministre de l'éducation et au ministre de l'intérieur une « intensification des contrôles mis en place aux abords et au sein des établissements scolaires ». Le premier ministre souhaite aussi que « des propositions concrètes en matière de prévention, de réglementation et de répression lui soient soumises sous quatre semaines », autour des « violences commises par les mineurs avec des armes blanches ».

« Ce soir, je ne ferai pas de politique », a rétorqué Johanna Rolland, maire socialiste de Nantes. « La ville est endeuillée », a-t-elle déclaré, en témoignant sa compassion aux familles. L'élu a déploré les tweets de « responsables nationaux qui n'ont pas mis les pieds [à Nantes] » et instrumentalisé le drame. « Oui, il y a des questions à poser », a conclu Mme Rolland, invitant à aborder les « sujets de fond », comme la « santé mentale de la jeunesse de ce pays ». ■

ANNE-HÉLÈNE DORISON  
ET YAN GAUCHARD

# Viols sur trois mineures : la CEDH condamne la France

La Cour européenne des droits de l'homme a considéré, jeudi, que les autorités d'enquête et la justice avaient failli à protéger les jeunes filles

**S**aisie par trois jeunes femmes, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la France, jeudi 24 avril, pour des défaillances en matière de traitement judiciaire de violences sexuelles sur mineure. « Dans chacune des trois requêtes, les autorités d'enquête et les juridictions internes ont failli à protéger, de manière adéquate, les requérantes qui dénonçaient des actes de viols alors qu'elles n'étaient âgées que de 13, 14 et 16 ans au moment des faits », écrit la cour dans son arrêt, adopté à l'unanimité.

Elle précise : « Les juridictions internes n'ont pas dûment analysé l'effet de toutes les circonstances environnantes ni n'ont suffisamment tenu compte, dans leur appréciation du discernement et du consentement des requérantes, de la situation de particulière vulnérabilité dans laquelle elles se trouvaient, en particulier eu égard à leur minorité à la date des faits litigieux. »

La cour donne ainsi raison aux plaignantes, qui estiment que leur vulnérabilité, notamment liée à leur âge, n'a pas été prise en considération tout au long de leurs procédures pénales respectives. La cour souligne en particulier les manquements en matière d'« évaluation de la réalité du consentement » de ces jeunes filles. Pour la deuxième fois en l'espace de quelques mois, c'est l'occasion pour elle de rappeler à la France que « le cadre juridique européen et international plaide en faveur d'une référence claire à la notion de libre consentement pour réprimer le viol et les agressions sexuelles ».

Le 23 janvier, lors de la publication d'un arrêt relatif au « devoir conjugal », la CEDH avait déjà souligné que « tout acte sexuel non consenti est constitutif d'une forme de violence sexuelle ». Elle donnait raison à une femme de 69 ans dont le divorce avait été prononcé pour faute, à ses torts exclusifs, au motif du « refus continu opposé par l'épouse à par-

tir de 2004 à des relations intimes avec son mari », selon les mots de la cour d'appel de Versailles. Cette nouvelle adresse, jeudi, intervient en pleine navette parlementaire d'un texte visant justement à introduire la notion de consentement dans la définition du viol et de l'agression sexuelle.

**Absence de célérité**  
Les trois affaires examinées dans cet arrêt, bien que distinctes, se rejoignent par certains aspects, ce qui justifie cette décision commune. Pour toutes, la CEDH estime qu'il y a eu violation des articles 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants) et 8 (droit au respect de la vie privée) de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans l'arrêt sont rappelés à la fois les faits et les procédures engagées par chacune des jeunes femmes, nées en 1991, 1995 et 2005. Toutes ont vu leurs pourvois non admis par la Cour de cassation. L'une, H. B., a dénoncé

des viols commis en 2020 par des hommes majeurs alors qu'elle était âgée de 14 ans. Après que le tribunal correctionnel se fut déclaré incompté, considérant que les faits devaient s'analyser comme étant de nature criminelle et être qualifiés de viols aggravés, la cour d'appel de Metz infirma le jugement et prononça la relaxe des prévenus.

La CEDH souligne que cette dernière s'est abstenu d'apprécier « l'effet sur la conscience et le comportement de la requérante de

**Les trois affaires, bien que distinctes, se rejoignent par certains aspects, ce qui justifie cette décision commune**

sa très forte alcoolisation » alors même qu'elle avait déclaré, tout au long de la procédure pénale, qu'elle « n'aurait jamais fait ça » si elle « n'avait pas consommé d'alcool », qu'elle n'avait pas de souvenirs précis de l'enchaînement des faits, qu'elle avait fait référence à un « accord donné dans un état second » et à une situation « d'abus » de cet accord dès ses premières déclarations aux enquêteurs le jour des faits.

Une deuxième, M. L., a porté plainte à 22 ans pour un viol qu'elle dit avoir subi chez elle, après une fête, à l'âge de 16 ans, qui aurait été perpétré par une de ses connaissances, un jeune homme de 18 ans. La procédure pénale a duré huit ans et huit mois au total avant d'aboutir à un non-lieu. La Cour condamne « l'absence de célérité et de diligence dans la conduite de la procédure pénale » dans ce cas et dans celui de la troisième requérante, dont l'affaire, très médiatisée, est considérée par les collectifs féministes comme emblématique des manquements en matière de viol.

Il s'agit de « Julie » (un prénom d'emprunt), qui a dénoncé en 2010 des faits de viols en réunion et d'agression sexuelle commis par plusieurs pompiers de ses 13 à ses 15 ans. En 2022, à l'issue de nombreux rebondissements judiciaires, un non-lieu définitif pour les faits de viol a été prononcé par la Cour de cassation. Seuls deux pompiers ont finalement été condamnés à de la prison avec sursis pour atteinte sexuelle. Soulignant « la particulière vulnérabilité de la requérante, attestée par les tentatives de suicide survenues avant et au cours de la procédure », la Cour retient également, dans cette affaire, la « victimisation secondaire » de la requérante, aujourd'hui âgée de 30 ans, et juge à ce titre qu'il y a eu violation de l'article 14 (interdiction de la discrimination). C'est la première fois que la France est condamnée pour ce motif. ■

SOLÈNE CORDIER

# Ostéopathie pour les nourrissons : alerte sur une pratique en hausse

La Société française de pédiatrie appelle à « contre-indiquer » des « manipulations au mieux inutiles »

Quel jeune parent ne s'est pas vu conseiller le recours à un ostéopathe dans les premiers mois de la vie de son bébé, pour régler des pleurs incessants, des coliques, des difficultés à téter? Parfois, la proposition intervient peu après la naissance: dans certaines maternités, un praticien peut passer dans les chambres et proposer ses services. Pourtant, la pratique de l'ostéopathie pour les nourrissons continue de faire débat dans les cercles médicaux et paramédicaux.

Dans un texte adopté jeudi 24 avril, à paraître ces prochains jours, la Société française de pédiatrie a voulu alerter. « Ce recours à l'ostéopathie semble se diffuser, avec une vulnérabilité des jeunes parents démunis qui cherchent des solutions. Il y a besoin d'une clarification », explique sa présidente, la professeure Agnès Linglart. Il n'existe aucune indication médicale à l'ostéopathie chez les nouveau-nés (jusqu'à 1 an), affirme la société savante, ni d'étude scientifique dont le niveau de preuves est suffisant pour assurer que cette pratique ap-

porte un bénéfice. Elle va même plus loin, en se positionnant « pour contre-indiquer la pratique de l'ostéopathie chez les nouveaux-nés et les nourrissons dans l'absence d'évaluation d'efficacité, et surtout devant le risque auxquels sont exposés les nouveau-nés qui font l'objet de ces manipulations, au mieux inutiles », peut-on lire dans ce texte, également signé par le président du Syndicat de médecine manuelle ostéopathie de France, Antoine Guinoiseau.

**Hausse du nombre de praticiens**  
En décembre 2024, l'Académie nationale de médecine est aussi montée au créneau, pointant, dans un communiqué, des pratiques « viscérales et crâniennes » auprès des nouveau-nés qui, écrit-elle, « reposent sur des affirmations non ou trop peu étayées par des études conformes aux normes en vigueur, et par des évaluations objectives et scientifiques de leur efficacité et de leur sécurité ». Ces insuffisances contrastent, insiste-t-elle, « avec la multiplication des annonces publicitaires, y compris au sein de maternités ».

Quelle place accorder à ces praticiens, qui ne sont pas considérés

comme des professionnels de santé par les autorités sanitaires ? Les chiffres manquent, mais le constat est largement partagé. Dans son mémoire de fin d'études, en 2013, Lou Lecourtois, ostéopathe, recensait 88 maternités – presque toutes privées – proposant une prise en charge de ce type, après l'envoi d'un questionnaire à 535 services.

Depuis, l'offre n'a pu qu'augmenter, portée par la hausse du nombre de praticiens en exercice, passé de 10 000 à environ 40 000 en quinze ans, de source syndicale. Preuve que la demande existe : de plus en plus de complémentaires santé proposent dans leurs contrats un remboursement des pratiques dites « non conventionnelles », l'ostéopathie figurant en tête.

Un effet de mode ? Damien Moreau s'en défend. Cet ostéopathe a intégré la maternité des Diaconesses, un établissement privé à but non lucratif de l'Est parisien, il y a vingt-huit ans. Ce « pionnier », comme il se définit lui-même, salarié par son hôpital, quand la plupart des ostéopathes qui interviennent dans les maternités le font par le biais de consultations facturées en libéral ou de

vacances, revendique de travailler en équipe : « Ce sont toujours les soignants, qu'ils soient médecins, sages-femmes ou infirmières puéricultrices, qui me suggèrent d'aller voir tel ou tel bébé, parce qu'il a des difficultés à téter, des maux de ventre, une mauvaise position de la tête... »

Présent deux demi-journées par semaine, il voit entre six et huit bébés à chaque fois. « Les nourrissons qui ne vont pas bien, je les laisse aux pédiatres, mais je peux suivre ceux qui sont dans l'inconfort, en pratiquant des mobilisations douces, jamais de manipulations ou de "cracking" » – des manipulations qui font craquer les os. Ces vidéos montrant, sur les réseaux sociaux, des « séances où l'on tord des bébés » ne lui ont pas échappé. Des « dérives », dit-il, justifiant encore plus la « pratique intégrée » qu'il appelle de ses vœux.

## « On mélange tout »

Le Syndicat de la médecine manuelle ostéopathie de France le reconnaît également. « Nous alertons l'Etat depuis des années parce que, oui, il nous remonte des pratiques sans fondement, et sans diagnostic médical préalable, qui prétendent répondre à des maladies qui n'en sont pas », souligne M. Guinoiseau, médecin généraliste exerçant la « médecine manuelle » – une expression à laquelle il est attaché. Cela peut engendrer des retards de prise en charge si l'enfant a un problème de santé avéré, faute d'orientation adéquate, voire un risque d'accident. »

Dans la foulée de l'Académie nationale de médecine, l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a, lui aussi, haussé le ton – comme en 2016 et en 2018. « Notre devoir est de faire bénéficier les patients de pratiques aux fondements scientifiques avérés », martèle la

**« Je peux suivre les nourrissons qui sont dans l'inconfort, en pratiquant des mobilisations douces, jamais de manipulations »**

DAMIEN MOREAU  
ostéopathe

un certificat médical d'absence de contre-indication à l'ostéopathie.

La Société européenne de recherche en ostéopathie périnatale et pédiatrique, dans un communiqué en forme de réponse à l'Académie nationale de médecine, daté du 6 décembre 2024, défend, elle, l'existence d'une « recherche scientifique sur l'efficacité de l'ostéopathie en pédiatrie ». Avec des « résultats favorables » publiés, écrit-elle.

Sur le terrain, nombreux sont les ostéopathes qui se disent habitués à cette « bataille rangée ». Jean-Marie Briand, vingt-cinq ans d'exercice en libéral à l'hôpital privé d'Antony (Hauts-de-Seine), ne mâche pas ses mots.

« Nous ne sommes pas une profession de santé, mais nous avons un titre, les autorités médicales, qui nous reprochaient déjà un exercice illégal de la médecine avant notre reconnaissance par la loi, empêchant la profession de se structurer... A la fin il faudrait savoir : est-ce qu'on ne veut plus nous voir pratiquer dans une maternité ? Que la communauté médicale se positionne plus clairement ! »

C'est pour « lancer l'allaitement » que Marion, 35 ans, s'est vu proposer de voir un ostéopathe. « On n'a pas arrêté de m'en parler durant la grossesse », raconte-t-elle. Le passage dans sa chambre d'une « kiné ostéo », trois jours après la naissance de son fils, l'a mise « un peu mal à l'aise » : « Elle m'a dit : "Votre bébé a un problème, je peux vous aider." Sauf que je ne l'avais fait aucune démarche... » Marion a finalement dit non. « Peut-être que j'ai loupé quelque chose, mais j'ai trouvé ça étrange, cette inversion du sens de la demande... » Elle se dit pourtant « sans a priori » : elle a eu recours à un ostéopathe une fois, pour son aîné. Mais elle confie aussi rester dans le doute. ■

MATTEA BATTAGLIA  
ET CAMILLE STROMBONI

## Paris a refusé près de 1 200 demandes de visa venant de Russie depuis 2022

Craignant des opérations d'ingérence, la France veille à ce que Moscou ne puisse pas reconstituer un réseau de renseignement

La France semble avoir pris la mesure de la menace russe depuis l'attaque de Moscou, en février 2022, contre l'Ukraine. Pour se préparer aux risques d'ingérence et d'infiltration d'espions sur le territoire français, Paris a, selon nos informations, refusé, depuis avril 2022, 1 200 demandes de visa et d'accréditation déposées au sein des consulats français en Russie. « Cette vigilance consulaire », comme l'a qualifiée auprès du *Monde* un membre du ministère des affaires étrangères, est le fruit d'une « procédure de consultation sécuritaire élargie au sein de l'espace Schengen ».

Cette politique vise à ce que Moscou ne puisse pas reconstituer un réseau de renseignement décimé par les expulsions d'agents russes agissant sous couverture diplomatique. Lors du premier semestre 2022, la France avait expulsé 55 officiers, notamment après les tueries perpétrées par Moscou dans la ville ukrainienne de Boutha et l'évitement de sa délégation du Conseil de l'Europe. Au début des années 1980, le KGB n'avait mis que deux ans pour remplacer les 47 représentants soviétiques expulsés, en 1983, pour espionnage.

**Faux journalistes**  
Tout dépôt de dossier pour un visa Schengen, permettant de circuler dans les 25 nations européennes membres de cet espace, est soumis à l'avis de l'ensemble de ces pays qui, par ailleurs, peuvent aussi faire l'objet d'une demande pour leur seul territoire. Sur les 1 200 requêtes rejetées, 350 avaient été formulées spécifiquement pour la France, selon une source au Quai d'Orsay. Chaque pays conserve le droit souverain d'accorder ce type de document pour son sol.

### Entre « trente et quarante » tentatives d'affectation de diplomates russes ont été bloquées depuis la mi-2022

Les consulats ne sont pas seuls sur le front de cette vigilance accrue. La direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) est, en premier lieu, chargée de débusquer les profils et les dossiers suspects. Le service de contre-espionnage dispose d'informations nourries issues d'échanges systématiques avec ses partenaires étrangers afin d'éviter les tentatives de contournement du renseignement russe, qui aime se jouer des frontières.

Entre « trente et quarante » tentatives d'affectation de diplomates russes, en France, ont, à ce jour, été bloquées depuis la mi-2022. Dans certains cas, les services français ont pu constater que le danger venait des « ayants droit », en d'autres termes les épouses ou maris de véritables diplomates. Moscou et ses services de renseignement extérieur, le SVR pour les civils et le GRU pour les militaires, ont conscience des manœuvres déviantes mises en place par les autorités françaises et n'ont de cesse de tenter de les déjouer.

Enfin, les services français prennent en compte qu'aujourd'hui Moscou, faute de main-d'œuvre disponible et expérimentée, est enclin à utiliser ses « illégaux ». Ces agents implantés à l'étranger pour une vie entière, sous une fausse identité, en immersion profonde, préparés pour des missions à haute valeur ajoutée, peuvent désormais être actionnés pour des tâches plus communes, normalement dévolues à des officiers agissant sous couverture diplomatique ou des « itinérants ». ■

JACQUES FOLLOROU

## À NOS LECTEURS

Merci pour votre fidélité. Vous êtes chaque année plus nombreux à nous lire. Une progression récompensée par deux étoiles de l'ACPM.

Toute l'équipe de COURRIER INTERNATIONAL

### ÉTOILE CLASSIQUE<sup>1</sup>

PRESSE MAGAZINE  
ACTUALITÉS, ÉCONOMIE  
ET JURIDIQUE

+ 8 813  
exemplaires

### ÉTOILE DE LA CONSTANCE DANS LE SUCCÈS<sup>2</sup>

PRESSE MAGAZINE

+ 6 416  
exemplaires

1. Pour la plus forte progression de sa diffusion en valeur absolue dans la catégorie Presse magazine - actualités, économie et juridique d'une année sur l'autre (2024 vs 2023)

2. Pour la plus forte progression de sa diffusion sur cinq ans en valeur absolue dans la catégorie Presse magazine (2024 vs 2020)

LES ÉTOILES  
DE L'ACPM  
2025

SALON DE SHANGHAÏ

# Automobile : l'histoire secrète du père du miracle chinois

## L'HYPERRUSSANCE AUTOMOBILE CHINOISE 3/3

Ancien dirigeant d'Audi, Wan Gang, ministre des sciences de 2007 à 2018, a amorcé et piloté méthodiquement le développement de la voiture électrique en Chine

**I**ls étaient des dizaines de milliers de jeunes à applaudir et à brandir leur foulard rouge en cette matinée de mai 2007 à Shanghai. Les étudiants de l'université Tongji célébraient le centième anniversaire de l'institution. Mais ils étaient aussi venus soutenir leur héros du jour, le président de l'établissement, le professeur Wan Gang, tout fraîchement nommé ministre des sciences et des technologies. Une bonne nouvelle pour l'une des plus prestigieuses écoles de Chine, réputée former des cohortes d'architectes et d'ingénieurs de haut niveau. Un lieu hors norme, puisque fondé en 1907 par des physiciens allemands et qui conserve des liens étroits avec le pays de ses créateurs, comme en témoigne la présence de l'ancien chancelier Gerhard Schröder au premier rang de l'audience. Lui aussi fêta l'ascension de l'ingénieur Wan, parfait connaisseur de l'Allemagne et dont le parcours résume le paradoxe des relations politiques et industrielles entre les deux pays. «C'est un plaisir d'être avec lui et sa nomination, la première d'un ministre non membre du Parti communiste, est un signe d'ouverture du pays», s'exclame alors Gerhard Schröder au micro de la télévision allemande ZDF.

L'ex-chancelier a raison de se féliciter de la nomination d'un homme qui a fait ses études et travaillé en Allemagne pendant quinze

ans et qui parle couramment la langue de Goethe. Voilà qui est excellent pour les affaires allemandes sur son marché le plus important et profitable. Mais ce que ne savent pas encore les politiques et industriels germaniques à cette époque, c'est que le très affable et souriant Wan Gang pourrait bien être aussi le fossoyeur de la première industrie allemande, celle de l'automobile, et de son ancien employeur chez qui il conserve encore tant d'amis, le groupe Volkswagen.

Wan Gang est considéré aujourd'hui comme le père du miracle chinois, celui du virage réussi vers la voiture électrique. Une rupture comparable à celle du passage de la vapeur au pétrole à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle et qui est en train de marginaliser les constructeurs traditionnels, japonais et coréens compris, sur le premier marché automobile mondial.

### SOMBRES AUSPICES

Le réveil a été très brutal le 25 avril 2024, quand le salon de Pékin a ouvert ses portes après six ans de fermeture forcée pour cause de pandémie. «Dans un pays où l'industrie automobile n'existe quasiment pas il y a quarante ans et qui a produit 27,7 millions de véhicules en 2023, ce salon présentait 300 modèles électriques, dont 117 nouveaux!», raconte le chercheur et ingénieur Marc Alochet, spécialiste des politiques industrielles



Wan Gang,  
en marge  
de la première  
session de la  
13<sup>e</sup> Assemblée  
nationale  
populaire,  
à Pékin,  
le 10 mars 2018.  
LI XIN/XINHUA-REA

dans l'automobile. Et d'affirmer que la Chine «n'a plus besoin de ses mentors occidentaux ou asiatiques pour produire des voitures de haute technologie». Et, surtout, des voitures dont le prix est désormais égal, voire inférieur, à celui des automobiles à essence.

L'aventure de Wan Gang commence pourtant sous de sombres auspices, ceux de la Révolution culturelle. De 1968 jusqu'à la fin des années 1970, Mao expédie de force près de 17 millions de jeunes urbains à la campagne, gardes rouges ou enfants d'intellectuels,

pour les rééduquer. Né à Shanghai en 1952, le jeune Wan Gang est ainsi envoyé à l'âge de 16 ans à la frontière de la Corée du Nord. Bon élève, déjà passionné de mécanique, il intègre l'université forestière de Harbin et revient après dix ans d'exil à Shanghai pour intégrer l'université Tongji, celle qu'il présidera bien plus tard.

Il approche Volkswagen, qui sera en 1984 l'un des premiers constructeur automobile étranger à tenter l'aventure chinoise. Les racines allemandes de Tongji et son pro-

## En Chine, Tesla bousculé par la concurrence locale

Le constructeur américain est passé de la 8<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> place du classement des ventes en 2024, même s'il a commercialisé plus de voitures

PÉKIN - correspondance

**B**oris Li, 35 ans, est dévoué pour une start-up pékinoise. En 2022, après s'être longtemps amusé avec le 4 × 4 Mitsubishi Pajero d'un ami, ce père de deux enfants, marié, a craqué pour une Tesla Model Y bleu nuit. Le passage à l'électrique s'est fait par obligation. «A Pékin, une plaque minéralogique s'obtient par loterie [les autorités ont mis en place ce système pour limiter le nombre de véhicules en circulation]. Donc, les chances de pouvoir conduire sont infimes, raconte-t-il. Sauf si tu t'engages à ne rouler qu'en électrique, que ton épouse a aussi le permis et que tu as des enfants.» En effet, des quotas élargis sont ouverts aux familles prétendant à une voiture électrique.

M. Li a hésité entre BYD, Nio et Tesla. «En m'assoyant dans la BYD, je ne trouvais pas ça très sophistiqué», témoigne-t-il. Les deux autres marques offraient la même silhouette sportive et une puissance élevée. Nio se distinguait par un système innovant d'échange de batterie, mais Tesla s'est avéré plus rassurant : «Tesla est comme un MacBook [d'Apple], réputé pour

sa fiabilité]. On se dit qu'on l'achète pour ne pas avoir de pépin. A l'époque, les constructeurs chinois étaient déjà très performants chacun dans un domaine, mais on pouvait douter de leur fiabilité.»

### Montrer patte blanche

Sur les réseaux sociaux, Tesla aime mettre en avant la sécurité de ses véhicules, supposés capables de mieux absorber les chocs que la concurrence, grâce à une armature spécifique, et même de filtrer les ultraviolets à 99,7 %, un argument séduisant pour les Chinois des grandes villes qui fuient le soleil. «Et puis, je déteste marchander. Les méthodes traditionnelles des constructeurs chinois, très peu pour moi», conclut Boris Li. Il n'est pas rare en Chine qu'une ristourne s'obtienne contre l'ouverture d'un compte auprès d'une banque spécifique, le parrainage d'un proche, voire le téléchargement d'une palanquée d'applications partenaires.

Tesla a inauguré son usine chinoise en 2019, à Shanghai, grâce à d'importantes subventions étatiques. Produisant les Model 3 et Model Y pour le monde entier, cette gigafactory est à l'origine de

### TESLA SE MAINTIENT AU ZÉNITH EN MATIÈRE DE SERVICE APRÈS-VENTE ET S'APPUIE SUR UN VASTE RÉSEAU DE «CENTRES DE RÉPARATION»

la création d'un vaste écosystème local de 400 équipementiers. De cette manière, le constructeur assemble à bas coût et génère des marges élevées qu'il peut diminuer en cas de baisse des prix des concurrents. Comme c'est le cas aujourd'hui. Pour relancer ses ventes, qui ont chuté de 11,5 % en mars 2025 par rapport à mars 2024, Tesla a baissé ses prix : son Model 3, le moins cher, s'affiche à 235 500 yuans (28 540 euros), contre 240 900 yuans en janvier et 355 800 yuans à son lancement en 2019.

En 2026, le groupe envisage de commercialiser une version minimaliste de son Model Y 20 % moins chère que la version de base. La Chine reste cruciale pour

l'entreprise d'Elon Musk puisqu'elle a représenté 40 % de ses ventes mondiales au premier trimestre 2025 quand plusieurs pays européens lui ont tourné le dos.

Les débordements réguliers de son fondateur et son engagement au sein de l'administration Trump n'émeuvent guère les Chinois, auprès de qui Tesla continue de jouir d'une saine réputation. Elon Musk a toujours montré patte blanche avec les dirigeants chinois, ne refusant jamais une invitation pour plancher, notamment, sur les derniers standards du secteur.

Celui qui a célébré «l'éthique de travail du peuple chinois» profite aussi de la bonne image de sa mère, Maye Musk, 77 ans, devenue sur le tard une mannequin célèbre en Chine, ambassadrice des téléphones Oppo, des matelas Aise Baobao et des vêtements JNBY. Elle compte actuellement près de 700 000 abonnés sur Xiaohongshu, une plateforme vidéo appréciée des Chinoises trentenaires. Celles-ci voient en elle une mère accomplie ayant élevé un fils brillant devenu milliardaire.

Tesla est le seul constructeur étranger en Chine dont les ventes

ont augmenté au cours de l'année 2024, mais sa part de marché s'est effondrée. Et pour cause : l'entreprise américaine est passée de la 8<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> place du classement des ventes. On la dit larguée face à la concurrence locale, à la fois sur l'autonomie des batteries, la vitesse de recharge, le confort et le divertissement à bord.

### Sentiment d'appartenance

En revanche, Tesla se maintient au zénith en matière de service après-vente. Le constructeur s'appuie sur un vaste réseau de «centres de réparation» maison et un service itinérant disponible à tout moment, de changement de pneus et de déblocage de portières. Un jour, une pièce en résine située à l'avant du véhicule de Boris Li s'est détachée lors d'un stationnement hasardeux. «J'ai géré à l'amiable avec l'autre conducteur, puis cherché en vain des réparateurs avant de tenter un garage Tesla. Ils m'ont changé la pièce en quinze minutes, sans papasse aucune et sans rien facturer», assure-t-il.

La marque se distingue aussi par un service payant de «covering» maison, permettant aux propriétaires de changer la couleur de

leur véhicule régulièrement, en plus des six teintes disponibles à la fabrication. Ces efforts sur le service ont créé un solide sentiment d'appartenance : les conducteurs de Tesla se fédèrent en groupes WeChat, puis organisent des rassemblements ou des road trips.

Celui de Boris Li revendique 420 membres. On y a récemment débattu des attraits du rival Xiaomi. Faut-il se laisser séduire ? Son appartement pékinois est déjà truffé d'appareils connectés de cette marque. «L'avenir est à la conduite autonome et Xiaomi est bien placé. Mais là, j'hésite», dit-il. Un accident récent sur une autoroute de la province de l'Anhui, tuant trois jeunes filles et impliquant une berline Xiaomi SU7 en mode «autopilote» a poussé Pékin à interdire, le 16 avril, des dénominations trompeuses et des fonctionnalités jugées dangereuses comme la conduite prolongée sans les mains ou le stationnement sans humain à bord. Un coup dur pour Tesla, qui obtenait, le 25 février, l'autorisation de développer sa solution de conduite assistée dite «full self-driving», déjà opérationnelle aux Etats-Unis. ■

JORDAN POUILLE



## LE PLAN MADE IN CHINA 2025 PRÉVOIT QUE 70 % DES COMPOSANTS D'UNE VOITURE SOIT D'ORIGINE CHINOISE. D'ÔÙ L'ATTENTION PORTÉE TRÈS TÔT PAR WAN GANG À LA BATTERIE ET AUX MATIÈRES PREMIÈRES

fesseur le poussent à postuler à une bourse de la Banque mondiale pour suivre un doctorat en Allemagne. Il intègre l'université de Clausthal-Zellerfeld. Dans une longue interview accordée à l'hebdomadaire *Die Zeit* en janvier, il raconte son apprentissage du pays, qu'il parcourt en stop, et son approche de l'automobile. «Tout le monde était amical et on me demandait toujours comment est la Chine et si je voulais y retourner», affirme-t-il. Le savait-il lui-même?

En 1991, l'automobile allemande cherche des ingénieurs. Il choisit Audi, le constructeur le plus petit, filiale de Volkswagen, et aussi le préféré des élites chinoises. Il y travaille avec un petit jeune dont il surveillera la thèse plus tard, Oliver Blume, aujourd'hui patron de Porsche et de Volkswagen. De la conception à la production, il tâche de tous les métiers et grimpe dans la hiérarchie de l'entreprise. Il y finira patron de l'activité peinture. Dans le même temps, il donne des cours à Clausthal ainsi qu'à Tongji. Le Chinois d'Audi est naturellement réquisitionné pour piloter les visites officielles des dirigeants et ministres venus en rang serré de Pékin. Il y rencontre la ministre des sciences de l'époque, Zhu Lilan, qui dirigeait auparavant le sulfureux programme 863.

### CHANTIER DE PLUS DE VINGT ANS

Calqué sur l'Initiative de défense stratégique – l'autre nom de la «guerre des étoiles» lancée en mars 1983 – de Ronald Reagan, ce programme a été mis en place en 1986 par Deng Xiaoping, alors dirigeant du pays, afin de développer la souveraineté technologique chinoise... parfois en recourant à l'espionnage économique. Zhu Lilan écoute attentivement l'argumentaire du docteur Wan. Selon lui, la Chine aura beaucoup de mal à atteindre le niveau de performance des constructeurs allemands dans le domaine des moteurs thermiques.

Choisir de sauter par-dessus cette difficulté en travaillant sur les énergies propres permettrait non seulement de rattraper son retard industriel, mais aussi de s'affranchir du pétrole importé et de réduire la pollution grandissante dans les villes. Mais c'est un chantier de plus de vingt ans. «La conduite écologique des voitures, qu'elles soient électriques ou à hydrogène, a toujours été mon rêve, c'est pour cela que je suis retourné en Chine», assure Wan Gang dans *Die Zeit*. Intégré à l'activité nouvelle énergie du programme 863, il s'attache à planifier la mon-

tée en puissance d'une technologie à laquelle peu de personnes croient vraiment. Arrivé avec Carlos Ghosn chez Nissan en 1999, Patrick Pélata se souvient : «Nissan avait récupéré des équipes de Sony qui traillaient sur la batterie lithium-ion. En 2003, LG, Nissan et les Chinois étaient à peu près les seuls à travailler sur ce sujet.»

Fidèle aux principes de la politique industrielle chinoise, Wan Gang établit un plan qui repose sur trois piliers. «D'abord, une programmation de très long terme», explique le chercheur spécialiste de l'innovation Christophe Midler, fait de plans plurianuels successifs avec des objectifs précis de performance. Ainsi, en 2012, le conseil d'Etat transmet aux provinces et municipalités un plan de développement de l'industrie des véhicules à économie d'énergie et à énergie nouvelle, «à mettre en œuvre consciencieusement». Il chiffre la production ambitionnée pour 2020 en termes de quantité, de réduction de consommation, de nombre de bornes de recharge... Huit ans plus tard, un nouveau plan est publié, couvrant la période 2021-2035.

Trop rigide? D'où la deuxième idée d'une réorientation permanente en fonction des résultats, afin de ne pas rester enfermé dans ses objectifs de départ. Et gare à ceux qui ne sont pas suffisamment agiles ou qui prévoient trop juste. Christophe Midler raconte dans son livre *L'odyssée de Spring, histoire et leçons d'un projet impossible* (édition Dunod 2022, avec Marc Alochet et Christophe de Charentenay), comment Renault avait construit en 2019 une voiture pour la Chine avec une autonomie de 270 kilomètres. mais,

juste avant sa sortie, un nouveau règlement impromptu impose les 300 kilomètres pour bénéficier des subventions. Résultat, la Renault Spring invendable a été réorientée vers l'exportation.

Bien souvent, la planification millimétrée échoue complètement. Des centaines de véhicules électriques devaient accueillir les visiteurs pour les Jeux olympiques de Pékin en 2008. Ils ont dû se contenter de 50 bus et de 20 voitures à hydrogène. En fait, comme le souligne Grégoire Olivier, arrivé en 2010 pour piloter la filiale locale de PSA (Peugeot-Citroën, intégrés dans Stellantis), l'intention de l'Etat était d'appuyer le développement de la voiture électrique sur les sociétés d'Etat, toutes associées avec des partenaires occidentaux. «Ce n'est pas du tout ce qui s'est passé, explique-t-il. A la place, on a vu émerger des sociétés privées, les BYD, Geely, Chery ou Great Wall qui sont devenues les leaders du marché.»

### UN ÉCOSYSTÈME COMPLET

Au lieu de les faire rentrer dans le rang, l'Etat a révisé ses plans et décidé d'aider ces start-up plus performantes. C'est ce que Christophe Midler appelle le «darwinisme administré». Un mélange détonant de planification socialiste et de capital-risque californien. Les subventions vont aux plus performants et décourageant les moins bons. A tel point que Volkswagen ou Stellantis ont choisi d'investir dans ces start-up pour tenter de surnager dans ce flot entrepreneurial débridé avec plus d'une centaine de constructeurs automobiles privés encore sur le marché.

Après la planification et l'agilité, la troisième idée-force est celle de raisonner à l'échelle d'un écosystème complet. De la mine au recyclage de la voiture. Le plan Made in China 2025 prévoit que 70 % du contenu d'une voiture soit d'origine chinoise. D'où l'attention portée très tôt par Wan Gang et son équipe à la batterie et aux matières premières. Là encore, deux sociétés privées, BYD et CATL, sont devenues les leaders incontestés des batteries. Et les entreprises chinoises sont largement dominantes dans l'extraction et le raffinage du cobalt, du nickel et du lithium dans le monde.

Quand Wan Gang prend la tête du ministère des sciences et des technologies en 2007, rien de tout cela n'est encore visible. Les premières voitures de série apparaîtront en 2012, avec la Renault Zoé, la Nissan Leaf ou la Tesla Model S. Mais l'architecture est en place. Le programme «1000 voitures 10 villes» lancé en 2009 active la commande publique. Reste à se donner les moyens d'appliquer ce plan. C'est le rôle des incitations financières : l'Etat finance la recherche et les aides au consommateur, tandis que les villes financent les usines et la production.

Dans un long rapport pour l'Institut polytechnique et le CNRS publié en 2023, Marc Alochet a reconstitué la facture. Fin 2022, le seul Etat central chinois a dépensé en dix ans près de 150 milliards de dollars (132 milliards d'euros) pour la voiture électrique, quand les Etats-Unis y ont consacré 8 milliards et les Européens 80 milliards. Une aide massive qui touche l'ensemble de la filière et pas uniquement les constructeurs et à laquelle s'ajoutent les aides des provinces et des villes.

L'autre ingrédient utilisé pour faire prendre la sauce de l'électrique a été une bonne dose de protectionnisme. Pas d'importations, ni même de batteries étrangères, japonaises ou coréennes pour animer les carrosseries chinoises. Les règles imposent le contenu local. L'autre coup de pouce est celui du pillage technologique, quand cela est nécessaire. Par exemple pour éviter de payer les royalties sur les brevets des batteries dites LFP (lithium, fer phosphate), moins performantes mais plus robustes et moins chères que celles au nickel. Une technologie inventée par des laboratoires américains, canadiens et français, devenue aujourd'hui la spécialité des Chinois.

«Quand on regarde le plan de Wan Gang, reconnaît amèrement un équipementier, on se dit que ce développement sur le long terme d'un système connecté, indépendant, qui mêle planification et concurrence et qui demande de très lourds investissements, c'est tout ce que l'on n'a pas su faire en Europe.»

Intervenant au forum économique de Dalian (Chine) en juin 2024, Wan Gang, désormais retraité, s'est désolé de l'attitude des politiques européens qui érigent des barrières douanières contre les voitures chinoises. Même les Allemands! «La panique européenne vient du fait que les investissements étrangers chinois n'ont pas suivi le rythme de nos exportations», dit-il, ajoutant : «C'est un de mes grands regrets.» Comme s'il n'avait aucune responsabilité dans la brouille avec ses amis d'outre-Rhin chez qui il aime tant, encore maintenant, s'inviter à dîner. ■

PHILIPPE ESCANDE

FIN

## Quand les Européens copient la Chine

Renault, Stellantis, Volkswagen... les constructeurs ouvrent de nouveaux centres pour doper leur recherche et développement

SHANGHAI - envoyée spéciale

**O**n ne peut pas encore visiter les locaux d'ACDC à Shanghai. Ils sont en cours d'aménagement. ACDC, c'est le sigle d'Advanced China Development Center (ou «centre de développement avancé pour la Chine») d'Ampere, la filiale de Renault réservée à la voiture électrique. Luca de Meo, directeur général du constructeur français, a souhaité le mettre en place pour bousculer les équipes du Technocentre de Guyancourt (Yvelines). Il souhaite réduire les délais de mise sur le marché des modèles électriques, en commençant par la future Twingo électrique. Elle doit être mise au point, développée et lancée en trente mois, soit un gain de temps de 40 % par rapport à la R5. Et le temps, c'est de l'argent. «Ce que nous faisons depuis si longtemps, il y a des gens en Chine capables de faire beaucoup plus vite que nous», reconnaît Philippe Brunet, patron de l'ingénierie d'Ampere et d'ACDC.

L'équipe ACDC, créée il y a à peine un an, compte 150 personnes, triées sur le volet pour leurs compétences, et très bien payées : près du double du salaire d'un ingénieur au Technocentre pour certaines. Même si, à modèle comparable, les voitures chinoises sont moins chères que les européennes, Shanghai, nouvelle capitale mondiale de l'automobile, n'est pas un endroit où l'on fait des économies.

### «Culture du loup»

Que vont faire ces ingénieurs? «Nous avons fait la conception de la Twingo en France, explique Philippe Brunet. Une fois le modèle virtuel terminé, il faut passer au développement réel, ce que nous faisons à Shanghai pour aller plus vite et être au plus près des fournisseurs de batteries ou d'électronique. Cette phase terminée, des ingénieurs chinois iront à Novo Mesto, en Slovénie, pour

**VOLKSWAGEN A CRÉÉ VOLKSWAGEN CHINA TECHNOLOGY COMPANY ET VEUT Y DÉVELOPPER DES VÉHICULES EN MOINS DE TRENTE-QUATRE MOIS**

mettre au point les machines et lancer la production.» Il fallait donc recruter des personnes compétentes et prêtes à passer du temps en Europe.

Reste une question essentielle : comment les Chinois parviennent-il à faire en deux ans, ce que les constructeurs occidentaux font en trois ou quatre ans? Pour Philippe Brunet, c'est une question de culture. Son bras droit, David Zheng, passé par General Motors et HiPhi, une start-up chinoise de l'automobile, acquiesce. Alexandre Marian, consultant chez AlixPartners, détaille le phénomène : pour lui, les équipes d'ingénierie chinoises prennent plus de risques, interagissent plus tôt avec les fournisseurs, avec une culture de travail en groupe qu'il décrit comme «hyperintensive».

Chez Huawei, le géant des équipements télécoms, on appelle cela la *wolf culture*, «culture du loup». Les décisions sont rapides. Il y a moins de tests physiques sur les pièces et leur agencement, plus de simulation par intelligence artificielle et, enfin, beaucoup d'innovations reprises d'un modèle à l'autre. Sans oublier les heures supplémentaires et le travail le samedi...

De quoi faire des vagues dans l'Hexagone. De fait, la décision de M. de Meo de lancer ACDC a «déstabilisé les équipes en France», reconnaît Philippe Brunet. Mais il estime que, confrontées à cette nouvelle façon de faire, elles se sont vite adaptées.

### Perthes colossales pour Nissan

Très endetté et fragilisé par l'échec, en février, de son rapprochement avec Honda, Nissan va annoncer, le 13 mai, lors de la publication des résultats de son exercice fiscal 2024-2025, clos le 31 mars, une perte colossale comprise entre 700 et 750 milliards de yens (4,32 et 4,63 milliards d'euros), et non plus de 80 milliards de yens comme prévu initialement.

Selon le constructeur japonais, dont Renault détient 35 % du capital, cette perte s'explique notamment par «les coûts liés au plan de redressement en cours», lesquels vont dépasser 60 milliards de yens, et surtout par «des dépréciations d'actifs d'un montant de 500 milliards de yens en Amérique du Nord, Amérique latine, Europe et Japon». Les perspectives sont sombres. Le marché américain ayant représenté 30 % de ses ventes en 2024, le groupe est fortement exposé aux nouveaux droits de douane de 25 % mis en place par Washington, début avril, sur les importations de voitures. En Chine, le groupe japonais souffre de la concurrence des constructeurs locaux. En mars, ses ventes ont plongé de 26 % par rapport au même mois de l'année 2024.

La présence de Renault reste toutefois limitée. Stellantis fait moins de bruit, mais a environ 1000 personnes spécifiquement pour la recherche et l'innovation, dont la moitié à Shanghai. Sans compter son partenariat avec la start-up chinoise Leapmotor. Volkswagen a, pour sa part, mis au cœur de sa stratégie le développement en Chine d'une R&D pour la Chine, en créant Volkswagen China Technology Company, qui emploie 3000 personnes et veut y développer des véhicules en moins de trente-quatre mois. ■

SOPHIE FAY

# Le Sud-Ouest se révele en nouveau creuset des industries d'armement

**Les entreprises de l'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine s'engouffrent dans une économie de réarmement, soutenues par l'Etat et les collectivités**

Toulouse - correspondant

**D**u Lauragais aux plages de l'Atlantique, une fièvre militaro-industrielle saisit le Sud-Ouest français, plutôt réputé pour ses traditions rurales, son patrimoine gastronomique et ses spots touristiques. En annonçant, le 25 mars, le déblocage de 200 millions d'euros en faveur de l'industrie de la défense et de l'armement, la présidente socialiste de la région Occitanie, Carole Delga, l'a clairement formulé : « L'Occitanie sera un acteur-clé du réarmement et de la souveraineté européenne. »

Distribuées en deux temps, ces aides concerneront les acteurs

existants dans leurs projets de développement et de recherche, puis, après appel à projets, ceux de l'intelligence artificielle (IA) ou de la cybersécurité sur le volet défense. De quoi dynamiser – et surtout commencer à structurer – un vaste pôle de compétence en matière d'industrie guerrière. Dans le sillage de grands groupes comme Airbus Defence and Space, Cegelec Défense, Thales et Safran, ou de plus petites sociétés à l'image des Forges de Tarbes (munitions), Delair (drones), Lacroix Défense (systèmes de contre-mesures), la seule région Occitanie compte 25 000 salariés, répartis au sein d'environ 400 entreprises sur un total de 225 000 emplois directs et indi-

rects en France, selon une étude de la direction générale de l'armement datant de 2022.

« Toulouse, la vallée de la Garonne jusqu'à Bordeaux et toute la chaîne des Pyrénées ne sont pas le berceau historique de la défense, mais peuvent en devenir leader, grâce à l'aéronautique et au spatial », commente Jean-Marc Olivier, professeur d'histoire contemporaine à l'université Toulouse-Jean Jaurès. Historiquement en effet, le berceau de l'industrie de la défense se situe plutôt à Saint-Etienne – rebaptisée Armeville sous la Révolution française – et dans ses alentours (Saint-Chamond). Si la région stéphanoise reste active dans ce secteur, c'est la région parisienne, principale-

ment les Hauts-de-Seine, qui concentre aujourd'hui le plus grand nombre d'industriels de la défense.

Mais le grand Sud-Ouest a quand même quelques liens historiques avec l'économie de la guerre. En Occitanie, plusieurs exemples illustrent cette présence. Celui de l'usine Latécoère, à Toulouse, qui, dès 1914, se reconvertis dans la fabrication d'avions de reconnaissance, après avoir longtemps fabriqué des structures de wagon. Dans les années 1930, l'ingénieur Emile Dewoitine lui emboîte le pas en s'installant à Saint-Martin-du-Touch, non loin de là, pour y fabriquer l'avion de chasse D.520, réputé être le meilleur de l'armée de l'air française. L'écosystème aéronautique toulousain est né, propulsé essentiellement par l'industrie de guerre.

« Eloignées du front, bénéficiant d'une énergie hydraulique abondante, les entreprises vont se répartir sur le territoire du Sud-Ouest, répondant aux commandes et à la planification de l'Etat », précise M. Olivier. A la fin de la seconde guerre mondiale, c'est à Toulouse, près de Bordeaux, que Marcel Dassault, qui s'appelle encore Bloch, développe ses usines à son retour du camp de Buchenwald. Plus tard, c'est d'un nouvel établissement implanté à Mérignac, à deux pas de Bordeaux également, que sortiront les Etandard, la série des Mirage et, enfin, le Ra-

**Delair, à Labège (Haute-Garonne), développe un drone d'observation hybride électrique**

fale, lequel contribue à plus de 7 000 emplois directs et indirects en France, dont environ 3 500 en Nouvelle-Aquitaine. Un chiffre qui pourrait augmenter avec la hausse des cadences évoquée par la direction de Dassault. L'avionneur entend passer d'une production de deux appareils par mois à trois en 2026, puis à quatre, à partir de 2028-2029, et réfléchit à monter à cinq.

Toujours en Nouvelle-Aquitaine, Eureenco relocalise la production de poudres et d'explosifs à Bergerac (Dordogne) et un autre groupe, Europlasma, tire profit de l'industrie de guerre. Ce dernier compte 400 salariés et a vu ses commandes s'envoler, en raison, principalement, de l'acquisition, en 2021, des Forges de Tarbes, alors au bord de la faillite, mais bénéficiant depuis d'une aide de l'Etat sous forme de prêts de 7 millions d'euros. Spécialisée dans la fabrication de corps creux d'obus de 155 millimètres, notamment pour

les chars français Caesar, l'entreprise vient de signer un contrat de 10,2 millions d'euros avec la République tchèque. Elle continue de reprendre des sites industriels en difficulté. Après Valdunes (ferroviaire), dans le Nord, elle est candidate à l'acquisition de la Fondière de Bretagne (automobile), dans le Morbihan, dans l'objectif de transformer ces deux sites en usines de munitions. Mais des doutes persistent sur ses capacités d'investissement.

## Pour la défense et le civil

À Toulouse, c'est vers les technologies du futur, dites «duales» (civiles et militaires), que se tournent les entreprises. A l'exemple de Delair, basée à Labège (Haute-Garonne), qui développe depuis deux ans un drone d'observation hybride électrique, avec la start-up Ascendance, pour le compte de la direction générale de l'armement. «Ce qui nous a intéressé, c'est que ce drone peut ensuite s'adresser au civil et à la défense», assure Bastien Mancini, le patron de Delair, lors d'une démonstration début février. Dans ce contexte, la région a entamé un travail avec le ministère des armées, l'agence de l'innovation de défense et plusieurs clusters, dont le pôle de compétitivité Aerospace Valley, qui associe la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

En juin, 50 millions d'euros seront alloués aux petites et moyennes entreprises qui auront répondu aux appels à projets. Dans ce mouvement général de soutien à la course aux armements, seule la division Airbus Defence and Space semble peiner. A l'automne 2024, le groupe avait annoncé «[son] intention de s'adapter, à la lumière d'un environnement commercial toujours complexe». Ces mesures devraient entraîner une réduction pouvant aller jusqu'à 2 500 postes, d'ici à la mi-2026. Mike Schoellhorn, son directeur général, évoquait alors «un contexte commercial en évolution rapide et très difficile, caractérisé par des chaînes d'approvisionnement perturbées, des changements rapides dans la guerre et une pression croissante sur les coûts». Les batailles commerciales font aussi des victimes sociales dans la course aux armements. ■

ANNE-FLEUR BOST (PÉRIGUEUX, CORRESPONDANTE)

PHILIPPE GAGNABET

## A Bergerac, «les jeunes ne seront plus obligés de partir pour trouver du travail»

**LE PARKING DU PERSONNEL** n'est pas encore tout à fait plein, mais ce n'est qu'une question de mois, voire de semaines. Moribonde depuis la délocalisation de la production de poudre en Suède en 2007, l'usine bergeracoise du français Eureenco est en pleine renaissance. Le 25 mars, le ministre des armées, Sébastien Lecornu, et son homologue chargé de l'économie, Didier Lombard, y ont inauguré deux lignes de production de poudre utilisée pour propulser les obus de 155 millimètres des canons Caesar déployés, entre autres, sur le front ukrainien.

L'héritière de la Société nationale des poudres et explosifs a investi 150 millions d'euros pour ressusciter son outil de production et le moderniser. En neuf mois, 15 nouveaux bâtiments sont sortis de terre sur 15 des 120 hectares de l'ancienne poudrerie, cette «ville dans la

ville» construite pendant la première guerre mondiale pour répondre aux besoins de l'armée. En résonance avec les cadences du passé, l'usine tournera bientôt 24 heures sur 24, sept jours sur sept pour produire d'ici à l'été 1 200 tonnes de poudre avec six mois d'avance sur le calendrier initial.

### Salariés formés

Pour accompagner cette montée en charge, Eureenco, dont l'effectif est passé d'un millier à 150 salariés en trente ans, a lancé une vaste campagne de recrutement. Techniciens de maintenance, ingénieurs ICP, opérateurs de production... au total près de 200 postes sont à pourvoir, en grande majorité des CDI avec ou sans qualification. Une aubaine pour les 26 323 habitants de Bergerac, où sévit un taux de chômage de 8 %. C'est

une chance pour nos jeunes, qui ne seront plus obligés de partir pour trouver du travail», se félicite le maire divers droite de Bergerac, Jonathan Priez. Une vingtaine d'entre eux ont intégré l'usine d'Eureenco début avril avec le soutien de la Mission locale. Un contingent auquel viendront bientôt se greffer les premiers élèves de la formation aux métiers de l'industrie dispensée depuis septembre 2024 sur le campus connecté de Bergerac par l'Ecole nationale des arts et métiers en partenariat avec Eureenco. «L'entreprise a pris les devants pour s'assurer d'avoir rapidement des salariés formés à des postes qualifiés», ajoute le premier magistrat de la ville.

La résurrection d'Eureenco devrait plus largement profiter à l'économie locale et, en premier lieu, aux entreprises dont l'activité gravite autour de celle de la

poudrerie (chaudronnerie, transports). Le commerce et l'immobilier bergeracois devraient eux aussi s'en trouver ragaillaris pour peu que «les emplois créés soient durables», espèrent à l'unisson Julien Bourgeois, le président de la Fédération des commerçants des quartiers des centres-villes, et Bastien Roset, le président de l'Union interprofessionnelle bergeracoise. «Quand le poumon industriel d'une ville se réveille, ce sont tous les organismes qui retrouvent de l'oxygène», conclut Jean-Louis Dubord, président de l'Association sportive de la poudrerie de Bergerac. A défaut de faire renaître «l'esprit poudrier» qui a longtemps animé ce traité d'Eureenco, la relance de l'activité aura sans doute le mérite de régénérer «le tissu culturel et sportif local». ■

ANNE-FLEUR BOST (PÉRIGUEUX, CORRESPONDANTE)

PHILIPPE GAGNABET

## La rédaction du «Point» sonnée par l'ampleur du plan social annoncé par la direction

L'hebdomadaire veut supprimer 58 postes sur environ 300, pigistes compris

**E**stomaqués par l'ampleur du plan social annoncé par la direction de l'hebdomadaire la veille, les salariés du *Point* étaient peu nombreux dans les locaux, jeudi 24 avril. Le cœur n'y était pas au lendemain de l'annonce d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), officialisé par Etienne Gernelle, le directeur du news magazine, lors d'un comité social et économique puis devant la rédaction. Face à cette dernière, le directeur de l'hebdomadaire classé à droite a été le seul à prendre la parole. La directrice de la rédaction, Valérie Toranian, le directeur général délégué, François Claverie, et le PDG de l'entreprise, Renaud Grand-Clément, sont tous trois restés muets.

Cinquante-huit postes pourraient disparaître d'ici à quelques mois, dont 32 occupés par des titulaires – sur environ 190 – et 26 par des pigistes réguliers – sur une centaine. Soit près de deux fois plus que la trentaine de départs occasionnés par le dernier plan social qui a secoué le titre, en 2014. En parallèle, 18 postes seront créés et incluront des formations de postes existants.

«C'est une véritable saignée», lâchent plusieurs journalistes en

### Le news magazine a mieux résisté que ses concurrents, mais pas assez pour être à l'équilibre

interne souhaitant conserver l'anonymat. Si cinq postes de rédacteurs titulaires seront supprimés par le PSE et quatre au service édition, c'est surtout le service de correction et de révision du magazine qui sera touché, en passant de 18 personnes à trois seulement. La raison invoquée par la direction ? Une partie des tâches pourrait être désormais assurée par des outils d'intelligence artificielle (IA). «Cela ne sera pas pour écrire des articles mais pour les corriger. Il y aura un usage encadré de l'IA avec des réviseurs-correcteurs qui la superviseront», promet Etienne Gernelle, à la tête du magazine propriété d'Artémis, la holding du milliardaire François Pinault.

Le fondateur du groupe de luxe Kering avait demandé, dans ses

vœux aux salariés, «de réinventer le modèle économique du journal pour (...) attirer de nouveaux lecteurs». Car dans le difficile marché des news magazines, *Le Point* a mieux résisté que ses concurrents : en recul de -1,93 % par rapport à 2023, il s'est vendu, en 2024, 286 000 exemplaires par semaine, papier et numérique, selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias. Mais pas assez pour être à l'équilibre, puisque le magazine a enregistré 2 à 3 millions d'euros de pertes en 2024.

### Changement de ligne

Par ce «projet de réorganisation», le directeur du titre défend donc «une stratégie de montée en gamme et de singularisation du titre en s'affranchissant de la dépendance aux Gafam et de la course à l'actualité». Celle-ci a déjà commencé, selon lui, avec l'abandon des reprises de dépêches en janvier sur son site Internet.

Le successeur de Claude Imbert et Franz-Olivier Giesbert souhaite donner de la place à «l'enquête et [au] reportage», citant le mensuel américain *The Atlantic* comme modèle. «Ce plan social va abîmer la rédaction et ne lui permettra pas de faire un meilleur

journalisme», répond un salarié sceptique, soulignant que «52 des 58 postes supprimés visent des cartes de presse, contre six qui concernent des fonctions support».

Cette transformation souhaitée par la direction intervient au moment où certains s'interrogent en interne sur «un changement de ligne éditoriale qui ne dit pas son nom depuis deux ans avec un glissement vers des positions de plus en plus réactionnaires». Une idée que rejette M. Gernelle : «La ligne reste la même depuis 1972, libérale et proeuropéenne», dit-il.

La direction du *Point* veut, par ailleurs, faire progresser le nombre d'abonnements numériques – autour de 30 000 aujourd'hui – et réfléchit, selon nos informations, à la création d'un trimestriel. Toutes ces pistes ne convainquent pas une partie des salariés, qui estiment que la direction «navige à vue». «Ce sont les petites mains qui vont trinquer, alors que la direction pléthorique du journal ne fait aucun mea culpa de sa gestion d'échec», enrage un salarié. Les négociations avec les syndicats, qui doivent commencer dans les prochaines semaines, s'annoncent tendues. ■

BRICE LAEMLE

Imaginez Martin Bouygues et la famille Arnault tenter un putsch chez Axa avec la bénédiction de l'Etat français. C'est ce qui vient de se passer en Italie. Le magnat de la construction Francesco Gaetano Caltagirone, 82 ans, associé à Delfin – la holding patrimoniale de feu Leonardo Del Vecchio, premier actionnaire d'Essilor Luxottica –, a cherché à prendre le pouvoir chez l'assureur Generali, jeudi 24 avril, lors de l'assemblée générale (AG). Ils ont échoué,

comme il y a trois ans, mais l'affaire paraît loin d'être terminée. A Trieste, jeudi, les investisseurs institutionnels ont adoubé la liste d'administrateurs présentée par la banque Mediobanca, premier actionnaire de Generali avec 13 % du capital : celle-ci a obtenu 52,4 % des suffrages. Les deux

putschistes (17 % de l'assureur ensemble) ont recueilli 36,8 % des voix, ce qui leur confère trois administrateurs, contre dix pour Mediobanca. Philippe Donnet, le directeur général, a été reconduit. Il peut souffler, mais pas pour longtemps. Une deuxième ligne de front, en effet, est ouverte. M. Caltagirone et Delfin soutiennent l'OPA hostile lancée en janvier par Monte dei Paschi di Siena (MPS) sur Mediobanca, sachant qu'ils détiennent ensemble près de 15 % de l'initiatrice de l'opération et 27,6 % de la cible. Ce rachat a la bénédiction du gouvernement de Giorgia Meloni, qui souhaite constituer un troisième pôle bancaire en sus des deux géants UniCredit et Intesa.

D'où le jeu trouble autour de Banco BPM, la troisième banque italienne, que Rome aurait bien vu se rapprocher de MPS, mais qui fait elle-même l'objet d'une autre OPA hostile, émanant d'UniCredit. Raison sans doute pour laquelle la tutelle a mis des obstacles à ce raid : pour l'amadouer, UniCredit a donc ramassé des titres et voté en faveur des putschistes lors de l'AG de Generali.

Bref, le capitalisme italien apparaît plus emmêlé qu'un plat de spaghetti. Que l'Etat veuille faire émerger un troisième pôle bancaire ou s'émeuve d'un projet de mariage dans la gestion d'actifs entre Generali et Natixis, cela n'a rien de choquant. La banque et l'assurance sont des secteurs stratégiques pour le financement de l'économie. Mais l'Italie mérite mieux que cette endogamie douteuse. ■

## PERTES & PROFITS | ITALIE

PAR ISABELLE CHAPERON

## Western spaghetti chez Generali



PERTES & PROFITS | ITALIE

PAR ISABELLE CHAPERON

## Western spaghetti chez Generali

## REPORTAGE

GALWAY (IRLANDE) - envoyée spéciale

**C**omme une apparition magique, l'abbaye de Kylemore, à Galway (Irlande), se dresse sur les rives d'un étang du Connemara, au milieu des tourbières et des genêts. Pendant près d'un siècle, ce château néogothique hébergea un pensionnat catholique pour jeunes filles, qui compta parmi ses élèves des princesses indiennes, des héritières espagnoles, ou l'actrice américaine Anjelica Huston. Quand le pensionnat a fermé, en 2010, les sœurs bénédictines ont décidé de l'ouvrir au public. Depuis, ce monastère est devenu l'un des sites touristiques majeurs d'Irlande.

Pourtant, en cet après-midi ensoleillé d'avril, les jardins du monastère sont presque déserts, les tables du restaurant clairsemées. Une visite d'autant plus agréable pour Adrien Maupas et sa compagne, Maria Rachidi, 32 ans tous les deux, en vacances pour une semaine sur l'île verte. «Les paysages sont magnifiques, les Irlandais sont très accueillants avec les touristes, on circule et on se gare très facilement», commente ce médecin, qui vit à Montpellier. La veille, le couple a gravi le mont Croagh Patrick. Au sommet, on domine la baie Clew Bay, avec ses dizaines d'îlots. «En haut, il n'y avait personne, c'était dingue. Ici, il y a une facilité assez incroyable à se rendre dans des lieux exceptionnels, et à y être presque seuls», poursuit-il.

Depuis l'automne 2024, l'Irlande fait face à un trou d'air en matière de tourisme. En janvier et février, le nombre de visiteurs du pays a chuté respectivement de 25 % et 30 % par rapport à la même période en 2024. De quoi fragiliser un secteur déjà en tension, comme le montrent les dernières études réalisées auprès des professionnels par Faile Ireland, l'agence nationale chargée du tourisme. En cause: une météo médiocre à l'été 2024, des marges en recul (en particulier dans les restaurants), le pouvoir d'achat contraint des voyageurs ou encore un manque criant d'hôtels.

### «BEAUCOUP D'INCERTITUDES»

Les choses pourraient encore se gâter, car l'Irlande est l'un des pays d'Europe les plus dépendants de l'économie américaine. L'île y exporte plus de 25 % de sa production de biens, rappelle, dans une note mise à jour en mars, la Coface, le spécialiste de l'assurance-crédit. De nombreuses multinationales américaines y sont installées, attirées par la très avantageuse politique fiscale irlandaise.

Hors Britanniques, les Américains sont sa première clientèle touristique et aussi celle qui dépense le plus. Dans ce climat d'isolationnisme, de baisse du dollar et d'incertitude sur leur portefeuille boursier, seront-ils aussi nombreux demain à visiter l'Irlande, pour le tourisme ou les affaires? «Les décisions se prendront davantage en dernière minute. En tout cas, on a un peu moins de réservations qu'en 2024, à la même époque», reconnaît Shane Fitzpatrick, directeur du Dean Hôtel de Galway. Organisatrice de food tours dans la ville, Sheena Dignam a même commencé à voir «quelques annulations» d'Américains : «C'est une année avec beaucoup d'incertitudes.»

En réalité, le tourisme en Irlande est à la peine depuis cinq ans. Après la pandémie de Covid-19, alors que la soif de voyages faisait repartir le tourisme en Europe, l'Irlande est restée à l'écart de ce mouvement. Pour preuve, en 2018 ou 2019, le pays accueillait environ 10 millions de touristes étrangers par an, d'après les chiffres de Faile Ireland. En 2024, ils n'étaient que 6,6 millions, soit 40 % de moins. Certes, ces chiffres



Dans le centre-ville de Galway (Irlande), le 12 août 2024. ATHANASIOS GIOUMLPASIS/GETTY IMAGES

## PLEIN CADRE

# L'Irlande, destination oubliée des touristes

C'est une exception en Europe : l'île n'a jamais retrouvé le nombre de visiteurs des années pré-Covid. Le tourisme, central pour le pays, pourrait être affecté par les incertitudes de l'économie américaine

sont à prendre avec des pincettes, dans la mesure où la nouvelle méthodologie, mise en place en 2023 par le Central Statistics Office, l'organisme national des statistiques irlandais, rend les volumes difficilement comparables. Reste que, selon les comparatifs de l'ONU Tourisme, seules la Hongrie de Victor Orban (- 22 % par rapport à 2019) et l'Estonie (- 20 %) affichent une telle tendance baissière. Cette piètre performance tranche avec celle des pays méditerranéens : + 18 % de touristes au Portugal par rapport à l'avant-Covid, + 15 % en Grèce, + 12 % en France ou en Espagne...

Cette difficulté à attirer les touristes, l'île verte la doit, en premier lieu, à des prix élevés. Dans les hôtels, la hausse des prix avoisine 40 % par rapport à 2019. Une évolution que les hôteliers expliquent par l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie, un taux de TVA qui vient d'être relevé et une offre d'hébergement limitée – avec peu de nouvelles constructions. En Irlande, une nuit d'hôtel, pour le mois d'août 2024, coûtait 194 euros en moyenne, selon Faile Ireland. A Dublin et ses

environs : 206 euros. La capitale irlandaise affiche des prix légèrement plus élevés que ceux d'Amsterdam ou d'Edimbourg. Mais bien supérieurs à ceux pratiqués à Copenhague, Berlin ou Prague, des destinations concurrentes.

Les agences de voyages ont répercuté ces hausses dans les prix de leurs circuits, qui paraissent, en ces temps de tension sur le pouvoir d'achat, très chers. «Par rapport à 2019, nous enregistrons, à peu près, 15 % de clients en moins, note Emmanuel Foiry, directeur de Dertour, l'un des spécialistes en France de l'Irlande, avec sa marque Celtic Tours. Tous types de séjours confondus, une semaine coûte 2000 euros par personne, c'est 45 % plus cher qu'avant la pandémie. Les circuits en car en souffrent le plus. Les autotours, qui attirent une clientèle plus aisée, ont moins baissé.»

Ses prix élevés, le pays les doit à une partie de ses hôtels qui ont disparu du marché. Depuis 2021, le gouvernement a signé des contrats avec des dizaines d'établissements, afin d'y loger des réfugiés, notamment d'Ukraine. Il y aurait autour de 60 000 lits touristiques «sous contrat». Les hôteliers y ont vu une manière de stabiliser leurs recettes. Dans le Connemara ou dans le comté voisin de Clare, plusieurs villages, comme Lisdoonvarna, ont vu leurs touristes s'évaporer, avec des effets négatifs sur tout un écosystème d'entreprises connexes : taxis, loueurs de vélos... «Beaucoup de petits commerces de la région ont eu des diffi-

cultés ces derniers temps. Les flux de visiteurs sont devenus moins prévisibles», estime Mary Basquill, propriétaire d'un magasin de souvenirs à Leenane, un petit village du Connemara. Selon une étude de Faile Ireland, dévoilée en décembre 2024, ce déficit de chambres «limite la capacité de l'industrie touristique à répondre à la demande des touristes internationaux» et contribue à la hausse des prix. «Les tour-opérateurs affirment qu'il est très difficile pour eux de réserver des hôtels à un tarif compétitif, spécialement pour la catégorie moyenne gamme», souligne cette étude.

**DES COUPLES ET DES GOLFEURS**  
En outre, le Brexit a rendu cette destination plus chère pour les touristes britanniques, sa première clientèle. Les professionnels citent surtout le quota de passagers mis en place à l'aéroport de Dublin. Décidé en 2007, il pèse sur tout le secteur du tourisme, dénoncent les compagnies aériennes – dont Ryanair –, qui ont attaqué en justice cette mesure, alors que toutes n'ont pas obtenu cet hiver de créneaux de décollage et d'atterrissement pour opérer des lignes vers Dublin.

Attablés au restaurant de l'abbaye de Kylemore, Sophie et Arnold Villa, et leurs deux enfants, terminent leur repas. «L'Irlande me tentait depuis longtemps, explique Sophie, enseignante à Bar-le-Duc (Meuse). Je suis passionnée de culture anglo-saxonne, et cette culture celtique me parle. Et chez

## Les acteurs qui s'adressent aux plus aisés ont tiré leur épingle du jeu

nous, on est davantage attirés par les voyages vers le nord. Le mauvais temps n'est pas un souci.»

Pour un circuit de neuf jours avec l'agence Comptoir des voyages, la famille a payé 5 000 euros – un prix qui comprend l'avion, l'hébergement et quelques visites. Le budget repas est un peu plus élevé que ce qu'ils avaient imaginé – «pour un burger dans un pub, on en a souvent pour 25 euros chacun», commente Arnold Villa.

Ces hausses de prix changent peu à peu le profil des touristes. «Il y a vingt ans, l'Irlande était avant tout une destination où les voyageurs dormaient dans des B&B, des hôtels 3 étoiles. Mais il y a eu une montée en gamme de l'offre et, aujourd'hui, de plus en plus de visiteurs séjournent dans des hôtels 4 ou 5 étoiles. Nous ne sommes plus vraiment une destination bon marché, même si l'y a toujours des options pour réduire la facture. On a beaucoup de couples, des golfeurs, mais pas tant de familles avec enfants», souligne Alice Mansergh, la directrice de l'organisme de promotion Tourism Ireland.

Les acteurs qui s'adressent aux touristes les plus aisés ont tiré leur

épingle du jeu ces dernières années. Padraig O'Raghne propose, avec son entreprise Secret Connemara, des circuits depuis Galway, principalement pour des Américains. Il les emmène en avion (un vol de huit minutes, depuis un minuscule aéroport) sur les îles d'Aran, où ses clients peuvent déguster des homards au déjeuner, rencontrer des artisans locaux, ou assister à un concert privé de musique irlandaise. Ces formules sur mesure coûtent environ 350 euros par personne pour une journée. Il organise aussi des visites de pubs du Connemara, ceux qui n'ont pas fermé, car «nombre d'entre eux, dans les campagnes sont en difficulté», admet-il.

Les étudiants étrangers constituent un nouveau ressort pour le tourisme. L'Irlande a vu leur nombre exploser, alors que les études en Grande-Bretagne sont devenues, depuis le Brexit, plus chères pour les Européens. «Si ma fille n'était pas en échange universitaire à Dublin, nous n'aurions jamais eu l'idée de venir ici», reconnaît Christelle Legeay, employée dans un organisme de retraite à Angers, en vacances dans le Connemara. Sa famille a pris le ferry qui relie Roscoff (Finistère) à Cork (Irlande), pour un périple d'une semaine. «On tient notre budget en se faisant des pique-niques et en dormant dans des Airbnb», dit-elle.

L'attrait pour l'Irlande se renouvelle aussi à la faveur de phénomènes imprévisibles, comme le succès massif de la chanson *Galway Girl*, d'Ed Sheeran. Le titre, sorti en 2017, compte 1,4 milliard d'écoutes sur Spotify. On l'entend régulièrement à Galway, une ville touristique aux portes du Connemara et des célèbres falaises de Moher. «Cette chanson nous a amené des touristes du monde entier. Elle nous a fait connaître à des millions de gens», assure Mairtin Lally, directeur de l'agence de voyages Lally Tours, l'un des principaux opérateurs locaux. Et *Les lacs du Connemara* (1981), de Michel Sardou? «Tous les Français qui viennent à Galway nous en parlent, dit-il. Mais, ici, personne ne la connaît.» ■

JESSICA GOURDON

# Un nouveau dispositif fiscal pour acheter dans le neuf

Le logement locatif intermédiaire permet une économie de TVA, mais s'avère contraignant

**C**ommercialisé depuis quelques semaines et encore méconnu, le nouveau dispositif logement locatif intermédiaire (LLI), à destination des particuliers investisseurs, rencontrera-t-il le même succès que l'ancien Pinel, supprimé fin 2024? Rien n'est sûr, même si la grande majorité des programmes des promoteurs s'annoncent éligibles à ce régime. «La problématique actuelle n'est pas tant l'offre que la demande. Car la part des investisseurs parmi les acheteurs particuliers est aujourd'hui faible», estime Pascal Boulanger, président de la Fédération des promoteurs immobiliers de France.

Le logement locatif intermédiaire a pour objectif d'étoffer l'offre locative à prix abordables. Réservé, depuis 2014, aux investisseurs institutionnels (assureurs, bailleurs sociaux, etc.), il a été discrètement étendu aux investisseurs particuliers par la loi de finances pour 2024. Toutefois, les promoteurs ont préféré attendre 2025 et l'extinction du Pinel pour mettre en avant cette offre.

Sont «LLI compatibles» «les programmes situés dans des communes respectant le quota de 25 % de logements sociaux de la loi SRU [solidarité et renouvellement urbains] ou si, à l'échelle de l'opération de promotion, il en

existe au moins 25 %», explique William Truchy, directeur général chez Kaufman & Broad. A la différence des précédents dispositifs fiscaux d'incitation à l'investissement locatif, qui minoraient l'impôt sur le revenu, le logement locatif intermédiaire permet de bénéficier à l'achat d'un taux réduit de TVA: 10 %, au lieu de 20 %.

«A Tours, nous proposons un deux-pièces à 176 000 euros en LLI contre 192 000 euros pour le même bien en achat normal», illustre Bruno Le Corre, directeur commercial de Bouygues Immobilier. A cette TVA moindre s'ajoute un crédit d'impôt du montant de la taxe foncière durant vingt ans au maximum. En cumulant ces deux cadeaux fiscaux prévus par le code général des impôts, un bien locatif en LLI s'avère finalement de 15 % à 18 % moins cher qu'un bien standard. «En tenant compte des fiscalités allégées du LLI, on retrouve une rentabilité similaire au Pinel, soit entre 2,8 % et 3 % par an», affirme Charles-Emmanuel Kuhne, directeur général d'Icade Promotion.

Les règles d'investissement sont contraignantes. Le futur bailleur s'engage à louer le bien au moins quinze ans. L'habitation doit être occupée à titre de résidence principale par des ménages respectant certaines conditions de ressources. Et les loyers sont plafonnés.

## LE PROPRIÉTAIRE DOIT ÊTRE UNE SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE. IL FAUT DONC INVESTIR À PLUSIEURS

Ces deux dernières obligations s'alignent sur les barèmes du Pinel. En 2025, le loyer nu maximal mensuel par mètre carré s'établit respectivement à 19,51 euros, 14,49 euros et 11,68 euros dans les zones «tendues», dites «A bis», «A» et «B1» (le logement locatif intermédiaire est presque réservé à ces territoires).

Ultime contrainte du dispositif, qui n'existe pas avec le Pinel: le propriétaire doit être une personne morale. Autrement dit le particulier doit acheter le bien locatif par l'intermédiaire d'une société civile immobilière (SCI). Ce mode de détention peut constituer un frein, car la SCI oblige à investir à deux personnes, et cette forme juridique s'avère complexe à mettre sur pied, puis à gérer.

### Pas de limite de prix

Pour faciliter l'achat, nombre de promoteurs ont mis au point un «pack LLI». Parfois offerte ou payante, autour de 1 000 euros, cette offre groupée de services comprend la fourniture des «statuts types» de la SCI, rédigés par un avocat fiscaliste, ainsi que les frais de création et de publicité de la structure. Quant aux coûts annuels de gestion de la SCI, qui varient de 350 à 450 euros, il arrive qu'ils soient offerts par le promoteur la première année.

Ce geste commercial exige une certaine vigilance. «Il faut bien faire valider ces statuts types par un notaire et vérifier que des clau-

ses statutaires ont été prévues en cas de mésentente entre associés, de divorce ou de décès. Il sera parfois nécessaire de les modifier, selon la situation de chaque acheteur. A défaut de précisions, c'est le code civil qui régit le fonctionnement de la SCI. Cela peut être à l'origine de situations compliquées et inconfortables», insiste Nathalie Couzigou-Suhas, notaire à Paris.

Malgré l'offensive commerciale des promoteurs, certains conseillers en gestion de patrimoine restent sur la réserve. «Acheter à deux par le biais d'une SCI implique une solidarité des dettes. De plus, cette structure génère des obligations juridiques, comme la tenue d'une comptabilité par un expert-comptable et l'organisation d'une assemblée générale annuelle», souligne Thaïs Castang, conseillère en gestion de patrimoine au cabinet L&A Finance.

«Le temps de blocage de quinze ans trop long et des loyers contraints brident la rentabilité. Mieux vaut acheter du neuf en dehors de ce dispositif, en négociant un bon prix et en restant libre de louer. En ce moment, les promoteurs consentent des ristournes et offrent les frais de notaire», précise, de son côté, Guillaume Lucchini, président fondateur de Scala Patrimoine.

Alors que l'investissement Pinel était limité à 300 000 euros par an, le nouveau régime LLI n'impose pas de limite et n'entre pas dans le plafonnement des niches fiscales. Cela permet au bailleur potentiel d'opter pour des logements plus grands. Ce dispositif est susceptible d'intéresser des investisseurs avertis disposant déjà d'une SCI. Mais, «comme toujours dans ces offres immobilières avec incitation fiscale, seulement 10 % des propositions ont un vrai intérêt», souligne Mme Castang. ■

LAURENCE BOCCARA

# 33 %

C'est la part d'investisseurs parmi les particuliers ayant acheté un bien neuf en 2024 (hors résidences avec services), selon les chiffres de l'Observatoire de la Fédération des promoteurs immobiliers de France. Ce pourcentage n'a cessé de diminuer ces dernières années - il était de 49 % en 2019 et de 45 % en 2022 -, en lien, notamment, avec les rabotages successifs du dispositif fiscal Pinel et avec l'envolée des taux des crédits immobiliers.

## IMMOBILIER

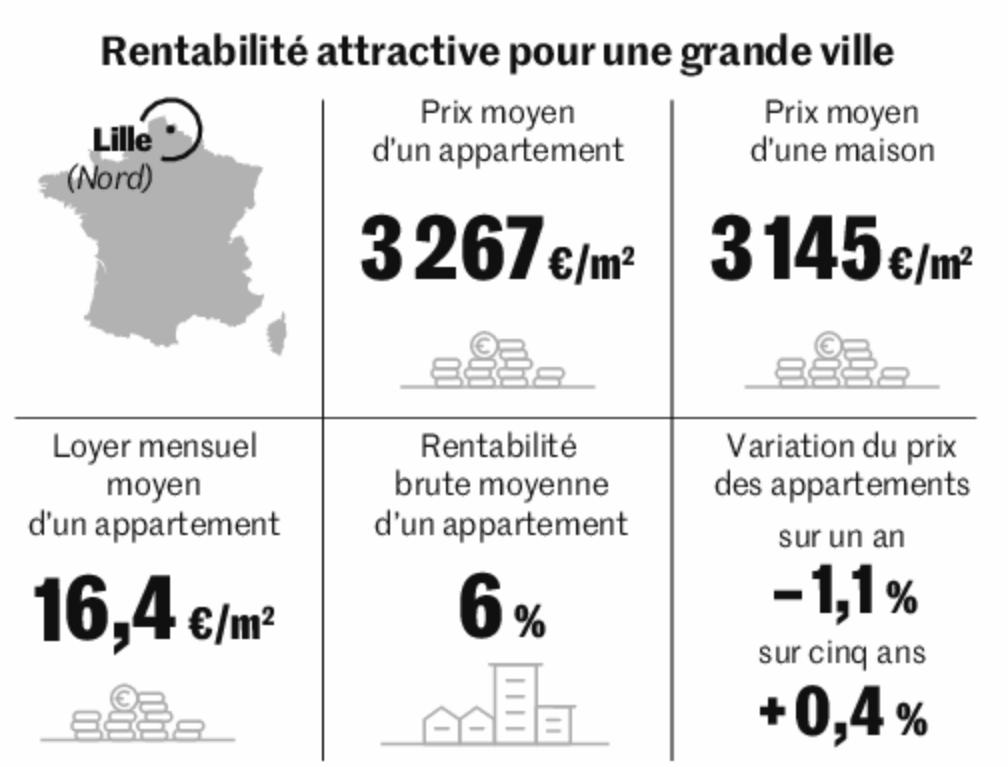
### A Lille, orientés à la baisse depuis 2022, les prix se stabilisent

**F**in de la chute: alors qu'ils étaient clairement orientés à la baisse depuis 2022, les prix sur le marché immobilier lilleois se sont globalement stabilisés ces douze derniers mois.

Selon les données du groupe SeLoger, les appartements se vendent actuellement, en moyenne, à 3267 euros le mètre carré, un montant en baisse de 1,1 % sur un an. C'est 3145 euros pour les maisons (+5,4 %). «La situation se normalise, avec aussi un retour aux délais de vente devant la crise sanitaire, autour de trois mois», note Laure Rivière, conseillère immobilière du réseau Safti dans la ville.

Ces dernières années, les prix avaient notamment été affectés par le dispositif d'encadrement des loyers, appliqué depuis 2020, et par les annonces d'interdiction de mise en location des passoires thermiques. «Les acheteurs vérifient méticuleusement les diagnostics de performance énergétique [DPE] en raison du coût des travaux», observe Vanessa Massoud, conseillère immobilière IAD à Lille. Selon l'Insee, 35 % des logements de la Métropole européenne de Lille étaient considérés comme «énergivores» en 2022 (notés E, F ou G sur un DPE). La pression à la baisse est forte sur les prix des logements concernés.

A l'inverse, le déséquilibre entre l'offre et la demande - Lille est un marché immobilier tendu - joue en faveur d'une hausse des prix. Sur un an, la ville a vu sa demande



croître de 20 %, selon le dernier baromètre national des prix de l'immobilier SeLoger/Meilleurs Agents, tandis que l'offre n'a augmenté que de 3 %.

#### Une heure de Paris en TGV

Sans surprise, l'hypercentre, dynamisé par sa Grand'Place et proche des gares (Lille-Flandres et Lille-Europe), est très attractif, à seulement une heure de Paris en TGV. «L'activité se fait essentiellement entre le T1 et le T3», précise Louis-Frédéric Dannel, directeur d'une agence ERA. Il a ainsi vendu en avril un 35 mètres carrés au DPE classé E, situé boulevard de la Liberté, 165 000 euros. Ainsi qu'une maison de maître de 270 mètres carrés avec un jardin et un garage, dans le quartier de la place

de la République, 1,2 million d'euros. Dans les alentours, les investisseurs déboursent à l'heure actuelle entre 4 500 euros et 5 700 euros le mètre carré pour acquérir un studio et le proposer meublé.

Les trois-pièces les mieux situés, dans les immeubles haussmanniens du Vieux-Lille, du centre-ville et des quartiers Vauban-Esquermes et Gambetta, sont très convoités par les primo-acquéreurs. Ils se négocient généralement entre 250 000 euros et 300 000 euros. Dans le quartier populaire de Wazemmes, les appartements anciens se vendent en moyenne 3 691 euros le mètre carré.

En périphérie de Lille, plusieurs communes sont attractives pour

les acheteurs de T2 et T3, telles Marcq-en-Barœul, Mouvaux et Croix (5 500 euros à 5 600 euros le mètre carré), mais aussi La Madeleine, Wasquehal et Lambbersart.

Le marché du neuf est plus morose que celui de l'ancien. En mars, d'après la Fédération des promoteurs immobiliers des Hauts-de-France, 1 735 logements restaient à vendre dans la métropole lilloise, dont 1 024 en chantiers démarrés. Pour autant, le prix moyen des maisons et appartements neufs se maintient à 4 132 euros.

#### Prêt à taux zéro étendu

Une mesure récente semble toutefois avoir déjà des effets positifs: «L'extension du prêt à taux zéro, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril, a accéléré les réservations de maisons sur nos projets», témoigne Jérôme Delagneau, directeur régional Cogedim Hauts-de-France et Cogedim Est.

A la limite nord-est de Lille et de la commune voisine de La Madeleine, l'opération d'aménagement Metropolitan Square, portée depuis 2019 par Vinci Immobilier et BNP Paribas Real Estate, en lieu et place de l'ancien siège de la Métropole européenne de Lille, est l'opération emblématique du moment, relate Olivier Tétu, directeur adjoint de Vinci Immobilier Nord-Est-Normandie. Sont entre autres prévus, en 2028, 280 logements. Les premiers lots doivent être mis en vente cet été (5 800 euros le mètre carré). ■

SÉBASTIEN CHABAS



## SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

# Assurance-vie et erreur de bénéficiaire

**L**e souscripteur d'une assurance-vie peut, jusqu'à son dernier souffle, modifier le nom des personnes qui percevront le capital de son contrat (à condition qu'aucune n'en ait auparavant accepté le bénéfice). Il n'a pas à en informer l'assureur, de son vivant. C'est ce que la Cour de cassation vient de préciser, à l'occasion de l'affaire suivante. En 1998 et en 2004, M. X souscrit, au profit de son épouse, deux contrats d'assurance-vie que distribue la Caisse d'épargne, et que gère la société Ecureuil, jusqu'à ce que cette dernière soit absorbée par CNP Assurances.

Le 25 mai 2014, M. X, alors âgé de 84 ans, en modifie les clauses bénéficiaires au profit de J, cadette de ses 10 enfants, titulaire d'une pension d'invalidité. Le 27 janvier 2015, il désigne A, son aîné, comme seul bénéficiaire d'une moitié du capital, ses autres enfants (dont J) devant se partager l'autre.

Or, quand il décède, en 2019, la CNP verse la totalité des fonds (222 000 euros) à sa fille J. Celle-ci les dépense en partie. Mais, en 2020, elle reçoit une demande de remboursement: la CNP indique avoir découvert avec retard l'existence des avenants de 2015, déposés dans les locaux de la Caisse d'épargne, mais non transmis à ses services. J refuse de restituer l'argent. «Si les avenants n'ont pas été portés à la connaissance de l'assureur du vivant de son père, ils lui sont inopposables», explique son conseil, Mme Christelle Elgart, avocate à Bastia.

C'est, en effet, ce que juge alors la Cour de cassation: depuis le 13 juin 2019, elle considère que la modification de la clause bénéficiaire par une voie autre que testamentaire (avenant ou lettre simple) n'est valable que si elle est parvenue à l'assureur avant le décès de l'assuré. Les magistrats bastiaans suivent ce raisonnement et jugent que les avenants de 2015 sont «privés d'effet». La CNP se pourvoit alors en cassation. Son avocat, Mme Jérôme Rousseau, affirme que cette jurisprudence ne permet pas de respecter «la volonté du souscripteur» et ne repose sur aucun texte: l'article L132-8 du code des assurances, en effet, n'exige pas une telle condition.

Le 3 avril 2025, la Cour de cassation opère un revirement et casse l'arrêt: pour que la substitution du bénéficiaire soit valide, il faut seulement que le souscripteur ait exprimé sa volonté de façon «certaine et non équivoque». L'affaire devra être rejouée à Nîmes. S'il apparaît que M. X ne faisait pas l'objet d'une tutelle et qu'il a rédigé les avenants «de manière certaine et non équivoque», J sera condamnée à rembourser les 222 000 euros. Mme Elgart compte alors engager la responsabilité de la Caisse d'épargne pour ne pas avoir transmis les avenants, et obtenir que cette dernière rembourse l'équivalent des sommes déjà dépensées. ■

## CLIGNOTANT

### LIVRET A Une collecte plus modeste

Au premier trimestre, le Livret A et le Livret de développement durable et solidaire ont collecté 3,5 milliards d'euros net (les dépôts, moins les retraits). S'il reste largement positif, ce résultat est 2,5 fois moins élevé que celui enregistré sur les trois premiers mois de 2024 (9,1 milliards). En cause, notamment, la baisse de la rémunération de ces livrets, passée du 3 % à 2,4 % le 1<sup>er</sup> février. Ce taux pourrait encore diminuer en août, «à 1,7 %», estime Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne, «les deux composantes» de son calcul (dont l'inflation) étant «orientées à la baisse».

## QUESTION À UN EXPERT

### Location meublée: comment changer de régime fiscal?

BAPTISTE BOCHART, juriste chez JD2M, [jedecaremmonmeuble.com](http://jedecaremmonmeuble.com)

Au début de son activité, le bailleur pratiquant la location meublée doit choisir entre deux régimes fiscaux, le «réel» et le «micro-BIC». S'il souhaite ensuite revenir sur ce choix (pour s'adapter à une évolution de sa situation ou de la législation), il faut «lever l'option», c'est-à-dire, dans le jargon de la location meublée, informer l'administration de sa volonté de changer de régime. La procédure est simple, il suffit de se connecter à son espace professionnel sur Impots.gouv.fr et d'écrire à son service des impôts des entreprises (SIE). Attention, pour produire les effets escomptés, la levée d'option doit être réalisée dans un certain délai - avant la date limite d'envoi des liasses fiscales fixée lors de l'année de perception des revenus auxquels vous voulez que le changement s'applique. Derrière cette formulation un peu obscure se cache un impératif: ne pas confondre l'année de levée d'option et celle d'imposition des revenus. Ainsi, un loueur souhaitant changer de régime fiscal pour les revenus perçus en 2025 doit lever l'option d'ici au 20 mai 2025, soit durant l'année de perception des revenus, et non attendre 2026, année durant laquelle ces revenus seront déclarés et imposés. Une fois levée, l'option est valable un an et tacitement reconduite. Le loueur n'a rien à faire tant qu'il souhaite conserver son régime. ■

SAO PAULO - correspondant

**P**résident! Président! » Ce 16 mars, une foule de 18 000 partisans d'extrême droite, réunis sur la plage de Copacabana en maillot de football vert et or, exige l'amnistie des putschistes responsables du saccage des institutions de Brasilia, le 8 janvier 2023, ainsi que de Jair Bolsonaro, menacé de quarante-trois années de prison pour tentative de coup d'Etat fin 2022. Mais surprise : ce jour-là, les acclamations ne s'adressent pas à l'ex-chef de l'Etat, au pouvoir de 2019 à 2022, mais à un homme de stature robuste, cheveux gris et visage grêlé, à ses côtés. Tarcisio de Freitas esquisse un sourire entendu. Il sait qu'il est l'homme du moment.

A 49 ans, le voilà au sommet du jeu politique. Gouverneur de São Paulo, il dirige depuis 2023 cette région « locomotive » du pays, aussi peuplée que l'Espagne (environ 46 millions d'habitants) et générant à elle seule le tiers de la richesse nationale. Candidat le plus sérieux à la succession de Bolsonaro, « Tarcisio », comme l'appellent ses compatriotes, arborait à Copacabana un maillot flanqué du numéro 10, celui du meneur de jeu. Au pays du foot, pareil clin d'œil n'a rien d'anodin.

Ces temps-ci, il est partout, parcourant le Brésil et le monde pour parfaire sa stature de « VRP ». Dans un pays qui s'enorgueillit de ses mégabarrages, de ses routes de 4 000 kilomètres et de sa capitale construite ex nihilo, les œuvres du gouverneur impressionnent. Le percement de la ligne 6 du métro de São Paulo, plus grand chantier actuel d'infrastructure en Amérique latine, mobilise plus de 10 000 travailleurs. En deux ans, Tarcisio de Freitas a fait sortir de terre 50 000 logements, rénové 6 700 kilomètres de routes et ordonné le déménagement des 22 000 fonctionnaires de l'administration régionale, dispersés à travers São Paulo, vers le centre-ville de la mégapole, dans le quartier sinistre de Campos Eliseos (« Champs Elysées »). Une douzaine de tours de verre doivent être érigées d'ici à 2030, pour un coût de 720 millions d'euros.

« Le gouverneur est un fonceur », note un diplomate qui vante le style « technique » et « la courtoisie » de Tarcisio de Freitas, saluant son intérêt pour les biotechnologies, l'intelligence artificielle et l'environnement. Dans une région frappée par les incendies et les inondations, il a injecté 50 millions d'euros en 2024 afin de renforcer la résilience des villes aux aléas naturels et inaugurer, en janvier, un conseil sur le changement climatique.

#### FORMATION DE MILITAIRE

Ce volontarisme séduit les Paulistas et même Lula, qui ne cache pas son intérêt pour le style « bulldozer » du gouverneur. « Je ne suis pas en train de lui demander sa main, et lui non plus ! Mais ce qu'on propose, c'est de travailler ensemble », a lancé le président de gauche le 27 février, à Santos, lors d'un événement commun. Une main tendue que Tarcisio de Freitas a aussitôt saisie : « Ce n'est pas l'heure des disputes politiciennes. Il faut répondre aux besoins des citoyens. »

« C'est un excellent gestionnaire, passionné par les dossiers techniques », souligne Horacio Lafer Piva, 67 ans, industriel influent et membre du conseil d'administration du groupe Klabin, leader brésilien du papier et de la cellulose, qui attribue cette rigueur aux études du gouverneur. Né à Rio en 1975, fils d'un manutentionnaire et d'une employée domestique, le gouverneur est un militaire, formé à l'Institut militaire d'ingénierie. « Une école d'un niveau exceptionnel », insiste M. Piva. Le cadet se spécialise dans les questions de transport, avant d'être envoyé aux quatre coins du Brésil. Il est stationné un temps à Manaus, où il découvre l'Amazonie, puis à Natal, dans le Nordeste, où il fait la connaissance de Crisântina, sa future épouse, diplômée en gestion publique, avec laquelle il aura deux enfants.

De caractère réservé, le militaire évite d'exposer sa famille aux médias. Côté football, il reste fidèle à Flamengo, le mythique club carioca, plutôt qu'à une équipe de São Paulo. Par le passé, il a exprimé la sympathie pour l'Empire monarchique (1822-1889), qui aurait, selon lui, « pensé le Brésil avec des années d'avance ». L'ingénieur apprécie les gros livres d'économie, admet un faible pour le *sertanejo*, un country brésilien, et dit adorer la trilogie du *Parrafin*. Officier brillant, il est promu capitaine avant d'être envoyé en 2005 en Haïti. Dans ce pays exsangue, il dirige la section d'ingénierie de la Minustah, la mission onusienne de stabilisation alors sous commandement brésilien. Un épisode fondatrice pour une génération d'officiers, qui se perçoivent comme les membres d'une élite supérieure aux politiciens de Brasilia. Plus tard, quantité d'entre eux rallieront Bolsonaro.

De retour de Port-au-Prince, le capitaine quitte l'uniforme et intègre l'administration. Après un passage au Contrôle général de l'Union, chargé de l'audit des dépenses de l'Etat, il entre au Département national des infrastructures de transport, chargé de l'entretien des 75 000 kilomètres de routes fédérales de ce pays-continent, jusqu'à en devenir



# Tarcisio de Freitas, l'homme de São Paulo

Le gouverneur de l'Etat le plus puissant du Brésil est une figure montante du camp ultraconservateur. Connue pour son engagement auprès de l'ancien président d'extrême droite Jair Bolsonaro, il séduit une partie croissante de l'électorat du pays

le directeur général en 2014. A l'époque, le futur gouverneur de droite se rapproche de la présidente de gauche Dilma Rousseff, successeur de Lula à la tête du Brésil de 2011 à 2016. Autoritaire et rigides, admirant l'efficacité et abominant l'incompétence, « Tarcisio » et « Dilma » se ressemblent et s'entendent à merveille. « J'ai travaillé avec la présidente Dilma sans être aligné politiquement sur elle, déclare le gouverneur en 2024. Elle a toujours été très respectueuse envers moi. Je n'ai rien à lui reprocher. Bien au contraire, je ne peux que lui être reconnaissant. »

Tout cela ne l'empêchera pas de rejoindre l'extrême droite en 2019. Nommé ministre des infrastructures par Bolsonaro, l'ancien patron du Département national des infrastructures de transport applique le programme ultralibéral et pro-agribusiness. Il privatisé des dizaines d'aéroports et de terminaux portuaires, asphalte des milliers de kilomètres de

**EN 2023, L'ÉQUIPE DE TARCISIO DE FREITAS ÉVOQUAIT L'IDÉE D'ENVOYER LES 50 000 SANS-DOMICILE-FIXE DE LA MÉTROPOLE VERS LA CAMPAGNE POUR TRAVAILLER DANS LES CHAMPS**

routes pour faciliter les exportations de matières premières et relance le controversé projet du Ferrograo, un chemin de fer qui doit éventrer l'Amazonie sur 900 kilomètres. L'ingénieur acquiert soudain une stature nationale. Ces travaux le font connaître de tout le pays, sa compétence technique ravit diplomates et investisseurs étrangers, échaudés par les emportements du président en place. « Tarcisio est mon ministre le plus important », estime Bolsonaro en 2021, qui le juge « fantastique », et le propulse, l'année suivante, candidat au poste de gouverneur de São Paulo.

Face à Fernando Haddad, protégé de Lula et ancien maire de São Paulo, les chances du capitaine paraissent faibles. Il n'a jamais habité la région qu'il prétend diriger. Interrogé par une journaliste, il se révèle incapable de se souvenir de son bureau de vote. Aux abois, son équipe va jusqu'à monter en épingle un échange de tirs à proximité d'un meeting,

**Le gouverneur de São Paulo, Tarcisio de Freitas, lors d'une cérémonie militaire à São Paulo, le 3 mars 2023.**

FEPEZIL/ZUMA-REA

présenté comme un attentat. Les autorités démentent, et une enquête est ouverte sur une possible mise en scène. Mais dans cet Etat conservateur, le rejet de la gauche emporte tout. En dépit de sa campagne, le poulain de Bolsonaro s'impose, avec 55,27 % des suffrages, face au candidat de Lula, en 2022. Dès lors, il devient incontournable. « Tarcisio est exceptionnel », s'enflamme aujourd'hui Washington Cinel, un ancien policier, fondateur de Gocil, la plus grande société de sécurité privée du Brésil. « Après Bolsonaro, c'est notre meilleur leader », ajoute ce généreux donateur du camp ultraconservateur.

Une fois au pouvoir, Tarcisio de Freitas sort la « tronçonneuse », à l'image d'un Javier Milei en Argentine ou d'un Elon Musk aux Etats-Unis. Il réduit de 20 % le nombre de chargés de mission de l'administration et expédie par pelletées les sociétés publiques dans le giron privé. Routes, chemins de fer, loterie, ferries, mais aussi la gestion de 143 écoles sont mis en concession. Le gouverneur va jusqu'à privatiser un bijou de l'Etat, la Sabesp, la plus grande compagnie de transport des eaux et de traitement des eaux usées.

#### POLITIQUE SÉCURITAIRE CONTROVERSE

« Tarcisio veut réduire l'Etat à ses fonctions minimales de contrôle et de régulation. Pour lui, le privé est synonyme de transparence et d'efficacité », estime Lucas Bove, député conservateur à l'Assemblée législative de l'Etat de São Paulo (Alesp). Ce programme applaudie par les milieux d'affaires suscite l'ire de la gauche. « Tarcisio incarne ce que la politique brésilienne produit de pire ! Son langage est plus policié que celui de Bolsonaro, mais sur le fond, ils sont identiques. Ce sont les deux faces d'une même pièce », accuse Paulo Fiorilo, député du Parti des travailleurs de Lula, aussi élu à l'Alesp.

M. Fiorilo pointe ses appels du pied répétés à l'électeur radical. Dès son arrivée, Tarcisio de Freitas annule les sanctions contre les fonctionnaires non vaccinés contre le Covid-19 et transforme plusieurs écoles publiques en établissements civilo-militaires. Ce catholique ne manque aucun rassemblement évangélique, où il s'exprime les bras au ciel, tel un pasteur. Son parti, Republicanos, est contrôlé par l'Eglise universelle du royaume de Dieu. En mars 2024, il rend visite à Benyamin Nétanyahou en Israël, figure très appréciée par une large frange de pentecôtistes brésiliens.

Le 20 janvier, le gouverneur a fêté le retour de Donald Trump en posant sur les réseaux sociaux, revêtu d'une casquette MAGA (Make America Great Again). Selon les ONG, les positions écologiques de ce défenseur de l'agronome s'alignent avec celles du milliardaire, et visent à adapter l'économie au réchauffement plutôt que réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le transfert du pouvoir paulista vers Campos Eliseos suscite par ailleurs l'indignation des défenseurs des droits humains. Il implique la destruction d'une favela et l'expulsion forcée de milliers des sans-abri et d'usagers du crack. En 2023, l'équipe de Tarcisio de Freitas évoquait l'idée d'envoyer les 50 000 sans-domicile-fixe de la métropole vers la campagne pour travailler dans les champs.

Sa politique sécuritaire est controversée. Opposé au port de caméra par les forces de l'ordre, il a confié son secrétariat à la sécurité publique à Guilherme Derrite, un ex-officier de police, qui a déjà jugé « honteux » qu'un agent n'ait pas « au moins trois homicides » à son actif. Entre 2022 et 2024, les morts provoquées par la police militaire, aux ordres du gouverneur, sont passés de 256 à 650 victimes. Qu'importe : « Les gens peuvent aller se plaindre à l'ONU ou au diable, je m'en fiche complètement ! », assume de Freitas.

A droite, beaucoup aimeraient qu'il soit candidat à la présidentielle de 2026. « Tarcisio est imbattable, c'est notre arme fatale ! », s'enflamme le millionnaire Washington Cinel. Officiellement, il n'en est pas question. « Mon candidat à la présidentielle, c'est Jair Bolsonaro », a répété Tarcisio de Freitas, le 24 mars. « Le gouverneur veut être réélu et laisser un héritage. Il a raison », confirme Gilberto Kassab, son secrétaire aux relations institutionnelles, par ailleurs chef du Parti social démocratique (centre), plus grande formation politique du Brésil. Un soutien de poids le moment venu...

Début février, le gouverneur a confié à des proches être prêt à aller au combat en 2026. Mais la route est longue de São Paulo à Brasilia. Selon l'institut Datafolha, au second tour, Lula obtiendrait 55 % des suffrages exprimés face à Tarcisio de Freitas. Surtout, Bolsonaro laissera-t-il les rênes de l'extrême droite ? Le « Mythe », comme l'appellent ses partisans, se croit irremplaçable. Le 23 mars, dans une interview, il s'est fait catégorique : « Je ne passerai le flambeau qu'après ma mort. » ■

BRUNO MEYERFELD

# Fouad Mebazaa Ex-président tunisien



A Tunis, en 2011. FETHI BELAID/AFP

**P**résident de la République tunisienne par intérim après la révolution de 2010-2011, Fouad Mebazaa est mort, mercredi 23 avril, à Tunis, à l'âge de 91 ans. Il avait assuré la transition entre la fuite de l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011, et les premières élections libres du pays, organisées en octobre de la même année.

Le grand public le découvre le soir du 14 janvier 2011. Un courre-feu vient d'être instauré à Tunis, après la répression d'une manifestation devant le ministère de l'intérieur. L'aéroport de Tunis-Carthage est temporairement fermé. Quelques heures après l'annonce du départ de Ben Ali, la chaîne publique diffuse une allocution en direct du palais présidentiel de Carthage. Trois hommes apparaissent à l'écran : Mohamed Ghannouchi, premier ministre, au centre ; Fouad Mebazaa, président de la Chambre des députés ; Abdallah Kallel, président de la Chambre des conseillers. Ce soir-là, Mohamed Ghannouchi prend la parole pour annoncer une vacance « temporaire » du pouvoir et se désigne comme président de la République par intérim.

Fouad Mebazaa reviendra plus tard, lors d'entretiens avec des médias locaux, sur les coulisses de cette journée et notamment sur un coup de téléphone passé par Zine El-Abidine Ben Ali de l'avion à bord duquel il a pris la fuite. L'ancien président appelle Mohamed Ghannouchi puis demande à parler à Fouad Mebazaa : « Il m'a demandé d'annuler la décision, assurant qu'il comptait revenir au plus vite », rapportait ce dernier. Je lui ai répondu que c'était impossible, que le pays était à feu et à sang, et qu'il était parti sans prévenir personne. »

#### Plusieurs textes emblématiques

La décision de Mohamed Ghannouchi a provoqué une controverse constitutionnelle. Dans les médias et sur les réseaux sociaux, les débats s'enflamme : l'article 56 de la Constitution, invoqué par le premier ministre, évoque une vacance temporaire, mais nombreux sont ceux qui réclament l'application de l'article 57, relatif à une vacance définitive et qui prévoit que, dans ce cas, l'intérim soit exercé par le président de la Chambre des députés. Cet article est finalement activé dès le lendemain. Le 15 janvier 2011, Fouad Mebazaa, alors âgé de 77 ans, est officiellement désigné président par intérim, et Mohamed Ghannouchi redevient premier ministre.

**15 JUIN 1933** Naissance à Tunis  
**1973** Premier poste ministriel  
**1997** Élu président de la Chambre des députés  
**2011** Président de la République par intérim  
**23 AVRIL 2025** Mort à Tunis

Issu d'une famille bourgeoise de Tunis, Fouad Mebazaa, né le 15 juin 1933, s'engage très tôt au sein des jeunesse « destouriennes », du nom du Néo-Destour, parti de Habib Bourguiba. Il entame sa carrière politique sous le régime de ce dernier, occupant plusieurs portefeuilles ministériels dans les années 1970 et 1980. En 1987, alors que Ben Ali est premier ministre, il est nommé ministre de la jeunesse et des sports, poste qu'il conserve brièvement après le coup d'Etat du 7 novembre qui renverse Bourguiba. Membre du bureau politique du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), il est élu président de la Chambre des députés en 1997. Il y restera jusqu'à sa nomination à la tête de l'Etat, en janvier 2011.

Bien qu'associé à l'ancien régime, ce « président malgré lui », selon les termes de l'ancien ministre Kamel Jendoubi, reste en poste pendant une des phases les plus instables de la transition démocratique. Fin février 2011, Mohamed Ghannouchi démissionne sous la pression populaire, après des semaines de manifestations à Tunis. Fouad Mebazaa nomme alors au poste de premier ministre Béji Caïd Essebsi (qui deviendra président de la République en 2014).

Durant sa courte présidence, Fouad Mebazaa signe des textes emblématiques de la transition : l'amnistie générale, qui libère des milliers de prisonniers politiques, notamment islamistes ; les décrets relatifs à la liberté de la presse et d'association – aujourd'hui remis en cause par le président Kais Saïed ; ou encore la dissolution du RCD et la suspension de l'ancienne Constitution. Il signe, enfin, le décret convoquant l'élection de l'Assemblée nationale constituante, organisée fin 2011. Le 13 décembre suivant, il transmet ses fonctions à Moncef Marzouki, ancien opposant à Ben Ali, élu au suffrage indirect par l'Assemblée. Fouad Mebazaa se retire alors de la vie politique. Selon Kamel Jendoubi, il « aura été le passeur, celui qui, dans le fracas du moment, a tendu un pont entre l'Etat effondré et la souveraineté retrouvée du peuple ». ■

MONIA BEN HAMADI

## Le Monde Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail :**  
carnet@mpublicite.fr  
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

**soit sur le site :**  
<https://carnet.lemonde.fr>

**L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.**

carnet@mpublicite.fr  
<https://carnet.lemonde.fr>

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissance

**Dylan et Anna SLAMA**  
ainsi que leur fille Charlotte,

ont la joie de faire part de la naissance de

**Pauline SLAMA,**

le 22 avril 2025.

#### Mariage

Ils se sont rencontrés à Carnac il y a quatorze ans.

Ils y reviennent cette fois pour se dire oui.

#### Axelle et Grégoire

se marient à la mairie de Carnac, le 26 avril 2025, entre menhirs et souvenirs de soirées d'été.

Un mariage entre la Bretagne et Paris, et un chapitre de plus dans leur histoire, porté par la présence précieuse de leurs amis, témoins et familles.

#### Décès

**Isabelle (†),**  
son épouse,  
Estelle, Erwan, Gabriel, Manuel,  
ses enfants,

Ses petits-enfants,  
Sa famille,  
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Michel AUTÈS,**  
sociologue,  
directeur de recherche au CNRS,

ancien vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais,

survenu le 22 avril 2025, à l'âge de soixante-seize ans.

La crémation aura lieu le 29 avril, à 14 h 50, au crématorium d'Herlies (Nord).

**Pierre BÉRARD,**  
ancien directeur de la rédaction de *Télérama*,

est décédé le 20 avril 2025.

Hervé, Philippe, Jérôme, Emmanuelle, ses enfants, leurs conjointes, Laurence, Agnès, Jana,

Camille, Théo, Julian, Lucas, Félix, ses petits-enfants, Maurice et Colette, son frère et sa belle-sœur,

Marlène, Patrick, Nilupa, Rowel, ses aidants,

Toute sa famille Et ses amis,

partagent cette triste nouvelle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 avril, à 14 heures, au couvent Saint-Jacques, Paris 13<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

emmaberard@gmail.com

Paris. Clermont-Ferrand. Moulins. Saint-Chamant.

**Serge Rubinstein,**  
son compagnon, Geneviève Durel, Jean-Pierre et Odile Bouissou, ses cousins germains, Véronique et Pierre, Anne et Yves, Patrick et Marie-Pierre, Pascale, ses petits-cousins et leurs enfants, Marianne, Nicolas, ses beaux-enfants Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monique BOUSSI**

survivante à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques ont lieu ce vendredi 25 avril 2025, à 14 h 30, en l'église de Saint-Chamant.

Monique repose en la chambre funéraire Pan-Lopez, à Mauriac.

**Jacques CAMATTE,**

fondateur en 1968 (et responsable depuis) de la revue *Invariance* (issue de la gauche communiste italienne),

est décédé le samedi 19 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Laetitia et Nathalie Fieschi-Vivet, ses filles, Martin, Adrien et Arnaud, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Paul FIESCHI-VIVET,**

survenu le 18 avril 2025, à Nice, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Paris. Localo-Mendon (Morbihan).

Nous avons le chagrin d'annoncer le départ de

**Florence,**

au terme de sa tragique maladie, à Kerbonacueil, entourée de ses enfants et petits-enfants, survenu le lundi 21 avril 2025, à l'âge de soixante-dix ans.

De la part de

Guillaume, son époux, Judith et William, Olivia et Thomas, ses filles et ses gendres, Raphael, Roxane, Alexandre et Ulysse, ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 avril, à 14 h 30, en l'église de Localo-Mendon, suivie de l'inhumation au cimetière.

Florence repose au funérarium de Belz (Morbihan).

Yves Forestier, son époux, Valérie, Jérôme, Laurence, ses enfants, Lucie et Maxence, ses petits-enfants, Sabine, sa sœur et ses enfants, Sylvette, sa cousine et ses enfants, Les familles Forestier, Turcaud, Destic,

ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

**Sylviane FORESTIER,**

secrétaire, ancienne responsable d'associations de parents d'élèves, périscolaires, musicales, ancienne maire adjointe dans le 19<sup>e</sup> à Paris, violoniste,

survenu à Rhodes (Grèce), le vendredi 11 avril 2025, dans sa quatre-vingtième année.

Une cérémonie civile de recueillement et d'hommage aura lieu le mardi 29 avril, à 13 h 15, en la salle de la Coupole du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

L'urne sera inhumée ultérieurement dans le caveau familial du cimetière de Parnac, dans le Lot.

« Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre. »

Tours. Paris. Liège (Belgique).

C'est avec tristesse que nous vous informons que

**June Jacqueline HIRSCH,**

née VERANI, fille de Pierre VERANI et Ivy Doreen PYWELL,

nous a quittés selon ses convictions et sans douleurs, le jeudi 19 avril 2025, à Liège, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Merci à l'hôpital de Liège et au docteur Damas.

Constance et Flore Hirsch, sa fille et sa petite-fille.

Labège. Langrolay-sur-Rance.

Mme Marie-Claude Lefebvre,

son épouse, Patrick, Jocelyne, Florence, Jean-Marc,

ses enfants ainsi que leurs conjoints, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Serge LEFEUVRE,**

professeur émérite à l'INP-ENSEEIHT à Toulouse, président de Midival,

le 20 avril 2025, à Labège (Haute-Garonne), dans sa quatrième vingtaine d'années.

La cérémonie aura lieu en l'église de Labège, le samedi 26 avril, à 15 heures et en l'église de Langrolay-sur-Rance (Côtes-d'Armor), le mercredi 7 mai, à 14 h 30.

Roc Ederc Aucamville, 408, avenue de Fronton, 31200 Toulouse. Tél. : 05 61 24 88 88.

Sylviane, son épouse, Muriel,

sa belle-fille et son mari, Raymond Le Guidec,

leurs enfants et petits-enfants,

Odile et Jean Claude Mallet,

sa sœur et son frère,

Tous ses neveux et nièces et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Yves MALLET,**

inspecteur à la Banque de France, survenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 12 avril 2025.

Les obsèques ont eu lieu le 24 avril, dans l'intimité familiale.

Jacqueline Serra-Mencherini Et ses amis,

ont la profonde émotion de faire part du décès de

**M. Robert MENCHERINI,**

chevalier de l'ordre des Palmes académiques, professeur honoraire des Universités en histoire contemporaine, président fondateur de l'association du Musée de la résistance en ligne en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (MUREL),

président fondateur de l'association PROMERO (Provence mémoire monde ouvrier),

s'est éteint le 20 avril 2025, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Un dernier hommage lui sera rendu le lundi 28 avril, à 15 h 30, au crématorium et Parc mémorial de Provence, à Aix-en-Provence.

PF du Pays Aixois.

Tél. : 04 42 23 03 13.

Laetitia Clavreul, sa compagne,

Manolo et Pierrot, ses fils,

Odile Olivera, sa mère,

</

# Ghost, prêcheur metal des temps modernes

Avec «Skeleta», le phénomène suédois emmené par Tobias Forge livre un album resserré et efficace

## RENCONTRE

**L**es voies de Dieu sont décidément impénétrables. Par un étrange hasard, le nouvel album de Ghost paraît vendredi 25 avril, quatre jours après la mort du pape François. Quelques semaines plus tôt, le 4 mars, un communiqué du «clergé» annonçait, de Las Vegas, la ville des péchés, la nomination d'un nouveau pape, «Papa Emeritus V» («pontife émérite numéro 5»). Il ne s'agissait évidemment pas d'un éventuel successeur du Saint-Père argentin, mais de la cinquième incarnation théâtrale du phénomène metal scandinave.

Le démiurge derrière cette mise en scène – ou mascarade, c'est selon – se nomme Tobias Forge, Suédois âgé de 44 ans, auteur, compositeur, interprète et maître masqué du groupe Ghost. *Skeleta*, son sixième album studio, inaugure un nouveau chapitre pour le cardinal Copia – l'un de ses innombrables pseudos – et ses musiciens déguisés, les Nameless Ghouls («goules sans nom»). Depuis 2010, le ténébreux prêcheur metal réinvente au gré de chaque album un pape carnavalesque, le dernier en date étant baptisé «Papa V Perpetua».

### Concerts costumés grandioses

Lors de sa précédente tournée mondiale, en 2023, pour l'album *Impera*, le Belphégor des temps modernes et son groupe se produisaient pour la première fois à l'Accor Arena de Paris, devant près de 20 000 personnes. L'année 2025 s'annonce encore plus faste, avec trois dates en France, dont deux programmées dès avril, avant un retour, le 13 mai, dans l'arène parisienne. «Je n'aurais jamais imaginé pouvoir faire six albums avec Ghost», confesse Tobias Forge, rencontré à Paris en février. Statistiquement, je sais aussi que, tôt ou tard, le succès déclinera. Seize mois de tournée sont prévus, mais je dois avouer que c'est la première fois que j'éprouve vraiment du plaisir à monter sur scène. Car j'ai décidé de ne pas trop penser à ce que je ferai ensuite.»

Avec son humour noir puissant ses références dans un satanisme de pacotille et ses concerts costumés grandioses, grands-messes rock horribles, Ghost s'est hissé parmi les grands *entertainers* du metal. Un genre «rock théâtral» qui perdure, depuis le pionnier glam des années 1970 David Bowie (*Ziggy Stardust*), en passant par Alice Cooper et Kiss. Ou, plus contemporains, à l'image de Slipknot et de Marilyn Manson, pour ne citer que les plus notoires.

Sur les récentes photos promotionnelles, le nouveau masque de Tobias Forge laisse pour la première fois apparaître sa bouche, un détail qui n'a rien d'anodin. «Au fil des années, j'ai développé une forme de claustrophobie avec mes précédents masques, confie le chanteur. Je n'aurai désormais plus ce problème à gérer. Il y a aussi d'autres aspects, notamment la nouvelle configuration scénique, qui va me rendre la vie beaucoup plus agréable, en matière de liberté de mouvements et de costumes.»

**Le «saint spectre» atténue sa facette grandiloquente au profit d'un metal flirtant désormais avec les synthétiseurs rétrofuturistes**



Le chanteur Tobias Forge (au centre), du groupe Ghost, en concert à Londres, en mars. MIKAEL ERIKSSON

Le masque était en réalité déjà tombé en 2017. Après sept années à entretenir le mystère sur son identité, Tobias Forge avait été contraint de dévoiler son visage, à la suite d'un procès d'ordre financier intenté par d'anciens membres du groupe. La justice avait tranché en sa faveur. Devant nous, Tobias Forge apparaît sans sa soutane ni son masque, affublé du tee-shirt noir traditionnel du «metalhead». Silhouette élancée, voix très posée, il se satisfait pleinement de son semi-anonymat :

«Mon groupe est certes connu, mais la majorité des gens ne savent pas qui je suis. Si je marche sur les Champs-Elysées, personne ne me reconnaîtra. Par contre, si je me rends dans un grand magasin de disques, il y a de fortes chances que oui. J'aime être dans cette position, aujourd'hui. Cela ne me dérangerait pas que mon groupe soit encore plus populaire, mais je n'ai aucune envie d'être une célébrité.»

Tobias Forge préfère rester dans l'ombre de sa créature, mi ange, mi-démon, à l'imagerie visuelle très forte, références croisées de liturgie catholique, de cinéma et de littérature d'épouvante. Autre influence, non négligeable, où il puise son esthétique occulte, le black metal, un sous-genre extrême né en Scandinavie, dont Forge fut, à ses débuts, un membre actif. Originaire de Linköping, cinquième ville du pays, on le croise dès le milieu des années 1990 comme guitariste dans quantité de formations variant les styles – black metal, death, voire glam metal ou pop rock –, ces groupes répondant aux noms de Superior, Repugnant ou encore Subvision. Ce n'est qu'en 2010 que le succès frappe à sa porte, grâce à *Opus Eponymous*, le premier album de Ghost, qui pose déjà les bases de son style.

Produit par Tobias Forge et mixé une nouvelle fois par le vétéran Andy Wallace (Nirvana, Jeff Buckley...), *Skeleta* se veut taillé pour évangéliser de nouveaux fidèles. Sous sa démesure, Papa V Perpetua y dévoile une facette plus personnelle, osons même

seurs rétrofuturistes. Les riffs de guitare titaniques se mêlent aux claviers analogiques sur des refrains pop imparables, comme sur les futurs classiques *Umbra*, *Lachryma*, *Guiding Lights*.

Selon Tobias Forge, il faut chercher ses influences musicales dans la new wave de l'année 1981. Mais, au lieu de se revendiquer de New Order ou de Depeche Mode, le Suédois préfère citer le hard rock jurassique de Blue Öyster Cult et de Uriah Heep du début des années 1980 : «J'écoute beaucoup de musiques différentes, mais je me suis focalisé cette fois sur les albums *Fire of Unknown Origin*, de Blue Öyster Cult, et *Abominog*, de Uriah Heep, le premier sorti en 1981, qui est aussi l'année de ma naissance, le second en 1982. Ce sont deux groupes qui, à l'époque, se sont remis en question artistiquement, car ils étaient confrontés à la nouvelle vague punk new wave. Ces deux disques sont un peu oubliés dans la discographie de leurs auteurs, pourtant ils sont fantastiques. J'adore leur approche ludique et très simple, avec des mélodies directes, juste une guitare, une batterie, une basse et un syn-

**Les riffs de guitare titaniques se mêlent aux claviers analogiques sur des refrains pop imparables**

sur la seconde face. Tout cela contribuait à faire de meilleurs disques. Aujourd'hui, les artistes veulent juste sortir des vinyles pour vendre, mais ils ne prêtent pas attention à la cohérence d'ensemble. Les albums ne sont plus construits comme *Exile on Main St.* [The Rolling Stones, 1972], le «White Album» [The Beatles, 1968] ou *Blonde on Blonde* [Bob Dylan, 1966]. C'est juste un disque découpé en morceaux, ce qui est énervant.»

Tobias Forge ne serait-il pas, finalement, un grand nostalgique ? On remarque que le Scandinave s'est fait tatouer sur le bras gauche une bulle de BD dans laquelle est inscrit «Hein?». L'expression francophone est empruntée à un certain capitaine Haddock, nous confirme, avec le sourire, ce drôle de pape metal, tintinophile converti. ■

FRANCK COLOMBANI

*Skeleta*, de Ghost (Loma Vista Recordings/Concord/Universal). Concerts le 26 avril à la LDLC Arena de Lyon - Décines-Charpieu; le 27 avril au Zénith de Toulouse ; le 13 mai à l'Accor Arena, Paris 12<sup>e</sup>.



## LUC BRONNER

UN VOYAGE TOUT EN NUANCES AU COEUR DES QUARTIERS POPULAIRES, POUR CHANGER DE REGARD ET TORDRE LE COU À TOUTES LES IDÉES REÇUES.

LCP

L'UN DES PLUS GRANDS OBSERVATEURS DES BANLIEUES FRANÇAISES

QUOTIDIEN

SEUIL

# L'insurrection galactique menée par Tony Gilroy

Sur Disney+, l'ultime saison d'« Andor », drame politique situé dans l'univers de « Star Wars », créé par le réalisateur américain, tient ses promesses

## SÉRIE

**A**vant d'esquisser ce qui fait la formidable réussite d'*Andor*, il faut procéder à la lecture des consignes de sécurité : il est indispensable d'avoir vu la première saison de la série créée par Tony Gilroy avant d'embarquer pour les 12 épisodes de cette seconde saison ; il n'est pas nécessaire de connaître quoi que ce soit à l'univers de *Star Wars* pour en saisir les enjeux politiques et dramatiques (car *Andor* est un drame politique) ; mais, si l'on est capable de reconnaître un Ewok d'un Wookiee, on trouvera un plaisir supplémentaire à la façon dont *Andor* se glisse avec élégance dans l'histoire et la cosmogonie de George Lucas.

Vieux routier d'Hollywood, scénariste (la série des *Jason Bourne*) et réalisateur (*Michael Clayton*, avec George Clooney), Tony Gilroy est arrivé dans l'univers de *Star Wars* sur les pas de Cassian Andor, personnage inventé pour les besoins de *Rogue One*. Ce long-métrage, sorti en 2016, mettait en scène le vol des plans de l'Etoile de la mort par les rebelles en lutte contre le maléfique Empire. Appelé à la rescoussse pour remettre sur les rails un tournage mouvementé, Gilroy prit le parti de la politique. Reléguant la dimension mystique (la force, les jedis...) au second plan, *Rogue One* esquisait le portrait d'une rébellion en formation.

### Galerie de figures

Les deux saisons d'*Andor* offrent une fresque détaillée de cet affrontement entre un régime autoritaire et les forces, d'abord éparses, de la résistance. Au centre, il y a toujours le personnage de Cassian Andor (Diego Luna), petit criminel devenu combattant pour la liberté. La première saison détaillait cette conversion, s'arrêtant cinq ans avant les événements relatés dans *Rogue One*. Contraint par les nécessités de la production de concentrer la chronique de ce lustre en 12 épisodes,



Syri Kurn (Kyle Soller), dans « Andor ». LUCASFILM LTD

Gilroy et ses complices scénaristes (son frère Dan, Beau Willimon et Tom Bissell) ont procédé par sauts dans le temps.

*Andor*, saison 2, est divisé en quatre blocs de trois épisodes, séparés chacun d'une année. Ces hachures, que les spectateurs sont invités à combler, donnent au récit l'urgence (on ne s'arrête qu'à des événements remarquables) et l'ampleur (on est toujours conscient de la marche du temps)

### Les deux saisons offrent une fresque détaillée de l'affrontement entre un régime autoritaire et les forces de la résistance

qui conviendraient à l'évocation d'un épisode majeur de l'histoire de l'humanité.

Et même si l'on croise des extraterrestres à trompe et des androïdes qui poussent de mignons couinements, c'est un peu de cela qu'il s'agit. Autour du personnage d'Andor, la série fait vivre une galerie de figures qui mêlent les architectes du conflit et les petites mains de la guerre civile. On y reconnaîtra les traits des tragédies du XX<sup>e</sup> siècle, de la révolution russe aux conflits postcoloniaux. Stellan Skarsgård a tout le loisir d'approfondir Luthen Rael, le dirigeant d'un réseau de résistance inaccessible aux émotions ordinaires. Du côté des forces de l'ordre, Kyle Soller et Denise Gough incarnent respectivement un agent d'une société de gardiennage galactique aspirant à de hautes fonctions et une surdouée de la surveillance.

Il est trop tôt pour dévoiler les surprises qui jalonnent cette mar-

che vers la conclusion de la série (on sait depuis 2016 comment finit la mission de Cassian Andor), il suffit de dire qu'elles sont à la hauteur des inventions de la première saison (parmi lesquelles ce bagne caché sur une planète périphérique où les condamnés contribuent à renforcer l'autorité de leurs bourreaux). L'élégance et la vigueur de ce double mouvement – le désir de redire une histoire vieille comme l'oppression et la nécessité d'insérer ce récit dans un univers de pure fiction – font d'*Andor* l'un des plus beaux fleurons de la saga *Star Wars* et l'une des séries politiques les plus achevées de ces dernières années. ■

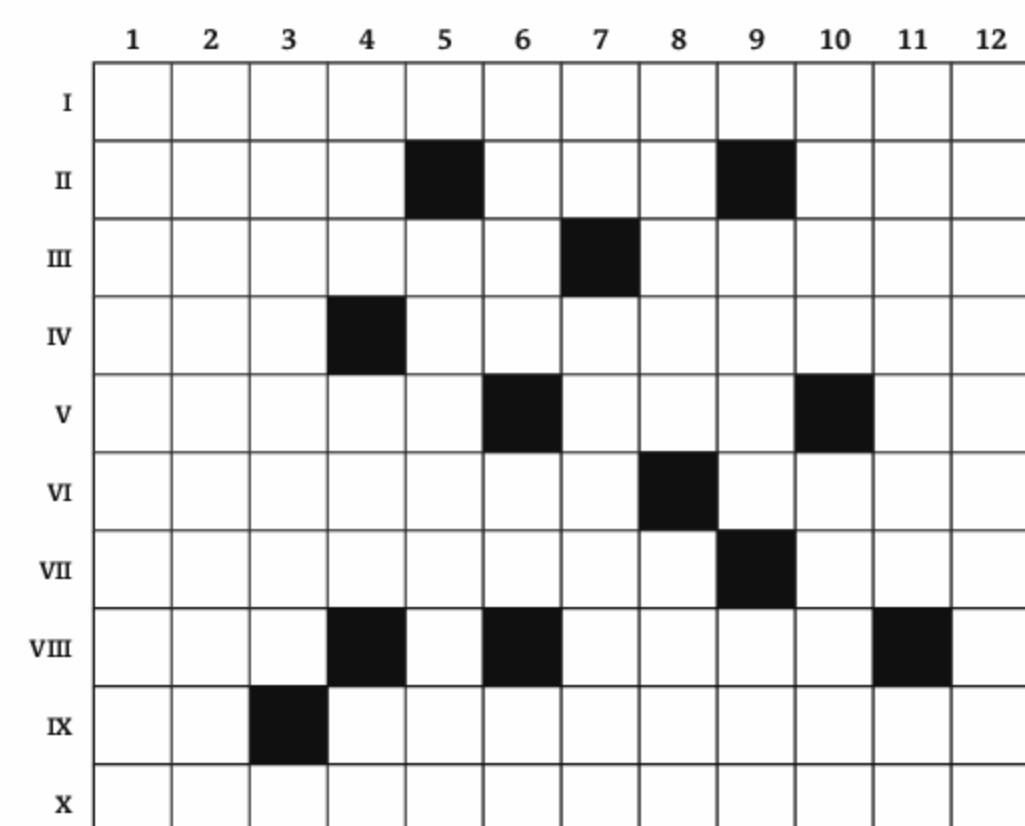
THOMAS SOTINEL

*Andor*, série créée par Tony Gilroy, avec Diego Luna, Adria Arjona, Stellan Skarsgård, Kyle Soller, Denise Gough (EU, 2025, 12 x 55 min). Trois épisodes le mercredi, depuis le 23 avril jusqu'au 14 mai, sur Disney+.

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 098  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 097

**HORizontalement** **I.** Confraternel. **II.** Apurer. Naine. **III.** Pâle. Big Bang. **IV.** Illicite. Ise. **V.** Tien. Télés. **VI.** Un. Air. Stand. **VII.** Lenglen. Ia. **VIII.** Oei. Octroi. **IX.** Rom. Elise. Br. **X.** Désencrassée.  
**Verticalement** **1.** Capitulard. **2.** Opaline. Oe. **3.** Nulle. Noms. **4.** Freignage. **5.** Ré. Ilien. **6.** Arbitre. Lc. **7.** Ite. Noir. **8.** Engels. CSA. **9.** Rab. Etêtés. **10.** Niaisa. **11.** Enns. Niobé. **12.** Légendaire.

## HORIZONTALEMENT

**I.** Ne fait pas beaucoup de bruit mais il avance. **II.** Dangereuse en mer et sur terre. Roi venu de Pologne. Grande partie du globe. **III.** Points gagnés sur le tapis. Chrétien dans les pays arabes. **IV.** Titre chez Charles. N'en mènent pas large. **V.** Convenir. Point matinal. En vert. **VI.** Déformons nos pompes. Grand diviseur. **VII.** Résultent des marchés en crise. Marque l'hésitation. **VIII.** Des siècles et des siècles. Avancée en masse. **IX.** Réponse narquoise. Répandue ou abattue. **X.** Secouassent dans le foyer.

## VERTICAMENT

**1.** Comme le I horizontal, il ne fait pas de bruit en avançant. **2.** Remettra sommairement en état. **3.** Blâme, même s'il a bien vieilli. **4.** La terre. Point dans l'eau. En rouge. **5.** Suiveur d'empereur romain. **6.** Evacue sans discuter. Mises en vente. Chez Nana. **7.** Appréciation. Mit de côté. **8.** Facilitent la circulation dans la communauté. Perds les eaux. **9.** Sur l'île de Kyushu. Lentilles pour le bétail. **10.** Toucha et troubla. Avancée puis soutenue. **11.** Ver marin. Préposition. **12.** Nell'invitez pas pour l'ambiance.

## SUDOKU

N°25-098


Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



# Les performances historiques et politiques de Lorraine O'Grady

L'artiste afro-américaine, morte en 2024, est exposée à la galerie Mariane Ibrahim, à Paris

## ARTS

**L**a première exposition personnelle de Lorraine O'Grady à Paris, à la galerie Mariane Ibrahim, est aussi la dernière que l'artiste ait préparée, puisqu'elle est morte à New York, le 13 décembre 2024. Elle avait 90 ans, mais, dans l'histoire de la création, elle aura longtemps eu 46 ans, son âge quand elle a incarné son héroïne la plus connue, *Mlle Bourgeoise Noire*. La performance est simple : à partir de 1980, O'Grady se rend à des vernissages, souriante et chic, un diadème dans les cheveux, parée d'une longue robe et d'une cape. Mais celles-ci sont faites de 180 paires de gants blancs cousus ensemble et, si elle tient des fleurs dans une main, elle tient un fouet, blanc lui aussi, dans l'autre.

Or O'Grady est née à Boston en 1934, de parents jamaïcains : afro-caribéenne, donc. Et, à cette date, les artistes noirs sont très peu visibles sur la scène new-yorkaise. L'apparition de *Mlle Bourgeoise Noire* est une provocation. Le fouet et les textes antiségrégationnistes qu'elle récite durant sa performance en accentuent le sens. L'action apparaît aujourd'hui comme le signe précurseur d'une révolution non encore achevée. La suite de photographies qui occupe un mur de la galerie a ainsi une valeur historique, comme l'exposition dans son ensemble.

Ses tout premiers travaux datent de 1977 : des collages à partir de découpages de quotidiens. Auparavant, après des études de littérature, elle crée pour vivre une agence de traduction et est critique musicale pour *The Village Voice* et *Rolling Stone*. Simultanément, pendant vingt ans, elle enseigne à la School of Visual Arts de New York l'histoire de la poésie, de Baudelaire à dada, en passant par le surréalisme. « *j'aime ces vieux gars pour leur esprit guerrier* », disait-elle de Breton, Tzara et Duchamp. Pour elle, comme pour d'autres artistes nord-américaines, de Louise Bourgeois (1911-2010) à Lucy Lippard, le surréalisme est une leçon de liberté. Avec eux en tête, elle passe à l'attaque.

En 1982, elle conçoit, avec un groupe d'artistes afro-américains et latinos, la performance *Rivers, First Draft*, dans Central Park, aussi complexe que *Mlle Bourgeoise Noire* est directe. C'est à la fois le tressage de trois histoires d'une même femme à trois âges de sa vie et une suite de scènes allégoriques. Performeuses aux tuniques roses ou rouges et performeurs en vert ou jaune s'épient entre les arbres et les rochers du parc, se rapprochent, s'aiment, se fuient ou rencontrent un marin qui marche en portant sa barque blanche. Parcourir la longue suite des images qui fixent ces moments, c'est assister de nouveau à la rencontre entre la culture surréaliste de l'instant énigmatique et la démarcation politique d'O'Grady.

Elle est aussi efficace dans les autres ensembles photographiques présentés : l'un, en diptyque, met en scène de façon mi-burlesque, mi-tragique le conquistador Hernan Cortes (1485-1547) et sa maîtresse et conseillère indienne La Malinche (après 1502-après 1529), et, en parallèle, le président Thomas Jefferson (1743-1826) et l'esclave noire Sally Hemings (vers 1731-1835), qui fut sa maîtresse. Les deux histoires se répondent. Dans l'autre ensemble, la mémoire de la conquête des Amériques est symbolisée par deux soldats en cuirasse du XVI<sup>e</sup> siècle. Quelques accessoires, dont un palmier, altèrent leur dignité de vainqueurs. ■

PHILIPPE DAGEN

Galerie Mariane Ibrahim, Paris 8<sup>e</sup>. Jusqu'au 31 mai.

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

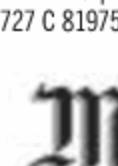
Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 28 25 71. Par courrier électronique : [abojournalpaper@lemonde.fr](mailto:abojournalpaper@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs  
Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE  
ACPM  
publicité  
67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy, 75013 Paris  
Mid-Print, Gallargues le Montueux  
Origine du papier : UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : PILO = 0,0083 kg/tonne de papier

## EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Le Monde

www.lemonde.fr

67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26



Le Monde

www.lemonde.fr

## DANS L'ATELIER DE...

# Wendy Andreu, tisseuse de matériaux

Dans son atelier à Pantin, au milieu de bobines de fil géantes, de vases en verre soufflé, de tabourets en pin et de tables en aluminium, cette designer de 34 ans formée au métal est une tête chercheuse qui veut « faire avancer l'histoire du design »

### DESIGN

**S**ilhouette androgynie sous des cheveux bruns coupés au carré, Wendy Andreu, 34 ans, ouvre la porte, de ce qui est son premier atelier bien à elle. Elle l'a acheté à Noël, peu après avoir remporté un Grand Prix 2024 de la création de la Ville de Paris, dans la catégorie Révélation Design. Nous sommes à Pantin, en Seine-Saint-Denis, où essaient petits garages autos et ateliers d'artistes. La rue porte un nom prédestiné. Cartier-Bresson, non pas le fameux photographe, mais son père : un Pantinois et conseiller municipal bonapartiste qui occupait tout le quartier, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec ses usines de filature.

Des bobines de fil de coton de toutes les couleurs, il y en a aussi en grand nombre dans les 75 mètres Carrés de l'atelier de Wendy Andreu. Et pour cause : elle s'est fait connaître, dès 2016, avec une série d'objets en résine et corde de coton au procédé de fabrication innovant. A partir de fil industriel (parfois de simples chutes) qu'elle englue dans le silicone, elle réalise, parfois avec l'aide de deux ou trois assistants, des miroirs aux contours alambiqués, des tapisseries murales ou des fauteuils colorés aux formes molles, façon marshmallows.

En témoigne, dans son atelier, ce Dragon Half an Armchair («fauteuil Dragon à l'unique accoudoir») qui, juché sur une caisse en bois avec ses flamboyants motifs couleur terre, sable et soleil couchant, façon art aborigène, est prêt à partir pour une destination lointaine.

Au premier étage, qui est le «QG» de Wendy Andreu – une mezzanine en charpente métallique installée sur la moitié du studio –, les bobines de fil géantes voisinent encore avec deux meubles qu'elle a fabriquées de ses mains : un bureau de bois noir, aux airs de chat tapi prêt à bondir, et une reproduction de la chaise en cuir et métal Les Arcs, de Charlotte Perriand, objet fétiche qu'elle a réalisée, étudiante, à partir d'un siège d'écolier cassé.

La, sur les étagères, se côtoient des ouvrages consacrés à la designer irlandaise Eileen Gray – sa maîtresse à penser –, à l'artiste américain Donald Judd ou au sculpteur autrichien Franz West. Sur d'autres s'égagent des vases aux teintes fruitées Jardin mécanique, soufflés dans une cage métallique calibrée par ses soins, dans le cadre de travaux en résidence au Centre inter-

national de recherche sur le verre et les arts plastiques, à Marseille.

Tout a commencé il y a presque dix ans, quand, pour son projet de fin d'études de la Design Academy Eindhoven, en 2016, la jeune femme déjà diplômée de l'Ecole Boulle (option métal) crée un vêtement à partir d'une forme obtenue par un moule métallique de sa fabrication, qu'elle habille de fils en collés, colorés ou zigzags pour produire un motif.

Elle obtient son diplôme avec les honneurs, et fonde aussitôt son studio aux Pays-Bas. En 2017, elle le transfère à Paris. La même année, elle remporte le prix du public de la ville d'Hyères (Var), décerné dans le cadre du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires, à la Villa Noailles, pour ses chapeaux et sacs pour la pluie, réalisés sans coupe, en économisant la matière : la voilà lancée sur la scène du design.

«Le tissu, c'est un accident heureux. Contrairement au métal, que j'ai appris dans les règles de l'art à l'Ecole Boulle, côté textile j'ose inventer, et personne ne le fait comme moi. Je crée une gamme de moules en métal pour pouvoir le faire exister. En volume, sans chute de tissu», glisse-t-elle avec, encore aujourd'hui, un petit accent traînant, souvenir du village d'Oloron-Sainte-Marie, dans les Pyrénées-Atlantiques, où elle est née.

Pour «apprendre les secrets de la matière», elle a quitté à 14 ans le Béarn pour rejoindre un lycée d'art appliquée à Anglet, au Pays basque. Wendy Andreu a de quoi tenir : elle est la petite-nièce de l'architecte Paul Andreu (1938-2018), auteur, à 29 ans, du terminal 1 du futur aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle, ou encore, quarante ans plus tard, de l'Opéra de Pékin, inauguré en 2007.

#### Table basse à 16 pieds

«J'étais frustré de ne pas savoir comment les choses sont fabriquées, se souvient-elle. A l'école, j'ai hésité entre l'apprentissage de la céramique et celui du bois. Mais j'ai été séduite par le côté résistant, presque intemporel, du métal. J'étais aussi fascinée par les innovations technologiques nées en France de la révolution industrielle, comme la tour Eiffel ou le Grand Palais, avec leur structure métallique légère.»

Et c'est ainsi que, à l'opposé de ses fauteuils doudous, elle signe un mobilier en métal à la géométrie sévère, quoique surréaliste, telle cette table basse en acier patiné entrée au Mobilier national en début d'année, avec ses 16 pieds sur rou-



Wendy Andreu, à Pantin (Seine-Saint-Denis), le 15 avril. CHLOÉ JAFÉ POUR «LE MONDE»

**A l'opposé de ses fauteuils doudous, elle signe un mobilier en métal à la géométrie sévère, quoique surréaliste**

lettes. «J'ai multiplié les pieds, pour pousser à l'extrême l'idée de complexité... inutile. Après, j'ai dû mettre des roulettes pour la faire bouger, tant elle était lourde. Puis des freins, au cas où elle traverserait le salon sans crier gare!», souligne l'artiste et néo-chaudronnière qui expérimente une sorte d'hérésie du design, antagonisme au minimalisme pur et dur.

Cet objet insensé, presque absurde, a désormais toute une famille. Dans l'atelier de Wendy Andreu trônent des pieds hérisse de roulettes : les futurs piétements de tabourets à huit jambes. Pour faire face au maniement de ses mastodontes, l'artisan-designer au poids brindille a multiplié les pratiques sportives. «Dernièrement, je me suis mise à la boxe et au surf, car, pour manipuler le métal, il faut être costaud», assure celle dont le parfum préféré n'est autre que «l'argon, gaz utilisé pour la soudure».

Perpétuelle tête chercheuse, Wendy Andreu explore aussi le bois. Ainsi, dans l'entrée de son atelier, ce tabouret Fortress en contreplaqué de pin huilé et teinté, dont le

piétement est muni de renforts à la façon des châteaux forts. «La encore, ça ne sert à rien... C'est une complexité qui, au bout du compte, n'a pas de fonctionnalité», s'amuse la créatrice, qui, plutôt que de décorer ses objets, préfère leur donner de savants appendices.

L'une de ses tables basses la plus exagérément compliquée, comptant 20 pieds sous un plateau de verre fumé, trône chez un collectionneur en Chine. D'autres de ses créations – quand elles ne sont pas directement vendues sur son site marchand – sont présentées dans des galeries à Anvers (Uppercut), à Milan (Nilufar) ou à Luxembourg (galerie Liberté). D'autres encore habillent les boutiques de marques de mode, comme le mobilier qu'elle a adapté pour celles d'Isabel Marant.

Wendy Andreu dessine aussi pour des maisons d'édition, comme cette psyché sculpturale (Maze Mirror, 2022) pour Théoreme, dont les différents types de verre associés créent un sentiment de confusion de l'espace. «Aux éditeurs, on vend surtout un dessin, explique-t-elle. C'est long en allers-retours, et on est contraint par les techniques de fabrication qu'ils privilient. J'apprécie d'autant plus la spontanéité que permet l'artisanat.»

Pour cela, elle collabore avec le designer belge Bram Vanderbeke, rencontré sur les bancs d'Eindhoven, et avec qui elle a mis au point ces trois petites tables métalliques aux couleurs passées de rose, jaune ou taupe, visibles dans son atelier pantinois. «Tous deux, nous avons imaginé cette collection "Woven",

qui s'inspire des carrosseries d'automobile dont la teinte aurait passé au soleil de Californie. Nous avons appliqué, puis effacé la peinture pour obtenir cette texture particulière», précise-t-elle.

C'est leur troisième collection à quatre mains, après la série d'étagères architecturales «Pyramid» (jeu de construction sans vis, rivets ni soudure) et la série «X», qui, à partir d'un module en aluminium, permet de créer des étagères, bibliothèques et tables basses. Parfois, Wendy Andreu se rêve en directrice artistique sur un projet total, «comme la boutique d'une griffe dont je refléterai l'identité des murs au plafond, en en texturant toute la surface», ou bien comme initiatrice d'un programme d'enseignement «avec une vraie vision du design».

Cet électron libre, exigeant et obstiné, s'étonne du succès des tendancieux et autres starlettes qui «reprennent les objets ou signent un simple décor en prétendant faire du design». D'un geste des bras, elle balaye tout ce petit monde qui l'effraie. «Moi, je veux faire avancer l'histoire du design, repenser les techniques et développer de nouvelles esthétiques intemporelles.»

Wendy Andreu sait que, avec une plus grande visibilité sur les réseaux sociaux et une armada de followers, elle jouirait d'une plus grande aura auprès des marques. «Ce n'est pas ma voie, constate-t-elle avec philosophie. Mais pourquoi moi, suis-je si peu légère?» Peut-être est-ce le chemin pour devenir un poids lourd du design. ■

VÉRONIQUE LORELLE

# Des écrits politiques, fraternels et poétiques : le legs du pape François

Durant ses douze ans de pontificat, François a publié de nombreux textes qui ont marqué aussi bien le monde par leur ambition universelle que la vie de l'Eglise par les inflexions profondes qu'ils lui ont fait prendre

**S**ouvent présenté comme le pape des petites phrases et des grands voyages, en opposition à son prédécesseur, Benoît XVI, qui faisait figure d'intellectuel de bibliothèque férus de théologie et de philosophie, François, mort lundi 21 avril au Vatican, a aussi été un grand pape de l'écrit. Philosophe et théologien de formation, il a publié de nombreux textes, dont certains ont étonné par leur contenu inédit, et d'autres par leur écho mondial exceptionnel.

Il existe une quinzaine de types de documents officiels différents que les papes peuvent publier : des bulles aux encycliques, homélies, exhortations apostoliques ou méditations. « Ces nombreuses catégories peuvent paraître étonnantes et très subtiles, mais elles permettent de distinguer les prises de position essentielles de celles qui le sont moins », explique Michel Fédou, professeur de théologie aux Facultés Loyola Paris. Quand le pape François faisait une déclaration dans l'avion au retour d'un voyage, il s'engageait, bien sûr, mais ce qu'il disait n'avait pas le même poids que ce qu'il écrivait dans une encyclique [lettre du pape adressée à l'ensemble de la communauté catholique ayant valeur d'enseignement, et rappelant la doctrine de l'Eglise]. »

Une subtilité que François maîtrisait parfaitement. En douze années de pontificat, il a proportionnellement autant publié (4 encycliques, 7 exhortations apostoliques, 91 lettres apostoliques) que Benoît XVI en près de huit années (d'avril 2005 à février 2013 : 3 encycliques, 4 exhortations apostoliques, 65 lettres apostoliques). De manière inhabituelle, la première encyclique du pape François, *Lumen Fidei* (« La lumière de la foi », juin 2013), a été écrite à quatre mains avec son prédécesseur, qui l'avait commencée avant de démissionner et lui en avait confié l'achèvement.

François a produit des textes qui ont eu une portée d'une ampleur exceptionnelle, tant par l'impact qu'ils ont eu auprès des catholiques que par leur réception en dehors des sphères religieuses. Tous les observateurs citent à ce propos un document dont la résonance n'a pas fini de se faire entendre : l'encyclique *Laudato si'* (« Loué sois-tu »). Sous-titré « Sur la sauvegarde de la maison commune », cet écrit du pape de mai 2015 sur la nécessaire prise de conscience écologique a connu un écho puissant, comparable à celui de l'encyclique *Rerum novarum* (« Les choses nouvelles », 1891) du pape Léon XIII – lequel a fondé la doctrine sociale de l'Eglise et incité de nombreux catholiques à s'engager dans la vie politique et syndicale.

« Peu de textes de cette nature ont eu autant d'impact dans les dernières décennies », con-

firme Michel Fédou. Le document est très vite devenu un des best-sellers de l'été : un mois seulement après sa publication, plus de 100 000 exemplaires avaient été vendus en France, alors même que l'on pouvait se le procurer gratuitement sur de nombreux sites Internet, catholiques ou non. Les médias se sont emparés immédiatement et massivement de cette encyclique. Dans la presse écrite, enquêtes, commentaires et tribunes se sont succédé pour en décrypter le contenu.

#### « ÉCOLOGIE INTÉGRALE »

La vague d'enthousiasme soulevée par *Laudato si'* a pu se mesurer au nombre de rencontres, réunions et débats qu'elle a suscités, jusqu'aux plus hautes instances internationales. En septembre 2015, le pape a reçu au Vatican les ministres de l'écologie des principaux pays européens, à qui il a demandé d'honorer la dette écologique, « particulièrement entre le Nord et le Sud ». Quelques jours plus tard, il a de nouveau abordé le sujet aux Etats-Unis où, pour la première fois dans l'histoire du pays, un pape a été invité à prendre la parole devant le Congrès, lors d'une session conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants. Le lendemain, il a rappelé que « toute atteinte à l'environnement (...) [était] une atteinte à l'humanité » devant l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies.

Chez les catholiques, paroisses et groupes de réflexion se sont saisis de ce sujet. L'événement catholique de l'été 2015 en France fut la tenue à Saint-Etienne des Assises chrétiennes de l'écologie, coorganisées par l'hebdomadaire *La Vie* (Groupe Le Monde), rassemblant près de 2 000 participants en trois jours. « Beaucoup d'associations et de mouvements catholiques se sont mobilisés autour des questions écologiques à la suite de la publication de Laudato si' », souligne Michel Fédou. Il y a notamment eu la création du label « Eglise verte » [en 2017], qui a incité les communautés chrétiennes à prendre des engagements concrets de protection de la nature. Beaucoup de catholiques ont cherché à aller vers un idéal de sobriété heureuse et à limiter les consommations inutiles. »

Un impact observé également par Pierre Cannet, responsable de programme au Fonds mondial pour la nature (WWF) : « De plus en plus de structures et d'organisations religieuses nous invitent ou participent avec nous à des rencontres, sommets, conférences. C'était par exemple le cas lors du Sommet des consciences à Paris, le 21 juillet 2015. »

Cette encyclique est historique, car elle est la première entièrement consacrée à la question écologique. Le sujet avait bien été

#### L'ENCYCLIQUE « LAUDATO SI' » A CONNU UN ÉCHO PUISANT, COMPARABLE À CELUI DE L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM » DU PAPE LÉON XIII

abordé par les prédécesseurs de François, de Paul VI dans sa lettre apostolique *Octogesima adveniens* (« A l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire [de l'encyclique *Rerum novarum*] », 1971) à Benoît XVI et son encyclique *Caritas in veritate* (« L'amour dans la vérité », 2009). Mais le thème de l'écologie était traité au milieu d'autres sujets, de façon plus marginale.

De plus, Benoît XVI avait une perception très anthropocentrique. A travers son concept d'« écologie humaine », il reliait systématiquement la défense de l'environnement aux combats contre l'avortement et l'euthanasie. François, lui, a choisi le concept d'« écologie intégrale », selon lequel la conversion écologique ne se limite pas aux seules questions environnementales, mais intègre la vie spirituelle, le respect de la dignité de toute vie et de toute personne, ainsi que l'exigence de fraternité et de justice sociale.

« Laudato si' pose un diagnostic vigoureux sur la crise écologique et sur les grands défis auxquels elle nous confronte, relève Michel Fédou. L'une des originalités de cette encyclique, c'est qu'elle associe le thème de l'écologie à celui de la justice sociale. » Le pape vise en effet comme principales responsables des atteintes portées à l'environnement les politiques économiques dont le seul objectif est la recherche du profit. Il dénonce par exemple « les dégâts causés par l'exportation vers les pays en développement des déchets solides ainsi que de liquides toxiques, et par l'activité polluante d'entreprises qui s'autorisent dans les pays moins développés ce qu'elles ne peuvent dans les pays qui leur apportent le capital ».

L'encyclique a par ailleurs été remarquée par la qualité des arguments apportés par les scientifiques qui ont participé à son élaboration. « Sur la question du climat, il s'appuie largement sur les rapports du GIEC [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat], constate l'un de ses anciens vice-présidents, Jean Jouzel, dans l'ouvrage collectif *François. Le pape vert* (Temps présent, 2015). Il aborde aussi bien les phénomènes eux-mêmes, la responsabilité de l'homme – qui est réaffirmée –, les impacts dans tous les domaines que les solutions à apporter. Ce texte est une somme des réflexions qui l'ont précédé (...). Il y a dans cette encyclique un souci de pédagogie et de précision. »

Ce mélange de précision et de pédagogie était déjà présent dans le tout premier texte du pape, jugé comme fondamental par de nombreux observateurs bien qu'assez peu cité : *Evangelii gaudium* (« La joie de l'Evangile »), une exhortation apostolique – document adressé aux fidèles à la suite d'un synode, c'est-à-dire une réunion d'évêques portant sur une thématique spécifique – publiée en novembre 2013.

Cet écrit inaugure les très vives critiques de François contre la curie romaine. « Toute une partie porte sur la réforme de l'Eglise », relève Marie-Jo Thiel, professeure émérite à la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg. Le pape insiste sur une conversion de la pastorale pour qu'elle soit tournée vers la mission, donc vers l'annonce de cette joie de l'Evangile, ce qui signifie renoncer à une pastorale de conservation où l'on maintient ce qui existe de manière figée. Cela suppose de repenser les priorités, les structures, et d'être prêt à changer les coutumes, les styles, les horaires, le langage, tout ce qui peut empêcher la rencontre avec le Christ. François annonce dans ce texte que les structures ecclésiales doivent se transformer. »

Mais surtout, observe la chercheuse, « François y définit déjà la politique ecclésiale qu'il a envie de mettre en œuvre. Il pose les grands thèmes qui seront ceux de son pontificat et fait appel à de nombreuses images qu'il utilisera très souvent. Par exemple, lorsqu'il parle de l'Eglise en sortie et des « périphéries », pour appeler l'institution à sortir d'elle-même ».

Un constat partagé par Michel Fédou : « *Evangelii gaudium* donne le « la » de son pontificat. Il pousse le plus loin possible ce qui le différencie de Benoît, dont l'une des préoccupations dominantes était le souci de la vérité. François, lui, donne une inflexion différente en insistant sur l'annonce de

l'Evangile. Une annonce à mener en priorité en dehors des cercles de paroissiens, en allant à la rencontre des plus démunis, des pauvres, des migrants, etc. »

Cette préférence pour les exclus et les migrants s'est confirmée tout au long de son pontificat. Si l'on retient surtout des gestes très symboliques, comme ses voyages dans des endroits marqués par les drames de l'exil et de la migration, à Lampedusa (Italie), Lesbos (Grèce) ou Ciudad Juarez (Mexique), son encyclique *Fratelli tutti* (« Tous frères »), publiée en octobre 2020, a marqué elle aussi un temps fort et a été très commentée.

Dans un contexte politique mondial de tendance au repli national et au renforcement des frontières, le discours du pape tranche par l'accueil quasi inconditionnel qu'il demande de réservé aux migrants, plaident pour un changement radical de regard et de politique. S'il dit comprendre le réflexe de peur, qui « fait partie de l'instinct naturel de légitime défense », il invite à « dépasser ces réactions primaires ». Et appelle à établir, dans nos sociétés, « le concept de la pleine citoyenneté et à renoncer à l'usage discriminatoire du terme « minorités » ».

#### « CRÉER UN ÉLECTROCHOC »

Ce texte a apporté un soutien moral à de nombreuses personnes et associations engagées dans des actions de solidarité avec les étrangers. « *Fratelli tutti* défend l'idée que face aux défis mondiaux tels que la guerre, les inégalités économiques et sociales, les migrations forcées et l'urgence écologique, une réponse collective est nécessaire », écrit l'organisation non gouvernementale CCFD-Terre Solidaire, dans un communiqué publié mardi 22 avril, le lendemain de la mort de François.

*Fratelli tutti* aborde aussi la question du dialogue interreligieux, un autre thème central dans le pontificat de François et qui le distingue à nouveau de son prédécesseur, beaucoup plus prudent sur ce terrain. De la même façon qu'il s'était fortement nourri de ses échanges avec le patriarche Bartholomée, chef de l'Eglise orthodoxe de Constantinople, pour rédiger *Laudato si'*, François a engagé un dialogue de fond avec Ahmed Al-Tayeb, grand imam d'Al-Azhar – le principal centre intellectuel de l'islam, situé au Caire –, qu'il a rencontré à Abou Dhabi, en février 2019.

Ce dialogue a alimenté *Fratelli tutti*, ainsi qu'il le mentionne dès l'introduction de l'encyclique, après avoir évoqué la visite de saint François d'Assise au sultan Al-Malik Al-Kamil en Egypte, en 1219. « Ce voyage, en ce moment historique marqué par les croisades, révélait encore davantage la grandeur de l'amour qu'il voulait témoigner, désireux d'étreindre tous les hommes », affirme-t-il.

Parmi les textes majeurs du pape, Marie-Jo Thiel place sa *Lettre au peuple de Dieu*, publiée en août 2018 et entièrement consacrée à la question des violences sexuelles sur mineurs dans l'Eglise catholique. Un sujet sur lequel la chercheuse, spécialiste de la théologie morale et de l'éthique, a écrit plusieurs ouvrages et dont elle a pu s'entretenir avec le pape François lors d'une audience.

« C'était la première fois qu'un pape parlait à la fois des abus sexuels, des abus de pouvoir et des abus d'autorité », commente-t-elle. François dénonce dans ce texte la culture de l'abus et de la dissimulation. Jamais, jusqu'à cette date, dans le langage de l'Eglise, on n'avait parlé de culture de la dissimulation. Le pape dit par ailleurs qu'il ne veut plus être dans la « tolérance zéro » mais dans le « jamais plus », une formule qui rappelle fortement le « plus jamais ça » proclamé après les deux guerres mondiales. « On a certes reproché à ce texte de ne pas avoir donné d'indications pratiques, poursuit la spécialiste. Mais il était surtout destiné à créer un électrochoc mondial en reconnaissant à la fois les abus et leur dissimulation, et en les désignant comme contraires à l'Evangile. »

L'électrochoc est d'autant plus efficace que les écrits du pontife se distinguent par leur forme très accessible, qui s'explique en grande partie par le courant théologique qui l'inspire, lié à ses origines argentines : celui de la théologie du peuple. « Il s'agit d'une branche de la théologie de la libéra-



LAURENT CORVAISIER

tion qui est moins focalisée sur les questions politiques, moins marquée par l'influence marxiste, précise François Euvé, théologien, rédacteur en chef de la revue *Etudes*. Dans son pays, il a vécu avec les plus pauvres, dont il a été très proche. Son habitude de parler avec les plus humbles et sa volonté de diriger vers eux sa politique pastorale font qu'il a toujours eu un langage le moins technique possible.»

Ce style qui permet la rencontre avec le plus grand nombre est simple, percutant, imaginé. Le recours à la métaphore fait partie des registres que le pontife utilise volontiers. Dans *Evangelii gaudium*, François évoque «des chrétiens qui semblent avoir un air de Carême sans Pâques», et affirme que «l'Eglise n'est pas une douane». Lorsqu'il dénonce la situation d'exclusion extrême de certaines personnes, qui dépasse les stades de l'oppression et de l'exploitation, il parle de «culture du "déchet"»: «Les exclus ne sont pas des "exploités", mais des déchets, des "restes".»

Sa dernière encyclique, *Dilexit nos* («Il nous a aimés», octobre 2024), sur «l'amour humain et divin de Jésus-Christ», fait référence à des images plus personnelles, notamment la cuisine de sa grand-mère: «Pour le carnaval, quand nous étions enfants, notre grand-mère nous faisait des biscuits, et elle faisait une pâte très fine. Ensuite, elle la mettait dans l'huile et cette pâte gonflait, gonflait, et quand nous la mangions, elle était vide. En dialecte, ces biscuits s'appelaient des "mensonges". Et la grand-mère nous en expliquait la raison: "Ces biscuits sont comme les mensonges: ils semblent grands, mais il n'y a rien dedans, il n'y a là aucune vérité, il n'y a aucune substance".»

Ce texte se distingue aussi par l'utilisation du tuetoient, qui facilite le rapprochement avec le lecteur. «Si tu t'enfermes dans ton confort, cela ne te donnera pas de sécurité», écrit François, ou encore: «Ce même Jésus attend aujourd'hui que tu lui donnes la possibilité d'éclairer ton existence, de t'élever, de te remplir de sa force.» Un ressort de style déjà utilisé, par exemple, dans l'exhortation apostolique *Amoris laetitia* («La joie de l'amour», mars 2016): «Vis cet enthousiasme serein au milieu de tes soucis, et demande au Seigneur de protéger ta joie pour que tu puisses la transmettre à ton enfant.»

#### STYLE ACCESSIBLE

Cette exhortation a d'ailleurs marqué une avancée majeure, attendue depuis des décennies par de très nombreux catholiques: les divorcés remariés ne sont plus considérés comme des excommuniés. «Il est important de faire en sorte que les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'Eglise, qu'elles "ne sont pas excommuniées" et qu'elles ne sont pas traitées comme telles, car elles sont incluses dans la communion ecclésiale», écrit le Saint-Père.

Fidèle à son tempérament volontaire, que certains décrivent même comme autoritaire, le pape est allé plus loin dans cette voie en validant un texte qu'il n'a pas rédigé, mais directement inspiré: la déclaration du dicastère (équivalent d'un ministère) pour la doctrine de la foi intitulée *Fiducia supplicans* («Confiance suppliante») et sous-titrée «Sur la signification pastorale des bénédications». Publié en décembre 2023, ce texte a suscité de vives controverses car il autorise officiellement la bénédiction de personnes

#### SA DERNIÈRE ENCYCLIQUE, «DILEXIT NOS», FAIT RÉFÉRENCE À DES IMAGES PLUS PERSONNELLES, NOTAMMENT LA CUISINE DE SA GRAND-MÈRE

qui en étaient jusque-là exclues, notamment les couples homosexuels et les couples de divorcés remariés.

Il a pu être interprété comme une validation de l'union religieuse de ces couples. Les Eglises catholiques africaines ont aussi déclaré qu'elles ne pratiqueraient pas cette bénédiction pour les homosexuels. La controverse vient en partie du fait que ce geste se pratique beaucoup en Amérique du Sud, d'où François est originaire, et qu'il n'a pas la même portée que dans d'autres régions du monde. Il s'agit d'une bénédiction de quelques secondes accordée à qui la demande et qui relève plus d'une forme de piété populaire que d'un sacrement officiel.

Le préambule du texte précisait d'ailleurs: «On peut comprendre la possibilité de bénir les couples en situation irrégulière et les couples de même sexe, sans valider officiellement leur statut ni modifier en quoi que ce soit l'enseignement pérenne de l'Eglise sur le mariage.» Comme François, le préfet du dicastère, le cardinal Victor Manuel Fernández, est argentin.

Le style écrit de François, s'il est plus accessible que celui de ses prédécesseurs, s'en distingue en outre par l'étendue de ses références, qui ne se limitent pas à la théologie et à la philosophie, mais font une large place à la littérature et à la poésie. Dans l'un de ses textes les plus étonnantes, l'exhortation apostolique *Querida Amazonia* («Amazonie bien-aimée», février 2020), dans laquelle il s'adresse aux autochtones d'Amazonie, il convoque par exemple seize écrivains et poètes sud-américains.

«Cette exhortation nous emmène au long du fleuve Amazone, dans la tradition poétique des grands écrivains latino-américains,

nous invitant à le contempler tout en écoutant les mélodies venues de ses rives», écrit Marcel Rémon, directeur du Centre de recherche et d'action sociales et de la Revue *Projet*, dans son article «Les quatre rêves du pape François», de mai 2020. Et le premier écho est un cri de douleurs: «Nombreux sont les arbres/ où la torture a vécu/ et vastes les forêts/ achetées au milieu de mille morts. (...) Le rêve écologique du pape est irrigué par la poésie et la beauté: «Les poètes populaires, qui sont tombés amoureux de son immense beauté, ont essayé d'exprimer ce que ce fleuve leur fait ressentir, et la vie qu'il offre sur son passage dans une danse de dauphins, d'anacondas, d'arbres et de pirogues. Il y a, pour François, un réel prophétisme amazonien de la contemplation.»

Son amour de la poésie et de la littérature, qui imprègne nombre de ses écrits, s'est par ailleurs exprimé dans le texte qui reste sans doute le plus inattendu et le plus original: *Lettre du pape François sur le rôle de la littérature dans la formation*. Il pose d'emblée que, «souvent, dans l'ennui des vacances, dans la chaleur et la solitude de certains quartiers déserts, trouver un bon livre à lire devient une oasis qui nous éloigne d'autres choix qui ne nous feraien pas du bien». Puis il expose son intention: «Par cette lettre, je souhaite proposer un changement radical de démarche concernant la grande attention qui doit être portée à la littérature dans le cadre de la formation des candidats au sacerdoce.»

#### CRITIQUE DE L'ADMINISTRATION TRUMP

S'ensuit une réflexion dans laquelle il évoque des souvenirs personnels lorsqu'il était professeur de littérature et qui constitue surtout une ode inspirée et très documentée à la littérature. Un éloge du livre et de la lecture qui rejoint certaines de ses intuitions majeures: «La lecture d'un texte littéraire nous met en position de "voir à travers les yeux des autres" en acquérant une largeur de perspective qui élargit notre humanité», écrit-il, en convoquant Marcel Proust, Jean Cocteau et Jorge Luis Borges.

Dans une tribune au *Monde*, publiée le 23 août 2024, William Marx, titulaire de la chaire Littératures comparées au Collège de France, avait commenté: «Sous la plume d'un pape, ces paroles sont fortes, voire révolutionnaires. (...) Peut-on croire plus que ce pape dans les pouvoirs de la littérature, dans laquelle il reconnaît "la tâche première confiée par Dieu à l'homme": celle de nommer les êtres et les choses"?»

L'amour de François pour la poésie ne l'empêchait cependant pas, lorsqu'il le jugeait nécessaire, de se montrer particulièrement direct. C'est ainsi que son tout dernier texte, la *Lettre aux évêques des Etats-Unis d'Amérique*, publiée le 10 février, s'est invité très frontalement dans le débat public américain. Dénué cette fois-ci de toute image ou métaphore, c'est l'un des écrits les plus critiques de la politique menée par l'administration Trump à propos des migrants.

«Je suis de près la crise importante qui a lieu aux Etats-Unis avec le lancement d'un programme de déportations de masse. Une conscience formée avec droiture ne peut manquer d'exprimer un jugement critique et exprimer son désaccord avec toute mesure qui identifie de façon tacite ou explicite le statut illégal de certains migrants avec la criminalité», condamne-t-il.

Le pape continue en appelant le gouvernement américain, au nom du «bien commun», à accueillir et intégrer «les plus fragiles». Et tout en évoquant la nécessité «d'une politique qui réglemente une migration ordonnée et légale», il explique que celle-ci ne peut «se réaliser à travers le privilège de quelques-uns et le sacrifice d'autres», évoquant «les murs d'ignominie» à propos de ceux dressés par Trump entre les Etats-Unis et le Mexique. La visite pascale du vice-président américain J. D. Vance, catholique nationaliste, la veille de la mort du pontife, a mis en scène cet affrontement entre deux visions du catholicisme. Un affrontement qui va sans nul doute perdurer, à l'aube de l'élection d'un nouveau chef de l'Eglise. ■

LUC CHATEL

**L**es auteurs du livre collectif *Face à l'obscurantisme woke* (à paraître aux Presses universitaires de France, le 30 avril) se mobilisent dès à présent : dans *Le Monde* du 10 avril, ils et elles se plaignent de voir leur critique confondue avec le poutinisme et/ou le trumpisme et affirment fièrement défendre la raison, rechercher la vérité et prôner la liberté intellectuelle. Qui pourrait bien s'opposer à ces nobles idéaux – que nous partageons pleinement ? Mais le malheur est qu'on ne défend pas la liberté intellectuelle en brandissant des leurre comme le « wokisme », terme confus qui ne sert qu'à disqualifier sans examen rationnel la lutte contre le racisme et le masculinisme.

Entendons-nous bien : nul ne nie l'existence de pathologies militantes et sectaires, refusant l'éthique de la discussion et ostracisant des interlocuteurs. Mais celles-ci, qui doivent être condamnées, sont observables dans tout le spectre politique, et non seulement chez celles et ceux qui sont impatients d'en finir avec les discriminations. Car tel est bien le noyau définitionnel de « woke » : l'hostilité aux discriminations.

#### Fantaisie d'un ennemi absolu

Il arrive que les moyens proposés pour les combattre soient absurdes : il est tout à fait inacceptable de mettre en cause les libertés d'expression, de création ou de programmation. Mais ces dérives n'engagent pas plus le refus des discriminations que le libéralisme n'a été engagé par le soutien à Mussolini d'un économiste libéral comme Ludwig von Mises, ou que la Terreur de 1793 n'a discrédié à jamais le rationalisme des Lumières. Des contre-révolutionnaires comme Edmund Burke et Joseph de Maistre n'ont-ils pas dénoncé les Lumières, avant la Lettre, comme un déconstructionnisme radical qui était par essence terroriste ?

C'est un fait que la plupart des lieux de diffusion médiatique de l'antiwokisme ont aussi été des lieux de diffusion de la complaisance à l'égard de Vladimir Poutine. Un des signataires de la tribune dans *Le Monde* a mené ses campagnes antiwoke dans des revues – celles de Michel Onfray et de la nouvelle droite – qui promeuvent activement la pire propagande poutinienne. Ceux des antiwoke qui se targuent à bon droit d'avoir toujours combattu le poutinisme ou le trumpisme

**CETTE PRATIQUE  
REPLACE L'ÉTUDE  
SCRUPULEUSE  
DE LA COMPLEXITÉ  
DES POSITIONS  
PAR LA PRODUCTION  
FANTASMATIQUE D'UN  
ENNEMI ABSOLU QU'IL  
FAUDRAIT ÉRADICER**

occultent à trop bon compte ce qu'a été, de manière massive, le véritable sens politique de l'antiwokisme : la construction d'une « panique illibérale » par une pratique de l'amalgame généralisé. Or, cette pratique est un des modes de la « postvé-

rité » : elle remplace l'étude scrupuleuse de la complexité des positions par la production fantasmatique d'un ennemi absolu qu'il faudrait éradiquer. On ne voit d'ailleurs pas en quoi la tribune entend par « wokisme » autre chose que ce qu'entendent Poutine et Trump.

#### Mépris du réel

Le mépris du réel se reflète dans les affirmations gratuites et outrancières de la tribune. On y lit que la présomption d'innocence vaudrait suspicion de sexism. Passons sur le fait qu'il est constitutif de la liberté d'expression qu'on puisse être critiqué pour ce qu'on dit ; passons aussi sur l'ignorance du sens de la notion de présomption d'innocence que laisse soupçonner ce propos.

La plainte fantasmatique ne sert ici qu'à faire comme si la vivacité des débats publics était un danger (qu'il faudrait combattre par la censure?) et un problème plus grave que l'impunité du viol et l'existence des inégalités genrées : la persistance des écarts salariaux, la difficulté à voir aboutir judiciairement les

plaintes pour viol, le niveau invraisemblablement élevé des féminicides, l'insuffisante reconnaissance des mérites des femmes dans la recherche, notamment en science.

Dans le domaine de la culture, le wokisme est suspecté de vouloir « annuler » (la fameuse *cancel culture*) les œuvres. En réalité, l'interpellation faite aux musées sur l'origine de leurs collections, en majorité issues des conquêtes impérialistes, n'est pas négation de l'histoire ou inulture, mais le moyen par lequel on cherche à mettre au jour les contradictions

d'une société qui prône les droits humains et célébre partout la violence des colons dans l'espace public.

Lorsque Poutine interdit en 2021 l'association Memorial, cofondée par [le père de la bombe H soviétique, devenu militant pour les droits de l'homme] Andreï Sakharov, au motif qu'elle salirait la mémoire nationale en mettant en lumière le passé criminel de la Russie, son motif est le même que celui de l'alt-right états-unienne qui refuse que les woke déboulonnent les statues des esclavagistes.

#### Désir de simplification

Mais cela veut dire que Memorial est bel et bien du même côté que les woke : du côté de la déconstruction des mensonges nationalistes par la remémoration des violences que dissimule la légende de la grandeur nationale. Que dire alors du procédé d'inversion par lequel la tribune assimile le wokisme à l'antiwokisme radical du trumpisme et du poutinisme ?

L'antiwokisme procède en vérité d'un désir de simplification, mais aussi de refoulement. Refoulement d'un passé dont on veut minimiser les crimes, de façon qu'il apparaisse comme une sorte d'accident ou d'anomalie au regard de l'universalité de nos principes. A défaut d'être un phénomène identifiable, le wokisme est l'épouvantail par lequel on cherche à empêcher le débat rationnel sur les questions liées aux discriminations et à leur génalogie.

Il serait heureux que l'on puisse, le plus tôt possible, le « ranger définitivement dans le tiroir des inventions lexicales sans lendemain », pour reprendre une heureuse expression de Valentin Denis (« L'agitation de la chimère "wokisme" ou l'empêchement du débat », AOC, 26 novembre 2021). Au regard de la fonction qu'il remplit, rien n'est moins sûr. ■

**Isabelle Kersimon** est autrice et présidente d'honneur de l'Institut de recherches et d'études sur les radicalités. Elle a publié « Les Mots de la haine. Glossaire des mots de l'extrême droite » (Rue de Seine, 2023); **Alain Policar** est politiste, chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et auteur de l'ouvrage « Le wokisme n'existe pas. La fabrication d'un mythe » (Le Bord de l'eau, 2024); **Jean-Yves Pranchère** est philosophe, professeur de théorie politique à l'Université libre de Bruxelles et auteur, avec Justine Lacroix, du livre « Les Droits de l'homme rendent-ils idiot ? » (Seuil, 2019)

## La France doit sans délai confisquer les avoirs russes

Les juristes Emmanuel Daoud et Ilan Volson-Derabours considèrent qu'il est urgent que les pays européens, et surtout la France, mobilisent l'éventail de contre-mesures à leur disposition pour sanctionner les violations du droit international commises par la Russie

que la Cour pénale internationale a ouvert diverses enquêtes sur la situation et a émis, le 17 mars 2023, deux mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de Vladimir Poutine et de Maria Lvova-Belova, sa commissaire aux droits de l'enfant, pour leur rôle dans la déportation d'enfants ukrainiens vers la Russie.

Les règles posées par le droit international coutumier permettent à un Etat victime des crimes les plus graves de mettre en place des contre-mesures – boycott, embargo, gel des avoirs, etc. – destinées à répondre à l'action de l'Etat agresseur. La Charte des Nations unies permet même au Conseil de sécurité de « décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les membres des Nations unies à appliquer ces mesures ».

**But de réparation**  
L'une des sources principales en la matière est un document de la Commission du droit international des Nations unies adopté en 2001 et intitulé « La responsabilité de l'Etat pour fait internationalement illicite ». Ce texte mentionne qu'une mesure théoriquement illicite cesse de l'être lorsqu'elle est appliquée dans un but de réparation par un Etat victime à l'égard de l'Etat

agresseur. Concrètement, deux voies s'offrent à l'Ukraine et à ses alliés pour la mise en place d'une contre-mesure. D'une part, la création d'un organisme de centralisation des avoirs gelés, adossé à une commission internationale chargée de contrôler l'utilisation de ces fonds. D'autre part, la conclusion d'accords bilatéraux par lesquels l'Ukraine, payés lésé, notifierait sa décision à chaque pays détenant des avoirs gelés.

Si l'avantage de la première solution réside dans la stabilité et l'harmonisation du cadre institutionnel, limitant dès lors le risque de contestation, il n'en demeure pas moins que sa mise en œuvre sera nécessairement plus longue, et que l'Ukraine ne peut attendre

davantage. Reste à savoir si Kiev devra, avant d'agir, adresser à la Fédération de Russie une mise en demeure d'avoir à se conformer à ses obligations ou si elle pourra directement décider de ses contre-mesures en notifiant Moscou à posteriori.

#### Perte de vies humaines

La question implique, bien sûr, des considérations juridiques, mais elle impose également d'établir une stratégie politique, diplomatique et économique claire. Les détracteurs de la confiscation des avoirs russes branlissent le risque de dissuasion des investisseurs. Ni l'impact sur l'attrait économique de l'espace européen en tant que lieu de stockage de la richesse souveraine ni les conséquences économiques d'éventuelles représailles russes ne sauraient être négligés.

A l'inverse, il est indéniable que le fait de renoncer à la confiscation des avoirs créera un précédent durable en privant la communauté internationale de l'un des rares moyens efficaces dont elle dispose pour faire face aux violations du droit international par la Russie de Vladimir Poutine.

L'inertie ne doit pas l'emporter, car la guerre, elle, continue, avec son lot de destructions massives, de pertes de vies humaines et de disparitions. Le désengagement

outre-Atlantique rend les besoins de financement de l'Ukraine plus pressants que jamais. Reporter cette décision, c'est affaiblir la crédibilité de l'Europe et risquer, à terme, de laisser peser le fardeau de la reconstruction sur les contribuables du continent, alors même que l'agresseur dispose des fonds nécessaires à cette réparation. La France, en tant que puissance européenne majeure, doit ouvrir la voie et convaincre ses partenaires d'en faire autant.

Dans quelques années, que retiendra-t-on ? Que l'Europe a su se montrer à la hauteur du défi moral et politique qui s'imposait à elle, ou qu'elle a laissé passer l'occasion de faire triompher le droit international ? Nous avons la possibilité d'accomplir un acte fort et de témoigner d'une solidarité européenne sans faille face à la volte-face américaine. La confiscation des avoirs russes est juridiquement possible. La question n'est que de savoir si les Européens auront le courage de le faire. ■

**Emmanuel Daoud** est avocat au barreau de Paris; **Ilan Volson-Derabours** est élève avocat

# Le « wokisme » est un épouvantail pour empêcher le débat sur les discriminations

L'autrice Isabelle Kersimon, le politiste Alain Policar et le philosophe Jean-Yves Pranchère répondent à un collectif d'universitaires qui estimait, dans « Le Monde » le 10 avril, que leur critique de l'« obscurantisme woke » était malhonnêtement réduite à un discours réactionnaire

**LE DÉSENGAGEMENT  
OUTRE-ATLANTIQUE  
RENDE LES BESOINS  
DE FINANCEMENT  
DE L'UKRAINE  
PLUS PRESSANTS  
QUE JAMAIS**

## LES PARADOXES DE L'ANTIWOKE

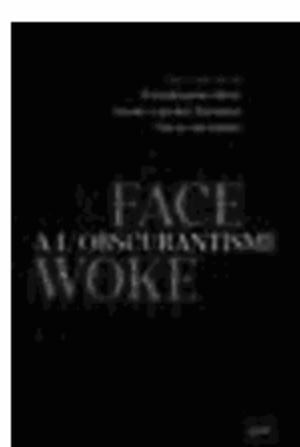
### LIVRE

**L**a vie intellectuelle ressemble parfois au monde de George Orwell, qui écrivait dans 1984 : « La guerre, c'est la paix, la liberté, c'est l'esclavage et l'ignorance, c'est la force. » Dans cet univers, l'idéologie est si puissante que les mots sont inversés, le langage retourné. Aujourd'hui, des essayistes antiwoke accusent certains savoires de propager l'ignorance, alors que des universitaires récusent une dénomination – le « wokisme » – inventée par la droite radicale afin de disqualifier la part critique des sciences humaines contemporaines.

Au cœur d'une polémique, *Face à l'obscurantisme woke*, qui paraîtra le 30 avril aux Presses universitaires de France (PUF), n'échappe pas à la règle. Le livre a failli être « censuré », selon les coordinateurs de cet ouvrage collectif – la professeure de littérature comparée Emmanuelle Hénin, le maître de conférences Xavier-Laurent Salvador et l'historien Pierre Vermeren. L'éditeur avait suspendu la publication, le 12 mars, en raison du « contexte politique national et international actuel ». La virulence de Donald Trump à l'égard de la recherche scientifique et des universités en rendait difficile la parution.

L'antiwoke est apparu aux yeux du grand public comme l'arme idéologique de l'international réactionnaire, de Vladimir Poutine à Donald Trump. Leur rhétorique fait écho aux pamphlets et éditoriaux qui inondent des journaux et des chaînes d'information selon lesquels les études de genre, les approches décoloniales, les humanités environnementales, ainsi que les travaux issus de la sociologie bourdieusienne, de la généalogie foucaudienne et de la déconstruction derridiennne constituent des menaces civilisationnelles.

Autre sujet de polémique : les directeurs de l'ouvrage et une partie des contributeurs sont membres de l'Observatoire d'éthique universitaire – un site, autrefois baptisé « Observatoire



FACE À  
L'OBSCURANTISME WOKE  
PUF, 464 pages,  
22 euros

du décolonialisme » puis « Observatoire des idéologies identitaires », financé depuis 2022 par l'entrepreneur Pierre-Edouard Stérin. Les PUF assurent qu'il n'a pas financé le livre, mais le projet Périclès de ce catholique anti-IVG contient une idéologie nationale-identitaire qui vise à « servir » et à « sauver la France » de l'« immigration incontrôlée », de la « laïcité agressive » ou du « refus de la préférence nationale ».

#### Le « politiquement correct » attaqué

Le livre paraîtra bien chez l'éditeur historique de la vie universitaire, qui appartient au groupe Albin Michel. Les 26 auteurs de *Face à l'obscurantisme woke* soutiennent que « le wokisme existe », même si aucune école de pensée ne s'en réclame. Qu'il est « élitaire », écrit Emmanuelle Hénin, par son « ésotérisme » et sa « haine du sens commun », « totalitaire » en raison de son « manichéisme débilitant » et « systémique » – un mot emprunté à la grammaire « woke » afin de signifier qu'il serait soutenu par « l'ensemble des instances internationales ». Que les antiwoke ne sont pas victimes d'une « panique morale », selon le concept du sociologue Stanley Cohen en 1972, c'est-à-dire d'une crainte disproportionnée qu'un phénomène social minoritaire émergeant ne remette en cause les valeurs d'une société, mais qu'ils dénoncent une menace réelle, selon le docteur en philosophie Sami Biasoni. ■

Le « politiquement correct » est attaqué, la french theory caricaturée, le pédagogisme et l'« illusion égalitaire » stigmatisés, sans oublier le New York Times et *Le Monde*, accusés de « propalestinisme » par la politologue Renée Fregosi. Au milieu d'outrances toutefois tempérées par des articles plus posés, des nuances sont apportées, comme celle de Michel Alibouy, professeur émérite de sciences de gestion, qui reconnaît que « toutes les entreprises sont loin de partager dans leur communication les valeurs de l'inclusion et de la diversité ».

S'échappe de ces pages l'impression d'une résistance à l'idée d'une persistance des discriminations dues au sexe ou aux origines qui peuvent se croiser avec d'autres inégalités. Et plus encore la défense d'un monde occidental où les concepts, comme celui d'universalisme, ne pourraient être questionnés sans tomber dans le « charlatanisme » et l'« obscurantisme ».

Alire les contributions, le wokisme n'est rien. Il serait nul et insignifiant. Mais en même temps le wokisme est tout. A la fois alambiqué et simpliste, relativiste et dogmatique. Sans oublier le procès récurrent en antisémitisme et le reproche de complaisance à l'égard de l'islamisme. Certains auteurs feraient même penser à des pompiers soufflant sur des braises : ils grossissent l'importance des manifestations les plus contestables et parfois même inadmissibles du militantisme progressiste ou se gauscent des intitulés spécieux de certains programmes de recherche universitaire, pour s'y opposer avec l'apparence du bon sens et s'imaginer lutter contre la propagation du feu.

D'une certaine manière, les antiwoke sont des « wokistes » qui s'ignorent. Ils réalisent en pratique ce qu'ils reprochent aux wokistes en théorie : ils se disent victimes d'un ordre dominant et souffrant d'une invisibilité dans l'espace académique, alors qu'ils sont bien plus bruyamment relayés que les savoires critiques par la chambre d'écho médiatique. ■

NICOLAS TRUONG

## Printemps des livres

PAR SELÇUK



## LA « RACE » AU TAMIS DES SCIENCES SOCIALES

### LA REVUE DES REVUES

**U**n spectre hante le monde du XXI<sup>e</sup> siècle : le spectre de la race. » Ainsi s'ouvre le texte de présentation de la revue numérique *Marronnages. Les questions raciales au crible des sciences sociales*, une publication annuelle et gratuite. Le sujet divise aujourd'hui la politique mondiale. Il déchire aussi la recherche en sciences sociales, où la notion de « race » est confrontée à de fortes réticences. Les questions raciales s'expriment de deux manières principales, selon *Marronnages*. Généralement, les courants majoritaires ignorent les travaux scientifiques portant sur les minorités racialisées. Le reste du temps, de façon plus insidieuse, ils se les approprient sans reconnaissance adéquate.

La troisième livraison de cette revue a été coordonnée par Guillaume Johnson (CNRS), Madeline Woker (université de Sheffield, Royaume-Uni) et Lionel Zevou-nou (EHESS). Elle est consacrée au « capita-

lisme racial ». Cette notion a été théorisée par le politiste américain Cedric J. Robinson dans un ouvrage de 1983, *Marxisme noir. La genèse de la tradition radicale noire* (Entremonde, 2023). Si elle a déjà inspiré une abondante littérature anglophone, elle continue de faire l'objet, en France, d'un grand scepticisme. On lui reproche notamment de généraliser des réalités observées aux Etats-Unis : toutes les sociétés capitalistes ne seraient pas racialisées, et vice versa.

#### Capitalisme racial

L'article théorique de Julian Go, sociologue à l'université de Chicago, s'efforce de répondre à ces objections. Le concept de capitalisme racial, forgé en Amérique, invite à envisager la pluralité des façons dont la production, la distribution ou la consommation ont pu être racialisées dans le monde. Dans son article sur les plantations indo-chinoises de caoutchouc dans l'entre-deux-guerres, le sociologue Simon Bittmann (CNRS) en donne un exemple en dé-

crivant l'importance des hiérarchies raciales pour rationaliser le travail. De même, l'historienne californienne Muriam Haleh Davis montre que c'est par la religion que la racialisation et la précarisation des musulmans se sont structurées conjointement dans l'Algérie coloniale.

Comment échapper aux formes de domination qui, dans les sciences sociales, tendent à dénaturer les études raciales ? Le titre de la revue *Marronnages* renvoie à la condition des « esclaves marrons » qui fuyaient les plantations pour trouver refuge dans les montagnes. Un forum universitaire franco-phone consacré « à l'analyse de la race, des racismes et de l'ethnicité dans le monde contemporain » : voilà qui pourrait représenter pour le monde des idées – selon une formule de l'écrivain Edouard Glissant (1928-2011) – un « marronnage créateur ». ■

JULIEN VINCENT

*Marronnages*, n°3, novembre 2024.  
Revue en ligne gratuite

## La révolte antimafia en Corse, tournant ou feu de paille ?

### ANALYSE

**L**'Etat a lancé, le 27 février, « une révolution contre la violence mafieuse (...) qui a nécrosé » la Corse, selon le garde des sceaux, Gérald Darmanin. Le même jour, l'Assemblée de Corse se réunissait pour une session inédite consacrée à l'emprise mafieuse sur l'île. Le 8 mars, les deux collectifs antimafia créés en 2019 organisaient leur première manifestation à Ajaccio, derrière une banderole appelant à mettre « les assassins et les mafieux dehors ». Et même les médias se saisissaient de ce sujet, après l'avoir longtemps négligé.

Cette reconnaissance de la réalité mafieuse n'a pas arrêté le décompte macabre des assassinats sur l'île, et le débat existe sur la méthode pour lutter contre le fléau. Mais un rare consensus réunit soudain les acteurs de la vie publique : oui, un pouvoir parallèle défie celui de la loi et de la démocratie. Mais ce constat partagé traduit-il pour autant une révolte antimafia de la société corse ?

Ce doute a survécu après la manifestation antimafia qui, selon la préfecture, n'a réuni que 1500 personnes, loin des attentes. Une interrogation alimentée par l'absence dans le cortège des figures politiques de l'île, dont le chef de l'exécutif, Gilles Simeoni. Depuis, certains avocats locaux questionnent publiquement la légitimité des collectifs antimafia en soulignant les limites de leur exemplarité. « Feu de paille ou de tourbe ? », s'interroge aussi, pour *Le Monde*, une source haut placée au ministère de l'intérieur. Elle veut croire à une « pente positive », estimant que « la société corse est arrivée à un niveau de saturation face à la violence », mais elle prédit « d'inévitables mouvements en arrière ». Pour la Place Beauvau, si l'usage du terme « mafia » correspond au phénomène qui enserre la Corse, il crée chez les élus un rejet face à ce qu'ils ressentent comme une « stigmatisation ».

Gilles Simeoni a invoqué des « raisons familiales » pour expliquer son absence le 8 mars. Mais, le lendemain, lors d'une réunion publique, il commentait l'engagement de l'Etat contre la mafia en insistant sur le danger de mesures « liberticides ». Une ligne proche de celle des groupes politiques de l'Assemblée de Corse, lors de la session du 27 février, pour qui la dérive mafieuse est avant tout « la faute de l'Etat » trop occupé à faire la chasse aux nationalistes.

Ce jour-là, face à eux, dans l'hémicycle, Gérald Darmanin, venu annoncer son plan antimafia, regardait, l'œil perplexe, ces représentants du peuple corse. Peut-être leur prêtait-il ces mots du prince de Salina, en Sicile, dans *Le Guépard* (1958), un livre de Giuseppe Tomasi di Lampedusa : « Je suis un représentant de la vieille classe compromise avec l'ancien régime et lié à celui-ci par des liens de décence, sinon d'affection. Ma malheureuse génération est à cheval entre deux mondes et mal à l'aise dans l'un et dans l'autre. » L'Etat, volontaire, donne, pour

Si les deux collectifs antimafia corses se sont imposés dans le débat public insulaire, ils mesurent le chemin à parcourir. Selon eux, beaucoup de gens ne sont pas venus à la manifestation du 8 mars par « peur de s'afficher ». Ceux qui étaient là, disent-ils, « étaient les plus conscients et les plus courageux ». A croire que le faible niveau d'affluence lors de ce rassemblement montrait l'enracinement du mal mafieux. Quant aux élus, ils seraient, dans leur grande majorité, « dans le déni » et « sous pression ».

Selon Nicolas Septe, procureur de la République d'Ajaccio, « cette séquence est un acte fondateur,

SI DEUX COLLECTIFS ANTIMAFIA SE SONT IMPOSÉS DANS LE DÉBAT PUBLIC CORSE, ILS MESURENT LE CHEMIN À PARCOURIR

l'heure, toute latitude au préfet de région, Jérôme Filippini, qui a marqué les esprits en prenant la parole, juché sur un camion, en soutien aux manifestants antimafia. « Je dirais volontiers au nom de l'Etat tout le mal qu'on a pu faire dans le passé. Certains gagneront aussi à reconnaître qu'ils n'ont pas toujours bien agi », a-t-il déclaré, avant de conclure : « Si nous ne nous faisons pas confiance, le crime a déjà gagné. »

Vue de Paris, cette scène peut paraître anecdotique. Elle ne l'est pas. La Corse reste une zone frontière pour l'Etat. Marquée par des revendications identitaires et la crainte d'un séparatisme larvé, les relations avec cette île oscillent entre défiance et incompréhension. Que le premier représentant de l'Etat sur l'île parle ainsi à la population est un acte presque transgressif quand la liste de ses prédécesseurs compte Claude Erignac, tué, en 1998, par des indépendantistes en rupture de ban, et Bernard Bonnet, mis en prison, en 1999, pour avoir fait brûler des paillettes. D'un coup, l'Etat est descendu de son piédestal. Fini, les postures stériles d'autorité, la responsabilité est assumée dès lors qu'elle est partagée.

#### Un « acte fondateur »

Les actes suivront-ils les paroles ? Après l'assassinat du préfet Erignac, l'ensemble des administrations avaient été mobilisées. Des fonctionnaires aguerris avaient été dépêchés et le gouvernement en avait fait une priorité. Mais, fin 2000, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, avait lâché le dossier corse. L'île avait disparu de l'agenda national.

Si les deux collectifs antimafia corses se sont imposés dans le débat public insulaire, ils mesurent le chemin à parcourir. Selon eux, beaucoup de gens ne sont pas venus à la manifestation du 8 mars par « peur de s'afficher ». Ceux qui étaient là, disent-ils, « étaient les plus conscients et les plus courageux ». A croire que le faible niveau d'affluence lors de ce rassemblement montrait l'enracinement du mal mafieux. Quant aux élus, ils seraient, dans leur grande majorité, « dans le déni » et « sous pression ».

Selon Nicolas Septe, procureur de la République d'Ajaccio, « cette séquence est un acte fondateur, une prise de conscience collective, qui résonne sur l'ensemble de la société ». Il invite à ne pas accabler les élus corses dont la réserve face au phénomène mafieux serait liée à l'absence de prérogative en matière régionale.

Espérons que cette retenue ne soit pas un écho lointain à la fin de non-recevoir du même prince de Salina à un envoyé du pouvoir central italien venu demander son aide : « Nous portons sur nos épaules le poids de superbes civilisations, toutes venues d'ailleurs. Aucune n'a germé chez nous (...), où toute manifestation, même la plus violente, est un désir d'anéantissement. Notre sensualité, le besoin d'oublier. Nos coups de fusil, nos coups de couteau, un appel vers la mort. » ■

JACQUES FOLLOROU  
(SERVICE INTERNATIONAL)



**CULTURE** | CHRONIQUE  
PAR PHILIPPE DAGEN

## Trump et le nationalisme culturel

**L**e Europe stupéfaite assiste aux manifestations de nationalisme exacerbé de Donald Trump. Mi-février, lors de son premier voyage sur le Vieux Continent, son vice-président, J. D. Vance, a insulté ces mêmes Européens au nom de sa conception de la liberté. Tout ceci a été universellement commenté. Cette stupeur ne serait-elle pas cependant amnésique ? Ce nationalisme n'est pas neuf, pas plus que ne le sont la volonté d'hégémonisme et l'arrogance qui vont de pair avec lui. Considéré du point de vue de l'histoire de l'art moderne, il a même un air de déjà-vu. Seule la dégrée de brutalité diffère.

Quand Trump promet « *un âge d'or des arts et de la culture* » le jour où il met la main sur le Kennedy Center de Washington et quand il publie un décret pour « *promouvoir une belle architecture* » qui serait « *traditionnelle, régionale et classique* », il applique la logique du « *Make America Great Again* » à la création et à la culture. Et il s'inscrit ainsi, sans le savoir peut-être, dans l'histoire du nationalisme artistique américain anti-européen. Elle commence dans l'entre-deux-guerres. Jusqu'alors, aux Etats-Unis, les beaux-arts ont été dominés par l'Europe : parce que les artistes américains viennent se former à Londres et à Paris et parce que les collectionneurs importent massivement autant d'œuvres du Moyen Âge et de la Renaissance que d'impressionnisme et de cubisme.

Ainsi naissent les ensembles du Metropolitan et du MoMA à New York, du Museum of Fine Arts de Boston, de l'Art Institute de Chicago ou de la National Gallery de Washington. Mais, déjà, apparaissent des signes d'agacement, le plus visible étant la fondation à New York, en 1931, du Whitney Museum of American Art, qui se consacre exclusivement aux artistes de nationalité américaine, le MoMA étant accusé de les négliger au profit des Européens.

### Soft power agressif

Après 1964, cette volonté d'hégémonie n'a fait que se renforcer, au point de devenir une évidence dans le monde de l'art. On pourrait multiplier les exemples. En 1965, le minimalist Donald Judd veut débarrasser l'art « *des vestiges les plus marquants, et les plus critiquables, légués par l'art européen* ». Dans les salles du MoMA et du Metropolitan, dans des galeries de plus en plus puissantes (Sonnabend, Castelli, etc.), la part des artistes français ou italiens est alors réduite à presque rien. Une préférence nationale qui ne se cache pas : Kline plutôt que Soulages, Warhol plutôt que Raysse. L'art vivant serait aux Etats-Unis et nulle part ailleurs.

En 1970, l'historien de l'art Irving Sandler publie *Le Triomphe de l'art américain* (Carré, 1990) : toujours la même obsession de triomphe américain. Celui-ci repose sur la puissance d'un marché non moins nationaliste : marchands et collectionneurs américains vendent et achètent d'abord et surtout les œuvres de leurs compatriotes, jusqu'à leur attribuer une valeur financière très supérieure à celle à laquelle peuvent prétendre les œuvres d'autre provenance.

Dans ces conditions, pourquoi s'intéresser à ces dernières, qui valent si peu ? On l'a entendu mille fois dans les ateliers : il est très difficile pour des artistes européens, même reconnus dans leur pays d'origine, d'exposer dans les galeries new-yorkaises, alors qu'à l'inverse les parisienes montrent volontiers des œuvres venues des Etats-Unis. Quant aux galeristes venus depuis quelques années de New York établir une succursale à Paris, Gagosian ou Zwirner, ils ne manifestent aucun intérêt pour ce qui s'y crée aujourd'hui, préférant soit importer des œuvres made in USA, bonnes ou médiocres, soit exposer des œuvres d'artistes historiques.

Ceci ne signifie pas que les artistes américains aient ignoré et ignorent le reste du monde. Rauschenberg était le plus cosmopolite des curieux, Joan Mitchell a vécu en France, Twombly en Italie. Mais qu'ils aient été portés par un nationalisme culturel fervent et que leurs œuvres et leurs noms aient été instrumentalisés par lui n'est pas moins évident. Ce ne sont que des histoires d'art, dira-t-on. En effet. Mais elles sont révélatrices. ■

**CE NATIONALISME,  
CONSIDÉRÉ  
DU POINT DE VUE  
DE L'HISTOIRE  
DE L'ART MODERNE,  
A UN AIR DE DÉJÀ-VU**

## LA TUNISIE À L'HEURE DE LA « FOLIE JUDICIAIRE »

### ÉDITORIAL M

**L**a Tunisie sombre dans une pathétique régression. Le berceau des « *printemps* » de 2011, foyer de tant d'espérances pour les démocrates de l'aire arabo-musulmane, se dévoile depuis trois ans dans une triste caricature, celle du retour à une autorité sans entrave. Un verdict hors norme sanctionnant un simulacre de procès à condamné, samedi 19 avril, une quarantaine de prévenus (militants politiques et associatifs, intellectuels, journalistes, hommes d'affaires) à des peines allant jusqu'à soixante-six ans de prison.

La lourdeur des sentences autant que la violation des droits de la défense sont une injure à la réputation de la Tunisie. « *Une*

*folie judiciaire* », s'est affligé l'avocat Samir Dilou. Et une souillure sur l'image d'un pays qui fut collectivement auréolé en 2015 du prix Nobel de la paix pour son chantier démocratique.

L'homme qui a bâti la fiction de ce « *complot* » contre la « *sûreté de l'Etat* » n'est autre que le chef de l'Etat lui-même, Kais Saïed. Une partie des condamnés, acteurs politiques de la transition post-2011, n'avaient fait qu'envisager, le plus légalement du monde, une alternative électorale à M. Saïed. Leur motivation n'était autre qu'une profonde inquiétude sur l'avenir de la démocratie tunisienne au lendemain du « *coup de force* » de juillet 2021, à la faveur duquel le président Saïed, élu deux ans plus tôt, s'est arrogé les pleins pouvoirs.

Ces opposants savaient que le climat ambiant ne leur était guère favorable. Ils n'ignoraient pas que le « *coup de force* » de Kais Saïed avait été salué par des scènes de liesse. Ils étaient pleinement conscients que celui-ci surfait sur un rejet populaire des errements de la transition démocratique. Si l'Occident avait projeté ses fantasmes romantiques sur ce petit laboratoire éclairé d'Afrique du Nord, la population tunisienne avait amèrement vécu l'envers du décor : régression socioéconomique, violence djihadiste, paralysie institutionnelle et montée de la corruption. L'irruption de M. Saïed est le produit de ce désenchantement dont on avait sous-estimé, hors de Tunisie, la profondeur.

Mais, plutôt que de corriger une trajectoire amiable, M. Saïed a pris le parti de la table rase. Il s'est employé à démanteler méthodiquement les acquis les plus précieux du printemps 2011. Il s'est attaqué, avec une rare obstination, au pluralisme partisan et à la liberté d'expression. Hostile à la démocratie représentative, il ne jure que par une démocratie directe qui n'est autre que l'habillage d'un pouvoir personnel illimité. Le chantier réformiste tunisien n'est qu'un champ de ruines.

Face à une telle mise à sac, les Européens sont comme tétonisés. Français et Allemands ont exprimé leur « *préoccupation* » après l'énoncé du verdict du 19 avril. S'il rompt un long silence, le message adressé demeure très prudent. C'est que l'Europe cherche à esquiver un double écueil. Elle doit se garder de toute accusation d'*ingérence*, à l'heure où le patriotisme est à vis. Elle doit aussi éviter de se brouiller avec un président qui s'impose comme un exécutant loyal des accords d'endiguement migratoire conclus avec Bruxelles.

Mais pourra-t-elle longtemps s'en tenir à cette discréption, alors que la gouvernance erratique de M. Saïed fragilise chaque jour davantage la Tunisie et donc potentiellement la stabilité de cette partie de l'Afrique du Nord ? ■

## SPECTACLE VENTE DE TIRAGES SIGNÉS

LE MONDE EN COLLABORATION AVEC MAGNUM



JUSQU'AU DIMANCHE 27 AVRIL, DÉCOUVREZ EN EXCLUSIVITÉ UNE VENTE DE TIRAGES SIGNÉS SUR LE THÈME DU SPECTACLE À 120 EUROS.

VENEZ DÉCOUVRIR LA SÉLECTION DE TIRAGES SIGNÉS DES PHOTOGRAPHES DE L'AGENCE.



LEMONDE.FR/VENTE-MAGNUM

DU 21 AU 27 AVRIL 2025

# Flottes d'entreprise

L'Etat fait pression sur les gestionnaires des parcs automobiles, en resserrant les contraintes environnementales, pour accélérer, notamment, l'électrification

**E**ntre pouvoirs publics et gestionnaires de flottes automobiles, l'heure n'est plus à la mansuétude. Jusqu'à présent, les contraintes environnementales liées aux véhicules de fonction n'étaient guère pesantes et les entreprises s'y adaptaient tout en tentant de faire la sourde oreille et de faire prévaloir ce qui ressemblait à un statu quo. Une situation dénoncée par des ONG telles que Transport & Environnement qui assurait en début d'année que seulement un quart des entreprises respectaient strictement les critères fixés par la loi.

La contribution des flottes à l'électrification du parc automobile n'a jamais été exemplaire – 11 % des immatriculations réalisées en tout électrique en 2023 comme en 2024, soit deux fois moins que les particuliers – mais chacun semblait s'en contenter. L'année 2025 a vu ce modus vivendi voler en éclats. La tolérance accordée aux achats professionnels a pris fin en février avec l'adoption d'un projet de loi de finances dicté par la volonté de dynamiser les ventes de voitures électriques et par l'état alarmant des finances publiques. Un basculement qui a surpris les décideurs.

De largement incitative, la pression exercée en faveur du verdissement est devenue contraignante. Les obligations contenues dans la loi d'orientation des mobilités sont désormais bien plus raides. Notamment celle de renouveler à hauteur de 20 % les flottes de plus de 100 véhicules (une proportion infinitésimale des sociétés françaises) est programmée pour augmenter dans les prochaines années. Surtout, elle s'accompagne de sanctions strictes : 2000 euros par véhicule manquant. Une somme qui sera doublée en 2026 et portée à 7000 euros ultérieurement. Rouler dans une voiture de société à moteur thermique va devenir un luxe.

#### «Absence de concertation»

Ce brusque changement de ton est d'autant plus perturbant qu'il intervient dans un contexte de multiples restrictions. Les aides en faveur de l'immatriculation de voitures électriques ont été sabrées et le bonus écologique en faveur des entreprises a été supprimé. En parallèle, un nouveau malus a été mis en œuvre, non plus fondé sur les seules émissions de CO<sub>2</sub>, mais sur le poids de la voiture. Une disposition qui pénalise particulièrement les hybrides rechargeables, jusqu'alors fiscalement privilégiés.

Pour clore ce dispositif de reprise en main, le gouvernement a décidé de modifier la base de calcul des avantages en nature – autrement dit ce que les salariés ajoutent à leur revenu imposable lorsqu'ils disposent d'une voiture de fonction. Celui-ci est passé de 30 % à 50 % du coût global annuel du véhicule pour les locations (entretien et assurance compris) et de 9 % à 15 % pour les véhicules achetés par les sociétés. Les 100 % électriques respectant l'éco-score gouvernemental – celles fabriquées en Europe – ont droit à un abattement fiscal complémentaire de 70 %.

Ces dispositions – intervenues le 27 février mais appliquées au 1<sup>er</sup> février avec effet rétroactif – ont fait fortement réagir la fédération des services de l'automobile, Mobiliens, qui a pesté contre «l'*absence de concertation sur un texte majeur*». Selon l'organisation patronale, «le texte pose des difficultés d'interprétation et d'application, là où l'Etat ne cesse de souligner un objectif de simplification et de préservation du pouvoir d'achat».

Les professionnels auraient préféré des objectifs de verdissement progressifs davantage centrés sur le développement de l'hybride qui jouit d'une belle popularité chez les particuliers et chez les professionnels. Conscients que l'hybride rechargeable, dont les usages sont loin d'être vertueux, était dans le viseur des pouvoirs publics, les flottes avaient commencé à se replier sur l'hybride classique (dit aussi «full hybrid») popularisé par Toyota et dont Renault a fait l'une de ses spécialités. Cette valeur refuge, qui permet de réduire la consommation sans bouleversement technologique a continué de croître et prospérer en 2024, progressant de 6 points pour atteindre 22 % de part de marché auprès des flottes.



MARIO WAGNER

Le Parlement ne l'a pas entendu de cette oreille et a installé les modèles 100 % électriques au centre du dispositif. Au grand dam des gestionnaires de flottes qui ont dénoncé une inflexion «brutale» et «injuste», promettant des conséquences «catastrophiques» sur le marché et la comptabilité des entreprises. Pour limiter le choc, certaines flottes, n'ayant pas anticipé que le changement de règle du jeu serait immédiat, ont prolongé, parfois au prix fort, leurs contrats de location. Ou suspendu la mise à disposition de nouveaux véhicules à leurs collaborateurs, quitte à hâter le vieillissement de leur parc. Le coup de pression imposé par l'Etat pourrait aussi modifier en profondeur l'équation de la voiture de fonction, outil indispensable à nombre d'entreprises et composante essentielle de la politique de rémunération. Compte tenu des contraintes de verdissement, l'éventail des modèles proposés aux bénéficiaires se réduira sans doute

comme neige au soleil. Avec à la clé des arbitrages nouveaux. Qui, par exemple, sera prié de passer à l'électrique et qui ne le sera pas ?

#### Problématiques inédites

Rendre plus onéreuse la mise à disposition d'une voiture de fonction conduira à revoir globalement à la baisse le niveau de gamme proposé et, partant, de modérer la dimension statutaire de ladite voiture. Peut-être aussi des problématiques inédites pourraient surgir. Les utilisateurs et les gestionnaires vont-ils bouter les Tesla, voire les modèles chinois proposés dans la liste des véhicules disponibles ? Les employeurs, confrontés à la complexité parfois luxuriante et au poids accru de la fiscalité des flottes, seront-ils tentés de sous-traiter la question du véhicule de fonction à leurs collaborateurs ? Ceux-ci seraient invités à faire leur choix à partir d'un budget

donné. Le renchérissement attendu du coût des flottes d'entreprise risque aussi, soulignent certains gestionnaires, d'accélérer l'évolution générationnelle qui, depuis quelques années, voit les milléniaux (nés entre les années 1980 et le milieu des années 1990) prendre leurs distances avec la symbolique de l'automobile, voire bouter de son piédestal la sacro-sainte voiture de fonction.

Les réflexions autour d'une approche pensée en termes de capacité de déplacement, quel que soit le mode, et non plus en mobilité strictement automobile, ont sans doute de beaux jours devant elles. Encore utilisé de façon très marginale, le crédit mobilité – sorte de cagnotte venant compenser le renoncement à la voiture de fonction afin de payer déplacements professionnels et personnels – pourrait, dans ce contexte, trouver toute sa pertinence. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

# Les sociétés se mettent au tout-électrique

Les achats de « wattures » semblent repartir à la hausse, grâce à une offre plus accessible et à une fiscalité plus favorable

**L**e remède a été énergique et il n'a pas tardé à donner ses premiers résultats. En mars, les immatriculations de voitures électriques par les sociétés (y compris loueurs longue durée et administrations) ont connu un sursaut de 54,2 % à plus de 9 000 unités. Alors que les particuliers levaient le pied, ce sont donc les véhicules achetés par les entreprises qui ont soutenu les ventes de « wattures » dont la part a un peu progressé en ce début d'année. Contrairement à une tendance très ancrée, les particuliers ont proportionnellement acquis moins de voitures électriques (19 %) que les sociétés (23 %).

Désormais priées d'acquérir un véhicule sur cinq en tout-électrique – un objectif dépassé en mars – sous peine d'une amende salée, les flottes

**Moins de Tesla Model Y à 44 990 euros et plus de Citroën ë-C3 à 18 950 euros ? Une image pas si caricaturale, tant la composition du catalogue proposé aux acheteurs change vite**

ont parfaitement reçu le message adressé par les pouvoirs publics. La part des automobiles électrifiées (100 % électriques ou hybrides) n'a jamais été aussi élevée malgré la désaffection dont souffrent les hybrides rechargeables. Les hybrides classiques (y compris les micro-hybrides) caracolent toujours en tête du hit-parade (plus de 40 %) alors que les modèles thermiques accusent un repli continu. Le diesel n'est plus que l'apanage des très gros rouleurs. Et encore.

Il en faudrait davantage pour sortir du rouge le marché des voitures de société. Aussi mal orienté que les ventes aux particuliers, plombé par le contexte économique et par l'alourdissement de la pression fiscale sur les thermiques (malus CO<sub>2</sub> plus sévère, renforcement du malus au poids), celui-ci recule de 9,4 % en cumulé depuis le début de l'année et de 10,6 % en mars.

Tout autant que la part des wattures dans les immatriculations, c'est le chiffre global des ventes qu'il faudra probablement surveiller de près dans les prochains mois. Plus d'un gestionnaire de flotte pourrait en effet être tenté de ralentir le renouvellement de son parc afin de se soustraire aux foudres de la nouvelle législation. Celle-ci prévoit d'imposer au titre de 2025 une sanction de 2 000 euros par véhicule « vert » manquant. Pourtant, la situation devient de plus en plus favorable aux ventes de voitures électriques aux



MARIO WAGNER

sociétés. Si l'on considère le coût global de possession, la fiscalité est en train de changer la donne en allégeant la facture de l'électrique d'un côté et, de l'autre, en chargeant la barque pour ce qui concerne le thermique. Même si les experts tablent sur un recul du prix du pétrole dans les prochains mois, celui de l'électricité ne devrait a priori pas fortement évoluer. En outre, l'offre évolue dans un sens plus favorable à la maîtrise des budgets en faisant la part belle aux modèles électriques relativement accessibles.

#### Démocratisation des gammes proposées

Moins de Tesla Model Y à 44 990 euros et plus de Citroën ë-C3 à 18 950 euros ? L'image n'est pas aussi caricaturale qu'il y paraît, la composition du catalogue proposé aux acheteurs change vite. Le temps n'est plus au grand écart entre voitures de haut de gamme et petites urbaines à faible autonomie. Les modèles bon marché sont modernes et polyvalents, avec une autonomie qui s'approche des 400 kilomètres. En attendant l'ar-

rivée, en 2026, des petites urbaines Volkswagen ID.2 et Renault Twingo aux grandes ambitions.

Apparaissent également des modèles intermédiaires et familiaux comme le Renault Scenic qui réalise un début 2025 prometteur ou le Peugeot e-3008 et le Skoda Elroq. Autant de véhicules destinés à convaincre particuliers comme sociétés. Sans parler des marques chinoises qui commencent à s'intéresser de très près aux entreprises. Il existe désormais une panoplie complète permettant de composer une flotte « verte » conformément à la nouvelle donne réglementaire.

Cette extension du registre des véhicules disponibles facilitera l'élargissement de la typologie des bénéficiaires d'une électrique de fonction. En outre, l'expérience montre qu'il ne faut pas surévaluer les réticences des salariés à opter pour un modèle à batterie. D'autant que les aides facilitant l'installation de bornes, en particulier dans les entreprises, n'ont pas été remises en cause et que le réseau

français de recharge à forte puissance présente un maillage satisfaisant, et pas seulement autour des grands axes routiers.

Le succès de l'électrification des flottes doit également permettre de forger le maillon qui manque encore pour diffuser la voiture électrique dans l'ensemble du parc automobile. Le véhicule d'entreprise dont l'économie générale repose très majoritairement sur la prévalence de la location longue durée (leasing) est l'indispensable pourvoyeur d'un gisement de modèles d'occasions récents. Un moyen efficace d'alimenter à moyen terme la démocratisation à grande échelle des gammes électriques. Les flottes d'aujourd'hui, en effet, seront les wattures accessibles de demain. Et lorsque l'on sait que ces ventes représentent un peu plus de la moitié des immatriculations et que 1,2 million de conducteurs disposent d'un véhicule de société, on prend la mesure de l'effet de levier que cela pourrait représenter. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

## Les hybrides rechargeables en marche arrière

Les ventes de ces véhicules ne cessent de chuter en raison de règles plus contraignantes, et ce malgré les capacités techniques

**E**n pleine disgrâce, les modèles hybrides rechargeables semblent rouler sur une pente sans fin. Ils étaient déjà en perte de vitesse l'an passé où ils ont accusé 10 % de baisse des ventes, tombant à une part de marché de 9 %. Leur situation a nettement empiré depuis le début de cette année : - 49 % en mars, selon AAA Data. Un recul provoqué par une fiscalité durcie pour ces véhicules achetés pour plus des trois quarts par des particuliers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les hybrides rechargeables (ou PHEV pour *Plug-in Hybrid Electric Vehicle*) sont désormais frappés du malus au poids. Ils bénéficient d'un abattement de 200 kilos (kg) dans la limite de 15 % de leur masse, censés refléter le poids de la batterie, mais sont pénalisés dès 1 800 kg sur la balance, ce qui concerne l'immense majorité de ces modèles. Pour les SUV haut de gamme, les plus lourds, ce malus peut dépasser les 10 000 euros. Une mauvaise nouvelle arrivant rarement seule, le calcul hypera-

vantageux de leur consommation moyenne homologuée arrive à son terme. Alors que les hybrides rechargeables affichaient jusqu'alors des valeurs improbables (1 litre pour 100 kilomètres, et 22 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre pour un BMW X1 de 2023...), leur consommation réelle les a rattrapés.

Le constat vient d'un rapport de la Commission européenne fondé sur les données de consommation réelle enregistrées de manière anonyme par le boîtier connecté équipant les voitures neuves depuis 2021 : les PHEV consomment près de quatre fois plus que leurs valeurs d'homologation. Ce n'est pas une fraude, et cela s'explique par une raison simple. Pour bénéficier de tout le potentiel de ces modèles, il faut les charger souvent pour rouler en tout-électrique. Rares sont ceux qui suivent cette discipline. Comme il s'agit en majorité de voitures d'entreprise, et en l'absence d'une politique limitant les pleins d'essence, les usagers prennent bien peu la peine de bran-

cher leur PHEV. En conséquence, une norme nommée Euro 6e-bis a été pensée pour être plus réaliste. Elle est mise en place dès cette année pour les nouveaux modèles. Le test de température extérieure est plus proche des conditions réelles d'utilisation, et, surtout, la norme prend en compte une distance étendue de 800 à 2 200 kilomètres, ce qui relativise la portion de roulage en tout-électrique. Tout ceci implique une remontée de la consommation et donc du CO<sub>2</sub> émis.

#### Des normes toujours plus strictes

En 2027, une seconde évolution portera la distance de référence à 4 260 kilomètres, ce qui augmentera les émissions de CO<sub>2</sub> retenues et mènera certains PHEV à portée du malus écologique. Ce qui risque de dissuader les gestionnaires de flottes d'entreprise et les constructeurs, qui ne pourront plus compter sur ces modèles pour respecter les normes européennes dites « CAFE » (*Corporate average fuel economy*) toujours plus strictes.

En même temps, l'offre de modèles hybrides rechargeables n'a jamais été aussi vaste, et leurs performances sont en progrès constant. D'abord, les avancées technologiques en termes de motorisation permettent d'assurer des consommations proches de modèles hybrides classiques une fois la batterie vidée. Ensuite, les autonomies en mode électrique ont fait un bond spectaculaire. Il n'est pas rare de pouvoir rouler 100 kilomètres en mode zéro émission, ce qui permet d'envisager un usage électrique réel au quotidien.

Un Volkswagen Tiguan eHybrid est donné pour une remarquable autonomie mixte homologuée à 128 kilomètres grâce à sa batterie de 19,7 kilowattheures (kWh) utiles. De plus, il offre la possibilité d'effectuer une recharge rapide à 50 kW de puissance, ce qui lui permet de revenir à 80 % de capacité en vingt-six minutes. De quoi limiter la consommation d'essence sur de plus longs trajets, même si la note de recharge risque d'être équivalente à ce qu'il en aurait coûté à la pompe. Dans ses

deux versions de 204 ou 272 chevaux, le SUV allemand offre des performances et un agrément d'un excellent niveau, au prix de 200 kg sur la balance et 8 500 euros en plus par rapport à la version essence équivalente.

La course à l'autonomie atteint des sommets avec les constructeurs chinois, qui comptent sur les PHEV pour étendre leurs parts de marché tout en échappant aux surtaxes qui frappent leurs modèles électriques. Ainsi, Leapmotor propose une version un peu particulière de son modèle électrique C10, dotée d'un prolongateur d'autonomie sous la forme d'un moteur 4 cylindres qui n'entraîne pas les roues, mais permet de recharger la batterie une fois ses 145 kilomètres d'autonomie atteints. Encore plus fort, Lynk & Co s'apprête à lancer, à un prix agressif de moins de 54 000 euros, un SUV hybride rechargeable, le 08, fort de 200 kilomètres d'autonomie électrique. Une prestation jusqu'ici inédite. ■

NICOLAS VALEANO

# PEUGEOT EN POLE POSITION DANS LA TRANSITION ÉLECTRIQUE DES FLOTTES D'ENTREPRISE

ACTEUR HISTORIQUE DE LA MOBILITÉ ET LEADER DES VENTES AUX ENTREPRISES AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2025\*



**En offrant une gamme complète de véhicules électrifiés performants et un panel de services adaptés aux entreprises, Peugeot confirme sa position de partenaire stratégique dans la transition vers une mobilité plus responsable.**

Recul des motorisations diesel au profit des hybrides, stagnation des ventes de véhicules électriques... Dans un marché en pleine mutation, la stratégie multi-énergie déployée par Peugeot – un même modèle, disponible en motorisation thermique, hybride ou 100 % électrique – offre à chaque entreprise et conducteur la liberté de choisir la motorisation la plus adaptée à leurs usages, sans compromis sur le style, le confort ou la performance.

Conçus pour allier performance et sobriété, les nouveaux modèles **hybrides Peugeot** se distinguent des hybrides traditionnels, notamment par une efficience remarquable sur les longs trajets autoroutiers. À la clé : **un gain réel de consommation sans aucune contrainte de recharge**, pour une mobilité fluide et instantanée.

Face aux défis environnementaux, économiques et réglementaires, les entreprises doivent accélérer la transition énergétique de leur parc vers le 100 % électrique.

Les politiques RSE incitent à des pratiques plus durables, notamment par la réduction de l'empreinte carbone des déplacements professionnels.

## LA MARQUE PEUGEOT S'ENGAGE ET ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS CETTE TRANSITION

Avec **12 modèles 100 % électriques** dont trois utilitaires, Peugeot commercialise la gamme électrique la plus large d'Europe pour un constructeur généraliste. Ses modèles offrent des autonomies parmi les meilleures du marché : jusqu'à 433 km pour l'E-208 ou encore jusqu'à 525 ou 700 km pour l'E-3008, sans sacrifier toutes les qualités de la marque en termes de confort, de design et de connectivité.

Produits pour partie en France et tous écoscorés, les véhicules Peugeot permettent aux entreprises de cultiver leur image écoresponsable et leur fidélité à la qualité de la production automobile française.

De la phase de conception à la fin de vie des véhicules, les équipes Peugeot s'efforcent de limiter leur impact sur l'environnement en engageant des moyens considérables pour réduire l'empreinte écologique des véhicules.

Après le coût du véhicule, le carburant et l'entretien représentent les premiers postes de dépense d'une flotte. Avec les modèles électriques Peugeot, les entreprises optimisent le coût de possession (TCO), avec des économies sur la fiscalité et l'énergie grâce à une recharge plus économique et l'entretien simplifié en électrique.



## NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE 2025

### > Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) renforcée

Outre le taux de renouvellement des flottes de **20 % en Véhicules à Faibles Émissions (VFE)** à respecter (puis 40 % en 2027), la proportion de véhicules propres introduits depuis trois ans doit être de 15 % de la totalité du parc.

> **Réforme des avantages en nature (AEN)** : hausse du coût de détention (TCO) des véhicules thermiques et **fin de l'abattement de 50 % pour les véhicules électriques non écoscorés** (produits hors UE).

> **Exemption de la Taxe sur les Véhicules de Société (ex-TVS) confirmée** pour les véhicules 100 % électriques.

> **Nouvelle prime CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) déduite du prix d'achat** des véhicules 100 % électriques.

## ACCÉLÉREZ VERS L'ÉLECTRIQUE: JUSQU'À 4515 € DE PRIME CEE

Avec les modèles Peugeot, les entreprises bénéficient d'une fiscalité avantageuse et d'une aide à l'achat d'un véhicule électrique neuf, **d'un montant de 427 € à 4515 €**. Cette prime CEE\*\* est directement déduite du prix affiché du véhicule.



Pour mieux accompagner encore la transition électrique, Peugeot offre une garantie jusqu'à huit ans ou 160 000 km (**Peugeot Allure Care**) qui couvre l'ensemble du véhicule, batterie incluse. En complément, vous profitez de services pensés pour les pros visant à simplifier la recharge : **borne de recharge murale Wallbox offerte**, à installer sur site ou au domicile de vos collaborateurs, **Pass de recharge et solutions Free2move Charge** ouvrant l'accès aux stations de charge haute puissance disponibles sur toutes les aires d'autoroute du territoire ou à 750 000 bornes à travers l'Europe.

L'électrification ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme une opportunité. Pour les entreprises et les collaborateurs, l'électrique Peugeot c'est aussi l'assurance de rouler dans des véhicules modernes, confortables, silencieux et performants.

En conjuguant efficience, technologies, services exclusifs et fiscalité incitative, Peugeot est le partenaire incontournable pour accompagner les politiques de mobilité des entreprises aujourd'hui et demain.

\*Source : AAA, immats VP T1 2025

\*\*Le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) est un mécanisme réglementaire qui contraint les fournisseurs d'énergie et de carburant à favoriser les économies d'énergie, notamment en finançant les démarches d'efficacité énergétique des entreprises.

# Les voitures électriques les plus autonomes

L'endurance des « wattures » ne tient pas qu'à la taille de leur batterie, mais aussi à leur aérodynamisme et à l'optimisation de leur énergie.

Notre sélection dans chaque catégorie



Peugeot E-3008 grande autonomie. PEUGEOT

**L**a logique voudrait que l'autonomie d'une « watture » soit directement liée à la taille de sa batterie. Pourtant, même s'il s'agit du tout premier facteur, ce n'est pas le seul. A capacité égale en kilowattheure (kWh), on trouve des écarts importants entre modèles. Ils sont dus à différents critères : l'aérodynamique, la masse, les pneumatiques ou la gestion du système électrique. De plus, un mode « éco » peut contribuer à une consommation vertueuse, avec le support d'un guidage GPS et d'aides à la conduite intelligente pour une meilleure efficacité. Une planification de trajets bien pensée permet d'optimiser l'énergie au cours des longs voyages, en préparant la batterie aux recharges réalisées à

la température optimale pour écourter l'opération. Enfin, l'intégration d'une pompe à chaleur permet d'abaisser la consommation en cas de températures extrêmes.

Si l'autonomie de chaque modèle est homologuée selon la norme WLTP, cette dernière est généralement optimiste. Elle sert de mesure étalon pour classer les véhicules. Il est recommandé de prendre en compte les valeurs mixtes et non celles de consommations urbaines parfois mises en avant par les constructeurs, car elles sont plus positives, une voiture électrique consommant moins en ville, contrairement aux modèles thermiques. Dans chacune des catégories équipant les flottes d'entreprise, nous avons sélectionné trois modèles parmi les plus endurants.



Corsa Electric. OPEL

## Les citadines

Pour ces véhicules, les valeurs d'autonomie sont limitées par les petites batteries qui les équipent, mais qui sont en constant progrès, à l'image de la Peugeot E-208. La meilleure vente de sa catégorie en France et en Europe vient de recevoir une batterie un peu plus dense de 51 kWh utiles qui lui permet d'atteindre 433 kilomètres d'autonomie (gagnant 23 kilomètres) dans sa version équipée du moteur de 156 chevaux. Sa cousine du groupe Stellantis, sous le badge Opel, la Corsa Electric, présente la même évolution, et affiche 429 kilomètres d'autonomie. Sa consommation en légère baisse (14,2 kWh/100 km) contribue à lui donner quelques kilomètres supplémentaires avant recharge. La Renault 5 E-Tech, nouvelle star française, affiche 410 kilomètres d'autonomie dans sa version équipée de sa plus « grosse » batterie de 52 kWh utiles. De quoi assurer des trajets quotidiens sans obsession de la charge. Comme toutes ces citadines, une fois sur l'autoroute, les arrêts seront plus fréquents : Renault y annonce 285 kilomètres avant la pause.

## Les berlines routières

Plus classiques, prêts à parcourir de longs voyages autoroutiers, ces véhicules de nouvelle génération tirent leur épingle du jeu grâce à d'excellents coefficients de pénétration dans l'air, favorables aux économies à pleine vitesse. Ainsi, la prochaine Mercedes CLA 250+ se montre prometteuse avec sa valeur annoncée à 792 kilomètres. Une performance permise par sa batterie à haute tension 800 V de 84 kWh, sa transmission à deux vitesses, son freinage sophistiqué et son aérodynamique affûtée. Dans un gabarit supérieur, Audi lance son A6 Sportback e-tron forte de 750 kilomètres homologués, avec un design classique de berline premium à l'allemande. Dans un autre registre, DS joue la carte du style français avec sa toute nouvelle DS N°8 FWD Long Range et ses quelque 750 kilomètres revendiqués. Sa ligne surélevée, son habitacle original, sa présentation soignée et sa généreuse batterie de 97,2 kWh utiles proposent un ensemble atypique à partir de 63300 euros.



Mercedes EQS. MERCEDES-BENZ



Audi A6 Sportback e-tron. AUDI

## Les véhicules haut de gamme

Dans la catégorie premium, la Mercedes EQS bat tous les records avec une autonomie atteignant 821 kilomètres. De quoi envisager de longs trajets, où la pause sera demandée par les passagers avant les impératifs techniques de la voiture. Un modèle ultra-luxueux pour bénéficier du meilleur des technologies actuelles avec écran géant, vaste espace « royal » et matériaux de premier ordre. Un modèle que l'on trouve à partir de 106 350 euros. Volvo cultive, quant à lui, un style très personnel avec son nouveau SUV EX90, fort de 619 kilomètres annoncés, dans un univers visuel typique de la marque sino-suédoise. Les qualités dynamiques y sont soignées pour faire oublier ses quelque 2,8 tonnes sur la balance. Plus sportive, la Porsche Macan 100 % électrique affiche 641 kilomètres grâce à sa batterie de 100 kWh. Un SUV – un de plus – qui prouve que performance routière et efficacité électrique peuvent très bien s'accorder. ■

NICOLAS VALEANO

# Les vertus méconnues du crédit mobilité

Ce dispositif incite les salariés à opter pour des voitures « vertes », voire à y renoncer

**P**etit à petit, le prestige d'une belle voiture de fonction perd de sa superbe. Un frein culturel qui se libère notamment dans les grandes villes où des solutions de mobilité alternatives et un maillage efficace de transports en commun existent. Les nouvelles générations de salariés se tournent volontiers vers l'électrique, se déparent de la propriété et s'accordent parfaitement des solutions de partage.

Voilà justement le panel de possibilités offertes par le crédit mobilité, méconnu, même s'il existe depuis quelques années maintenant. Le but du législateur a été de réduire l'empreinte carbone du salarié, en lui proposant de bénéficier en contrepartie d'un crédit pour l'emploi de transports complémentaires en mobilités douces, partagées ou en transports en commun. Il peut en faire usage pour des trajets courts ou longs, y compris pour des déplacements personnels. Concrètement,

lorsqu'un salarié a droit à une certaine catégorie de voitures de fonction dans la politique d'attribution des véhicules de son entreprise, s'il choisit un modèle de la catégorie inférieure et/ou passe d'un modèle thermique ou hybride à une voiture 100 % électrique, la différence se transforme en crédit mobilité. Et, s'il renonce totalement à ce véhicule, c'est son TCO annuel (*total cost of ownership*, « coût total de possession ») qui est alors pris en compte. Une somme qui peut aller de 3 000 à 10 000 euros, selon Ayvens (la filiale de gestion de flottes et de location longue durée du groupe Société générale).

Ce montant peut être alors utilisé pour l'usage de différents types de transports en commun ou individuels, du vélo aux taxis et VTC en passant naturellement par le train, sous forme d'abonnement ou de trajets ponctuels, ou encore une location de voiture pour les week-ends ou les vacances, en France ou à l'étranger. L'entreprise four-

nit au salarié une carte de paiement pour ces usages ciblés : la location de véhicules, l'autopartage, ou la location de trottinettes et de scooters, l'achat de billets de train ou d'avion. Ces dépenses sont indiquées comme professionnelles ou personnelles selon les cas, et l'utilisation de cette carte permet au gestionnaire de flotte et aux RH de suivre la consommation en détail.

### Un cadre fiscal pas encore au point

Décarboner les transports des salariés, leur offrir plus de flexibilité et entrer dans un processus RSE vertueux : sur le papier, le crédit mobilité a donc tout pour plaire. Pourtant, il tarde à prendre de l'ampleur. « Chez nos clients, on constate un intérêt, mais encore aucune action concrète », explique Philippe Oliva, directeur marketing et produit d'Optimum (groupe Shiftmove), spécialiste des logiciels de gestion de flottes avec 220 000 véhicules connectés. Dans la dernière mouture du « Baromètre des

flottes et de la mobilité » d'Arval (groupe BNP) avec Ipsos pour 2024, il apparaît que seules 11 % des entreprises françaises interrogées dans le cadre de l'évolution de leur politique de mobilité liée au télétravail ont développé des solutions alternatives de mobilité ou des packagings spécifiques, et 2 % ont procédé au remplacement de véhicules de leur parc par des allocations monétaires.

Chez Optimum, M. Oliva reste confiant malgré tout : « Les solutions comme le crédit mobilité vont se développer. L'évolution du marché pousse à cela, avec la date butoir de 2035 [la fin de la vente des moteurs thermiques], l'évolution des mentalités et des contraintes de mutation dans la gestion des parcs. Les premiers à passer le cap sont peu nombreux pour le moment, mais les entreprises prennent vraiment la voie de l'engagement dans le RSE. »

Pour encourager son adoption, il manque aussi un véritable cadre fiscal au crédit mobilité, qui, en attendant,

fait partie des avantages en nature. Or, le calcul de ces derniers a été revu à la hausse en février de cette année.

Cette situation est doublement pénalisante. D'une part, elle impacte la fiscalisation de l'usage privé du véhicule de fonction (avec prise en charge des frais de carburant par l'employeur), qui passe de 40 % à 67 %. Mais, de l'autre, elle n'incite guère à accélérer les mutations vers le crédit mobilité, lui aussi frappé par la hausse fiscale.

Celui-ci verrait son pouvoir d'attraction amplifié s'il bénéficiait d'une fiscalité plus avantageuse, à l'image du forfait mobilité durable. Un dispositif qui concerne tous les salariés (et pas uniquement ceux qui ont un véhicule de fonction) pour les accompagner dans leurs trajets domicile-travail. Inscrit dans la loi d'orientation des mobilités, il est donc encadré sur le plan législatif et bénéficie d'une défiscalisation à hauteur de 800 euros par an. ■

N. VALEANO